

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	3
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION	7
<i>Séance préparatoire</i>	9
<i>Première séance plénière</i>	13
<i>Deuxième séance plénière</i>	19
<i>Troisième séance plénière</i>	25
<i>Quatrième séance plénière</i>	33
<i>Cinquième séance plénière</i>	37
<i>Sixième séance plénière</i>	49
<i>Séance de clôture</i>	59
<i>Résolutions</i>	63
<i>Signature du rapport</i>	115
DISCOURS	119
<i>Séance inaugurale</i>	123
<i>Ouverture de la Troisième Réunion ministérielle « Agriculture et vie rurale dans les Amériques »</i>	145
<i>Ouverture de la Treizième réunion ordinaire du Conseil</i>	151
<i>Séance de clôture</i>	171
<i>Discours spécial</i>	183
ANNEXES	197
<i>Compte rendu des résultats de la Troisième Réunion ministérielle « Agriculture et vie rurale dans les Amériques »</i>	199
<i>Ordre du jour</i>	211
<i>Liste des participants</i>	217
<i>Personnel de la réunion</i>	239

INTRODUCTION

La Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques s'est tenue à Guayaquil, Équateur, du 29 août au 1^{er} septembre 2005. En marge de cette réunion, le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), organe suprême de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), a tenu sa Treizième réunion au cours de laquelle il a examiné des questions stratégiques et adopté des décisions cruciales pour l'Institut, axées principalement sur la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2002-2006, sur les nouvelles initiatives qui doivent être envisagées dans le Plan à moyen terme 2006-2010 et sur le Programme-budget 2006-2007.

Durant ce grand événement de portée continentale s'est également tenue la Troisième Réunion ministérielle « Agriculture et vie rurale dans les Amériques », qui s'inscrit dans le cadre du processus des Sommets des Amériques et au cours de laquelle les ministres ont assuré la continuité du processus ministériel engagé en 2001, et consolidé les accords continentaux adoptés lors des réunions de Bâvaro (2001) et Panama (2003). Ainsi, à Guayaquil (2005), ils ont réaffirmé leur engagement envers le Plan AGRO 2003-2015 en adoptant l'*Accord ministériel de Guayaquil pour l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques* et d'autres accords visant à appuyer la mise en œuvre et le suivi du Plan et à faire en sorte que l'agriculture et la vie rurale soient prises en compte dans les mandats du Quatrième Sommet des Amériques.

Le présent document contient le rapport de la Treizième réunion ordinaire du Conseil ainsi qu'une section consacrée à la Troisième Réunion ministérielle et à ses résultats.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques est ouverte le 29 août 2005 à Guayaquil, Équateur, par Son Excellence le vice-président constitutionnel de la République de l'Équateur, M. Alejandro Serrano Aguilar. L'accompagnent à la table d'honneur le Secrétaire général adjoint de l'Organisation des États Américains (OEA), le Ministre de l'agriculture et de l'élevage de l'Équateur, le Ministre du commerce extérieur, des pêches et de la compétitivité de l'Équateur, le Directeur général de l'IICA, le Représentant pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et le Gouverneur de la province de Guayas.

Deux rencontres importantes sont tenues dans le cadre de la Réunion ministérielle : la Troisième Réunion ministérielle « Agriculture et vie rurale dans le cadre du processus des Sommets des Amériques » et la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil). La cérémonie d'ouverture rassemble plus de 800 personnes : délégations des 33 pays membres du processus des Sommets des Amériques; représentants de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France et d'Israël; députés du Congrès national de l'Équateur; membres du corps diplomatique; anciens ministres de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur; directeurs généraux honoraires de l'IICA; délégués d'organismes internationaux et représentants des médias nationaux et internationaux.

Après l'hymne national de l'Équateur et l'hymne de la ville de Guayaquil, les dignitaires suivants prennent la parole et tracent le cadre de la Réunion ministérielle:

Allocution du Ministre de l'agriculture et de l'élevage de l'Équateur, président de la Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques

« ... que l'avenir soit toujours un jour nouveau pour l'agriculture des Amériques »

M. Pablo Rizzo Pastor souhaite la bienvenue aux participants. Il explique qu'il est conscient de la responsabilité que représente, pour les 34 ministres de l'Agriculture des Amériques, le fait de se réunir à quelques semaines du prochain Sommet mondial 2005 sur les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et du Quatrième Sommet des Amériques qui se tiendra sous le thème « *Créer des emplois pour combattre la pauvreté et renforcer la gouvernance démocratique* ».

Il rappelle que, lors du Troisième Sommet tenu à Québec, Canada, les chefs d'État et de gouvernement des Amériques se sont engagés à promouvoir des programmes visant à améliorer l'agriculture et la vie rurale et à renforcer l'agro-industrie, programmes qui constituent une contribution essentielle à la réduction de la pauvreté et au développement intégral. Par ailleurs, lors du Sommet extraordinaire de Nuevo León, Mexique, les mandataires ont appuyé le Plan AGRO 2003-2015 adopté dans le cadre de la Deuxième Réunion ministérielle tenue en 2003 à Panama.

Il fait observer que ce nouvel appui politique nous engage encore plus. Il poursuit en soulignant que nous partageons la grande responsabilité de tracer un avenir différent pour tous ceux qui nous ont fait confiance et qui s'attendent à ce que les dispositions de l'Accord ministériel de Guayaquil pour l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques apportent l'espoir d'une vie meilleure.

Enfin, il fait valoir que la Treizième réunion ordinaire du Conseil, qui se tiendra à la suite de la Troisième Réunion ministérielle, représente un moment propice pour prendre acte des efforts importants déployés par l'IICA afin d'appuyer les pays à travers leurs plans nationaux visant à concrétiser les engagements énoncés dans le Plan AGRO 2015, et pour ajuster le Plan à moyen terme de l'Institut, en fonction des accords conclus lors de cette Réunion ministérielle.

Allocution du Directeur général de l'IICA

« Nous sommes ici pour continuer de bâtir un pont vers l'avenir, afin qu'une grande partie de notre population puisse franchir le pas, d'une vie de désespoir à une vie de prospérité rurale. »

M. Chelston W. D. Brathwaite remercie sincèrement le gouvernement de l'Équateur et son personnel pour leur chaleureuse hospitalité et pour tout le travail de préparation en vue du séjour des participants à Guayaquil.

M. Brathwaite présente ensuite quelques réflexions au sujet des responsabilités actuelles et futures en regard de l'agriculture du XXI^e siècle. S'agissant de la Vision commune 2015 du Plan AGRO 2003-2015 et de la réalisation des Objectifs du Millénaire, il précise que c'est à nous d'assumer de nouvelles responsabilités et de jouer un rôle plus dynamique et plus stratégique pour contribuer à une plus grande prospérité des collectivités rurales de nos pays.

À ce sujet, il mentionne les aspects suivants:

- L'utilisation de l'agriculture comme source de remplacement pour la production d'énergie.
- La sécurité alimentaire, l'innocuité des aliments et leur valeur nutritionnelle et sociale.
- Un travail digne et bien rémunéré pour les habitants ruraux.
- La création de nombreux emplois, de meilleure qualité, dans les territoires ruraux.
- Le renforcement de la contribution de l'agriculture à l'équilibre social.
- La contribution de l'agriculture à l'intégration des pays.

Nous sommes convaincus, ajoute-t-il, que la modernisation du secteur agricole et la priorité accordée aux zones rurales sont essentielles pour réduire la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire et le développement durable. À cet égard, il presse tous les intervenants de conjuguer leurs efforts pour mettre en œuvre de nouvelles stratégies, politiques, actions et mesures d'investissement qui favorisent la croissance de l'agriculture et du milieu rural, croissance qui contribue, de manière noble et constante, aux économies de nos nations.

Enfin, il remercie le Maire de Guayaquil pour son accueil et son soutien, et le Vice-président de l'Équateur pour sa présence et son appui.

Allocution du Secrétaire général adjoint de l'OEA

« Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que la nouvelle dynamique mondiale et celle qui s'est amorcée dans notre région ne donnent pas lieu à une marginalisation sociale et économique de pays et de segments de la population. »

L'ambassadeur Albert R. Ramdin commence par expliquer que les questions qui seront abordées pendant la Réunion ministérielle revêtent, sans aucun doute, une grande portée et une importance stratégique pour les pays des Amériques. Il souligne que l'agriculture continuera de représenter un pilier stratégique fondamental dans la lutte contre la pauvreté, ainsi que dans la création d'emplois, la sauvegarde de la stabilité sociale et la participation tangible des citoyens au développement de leurs collectivités locales et de leurs pays.

Il fait observer que l'Organisation des États Américains estime qu'il est important de continuer de promouvoir des stratégies nationales à moyen et à long terme en vue de favoriser l'amélioration durable de l'agriculture et de la vie rurale. Comme les présidents et les chefs de gouvernement réunis au Troisième Sommet des Amériques à Québec l'ont souligné, tous les acteurs - parlementaires, organisations de la société

civile et communautés scientifiques et universitaires - doivent agir de concert avec les gouvernements pour atteindre cet objectif.

Nous nous félicitons, ajoute-t-il, de la diffusion de la démocratie dans le Continent, mais nous sommes tous douloureusement conscients que les pays n'ont pas toujours réussi à concrétiser les bienfaits annoncés de la démocratie et de la réforme économique. Cet échec menace maintenant le tissu social et politique et crée des environnements instables qui mettent la gouvernance démocratique en péril.

Allocution du Vice-président constitutionnel de la République de l'Équateur

« Face aux défis que pose le nouvel environnement, il est fondamental de voir l'agriculture sous un autre angle, afin qu'elle puisse occuper la place qui lui revient dans les grandes décisions politiques. »

Son Excellence M. Alejandro Serrano Aguilar explique que, à la demande du Président de la République, il a le plaisir de souhaiter à tous, au nom du peuple et du gouvernement de l'Équateur, la plus cordiale bienvenue ainsi qu'un séjour agréable et fructueux en Équateur.

Il fait observer que le gouvernement de l'Équateur s'est engagé, à l'instar d'autres pays représentés à la réunion, à atteindre les Objectifs du Millénaire d'ici l'année 2015. Il ajoute que, face à cet engagement, la Troisième Réunion ministérielle et la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture revêtent une importance particulière pour l'avenir de nos peuples, notamment pour l'avenir de ceux qui travaillent quotidiennement dans les campagnes et qui luttent contre les incertitudes de la nature et contre les risques et les caprices des marchés, autant de facteurs qui enterrent souvent les espoirs d'une vie meilleure pour les paysans et les entrepreneurs agricoles.

Après avoir déclaré officiellement et solennellement ouverte la Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques, il conclut en se disant convaincu que le dialogue ministériel et l'Accord de Guayaquil qui en résultera sauront répondre aux besoins, aux préoccupations et aux demandes de tous ceux et celles qui travaillent dans les campagnes et qu'ils constitueront des instruments pour promouvoir le développement juste et équilibré auquel nous aspirons tant pour notre société rurale, composée d'entrepreneurs dynamiques et audacieux et d'une importante communauté de paysans qui, depuis des décennies, espèrent de meilleures conditions de vie.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

IICA/JIA/Acta 13(XIII-O/05)

30 août – 1^{er} septembre 2005

Original: espagnol/anglais

SÉANCE PRÉPARATOIRE

0.1 Ouverture

0.1.1 Le 30 août 2005 à 8 h 40, dans le salon Isabela de l'hôtel Hilton, à Guayaquil, Équateur, est ouverte la séance préparatoire de la Troisième Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale tenue dans le cadre du processus des Sommets des Amériques, et de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), en présence de 33 chefs de délégation.

0.1.2 Le représentant du Panama, M. Erick Fidel Santamaría, secrétaire général du ministère du Développement agricole du Panama, en sa qualité de représentant du pays qui a présidé la Deuxième Réunion ministérielle tenue dans le cadre du processus des Sommets des Amériques et la Douzième réunion ordinaire du Conseil, préside la séance.

0.2 Élection du président et du rapporteur de la réunion

0.2.1 Le représentant du Costa Rica propose que M. Pablo Rizzo Pastor, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur, prenne la charge de président de la Troisième Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale tenue dans le cadre du processus des Sommets des Amériques et de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil). Cette proposition est appuyée par les représentants du Nicaragua, de la Bolivie, au nom de son pays et du Conseil agricole du Sud, et de la République dominicaine.

0.2.2 Ensuite, le représentant du Mexique, appuyé par les représentants du Guyana et de la République dominicaine, propose que M. Philippe Mathieu, ministre de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural d'Haïti, prenne la charge de rapporteur, ce qui est approuvé.

0.2.3 Le Bureau de la réunion est alors constitué comme suit:

Président:	Pablo Rizzo Pastor (Équateur)
Rapporteur:	Philippe Mathieu (Haïti)
Secrétaire d'office:	Chelston W. D. Brathwaite

0.3 Ordre de préséance des États membres

0.3.1 Conformément à l'article 34 du Règlement intérieur du Conseil, l'ordre de préséance commence par l'Équateur, État membre dont le représentant a été élu président de la réunion, et se poursuit dans l'ordre alphabétique espagnol. En conséquence, le ministre de l'Agriculture d'El Salvador, M. Mario Ernesto Salaverría, devra assumer la responsabilité de la présidence de la réunion en cas d'absence du titulaire.

0.4 Programme provisoire

0.4.1 Le Secrétaire technique de la Treizième réunion ordinaire du Conseil, M. Fernando del Risco, donne lecture du programme provisoire de la réunion et invite le plénum à l'examiner immédiatement.

0.4.2 Le Président de la réunion explique que le programme provisoire a été préparé en tenant compte des exigences du processus des Sommets des Amériques et des dispositions de réunions précédentes du Conseil, notamment des réunions tenues à Panama en 2003 et des réunions ordinaires du Comité exécutif (CE) tenues à San José, Costa Rica, et à Ribeirão Preto, Brésil. Il invite immédiatement les chefs de délégation à se prononcer sur le programme proposé.

0.4.3 Le représentant de la Bolivie, au nom du Conseil agricole du Sud (CAS), propose que soit inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Conseil une proposition du CAS relative à la réorganisation et à la modernisation de l'IICA.

0.4.4 Le programme est adopté avec l'incorporation à l'ordre du jour de la réunion du Conseil du point suggéré par le représentant du CAS.

0.4.5 Le Président de la réunion donne la parole aux secrétaires techniques de la Troisième Réunion ministérielle tenue dans le cadre du processus des Sommets des Amériques et de la Treizième réunion ordinaire du Conseil.

- 0.4.6 Le Secrétaire technique de la Troisième réunion ministérielle, M. Lizardo de las Casas, explique au plénum les procédures devant mener à un consensus au sujet de la proposition ministérielle qui sera soumise au Quatrième Sommet des Amériques, ainsi qu'à l'adoption des accords ministériels. En ce qui a trait à la proposition soumise au Quatrième Sommet, il précise que, conformément au programme adopté, le président du GRICA - le forum continental de délégués ministériels - présentera aux ministres le résultat auquel les délégués sont parvenus. S'agissant des accords ministériels, il fait savoir que le GRICA a travaillé sur les différents projets d'accords ministériels et que l'on attend les dialogues ministériels correspondants prévus à l'ordre du jour afin d'apporter les ajustements nécessaires, le cas échéant. Les projets seront également présentés aux ministres par le président du GRICA aux fins d'approbation.
- 0.4.7 Le Directeur général, en sa qualité de secrétaire d'office de la réunion du Conseil, explique que, pour faciliter la tâche du Conseil, et compte tenu du fait que, pour la majorité des questions examinées par le Conseil, des résolutions ont déjà été adoptées par le Comité exécutif lors de ses Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires, les projets de résolution seront soumis au plénum par blocs. Il précise que le secrétariat technique de la réunion du Conseil réunira dans les projets de résolution l'essentiel des considérations et des décisions formulées durant le débat par les représentants titulaires des États membres présents.
- 0.5 Création de commissions
- 0.5.1 Le Président fait observer que, conformément aux dispositions de l'article 52 de son Règlement intérieur, le Conseil peut établir des commissions temporaires ou spéciales chargées d'examiner des questions en rapport avec la nature et les buts de l'Institut. Étant donné qu'aucune proposition n'a été présentée en vue de la création de commissions, le Président fait savoir que ces commissions pourront être formées durant la réunion si les représentants des États membres le jugent nécessaire.
- 0.6 Date et heure limites de présentation des propositions
- 0.6.1 Le Conseil fixe au 1^{er} septembre à 12 heures le dernier délai de présentation des propositions.

0.7 Durée de la réunion

0.7.1 Le plénum décide de clore la réunion le jeudi 1^{er} septembre à 16 h 30.

0.8 Droit de vote au sein du Conseil

0.8.1 Le Directeur général demande au Conseiller juridique d'expliquer la portée et l'application des règles de l'Institut relatives au droit de vote pendant les réunions du Conseil.

0.8.2 Le Conseiller juridique explique les règles relatives au droit de vote des États membres pendant les réunions du Conseil. Il se réfère aux dispositions de l'article 24 du Règlement intérieur du Conseil et aux autres dispositions qui régissent le droit de vote. Il ajoute que, selon l'information soumise par l'Administration de l'Institut, pour la première fois en douze ans, tous les États membres sont habilités à exercer leur droit de vote durant la Treizième réunion ordinaire du Conseil.

0.8.3 Le Directeur général exprime sa satisfaction devant le succès que représente la situation exposée par le Conseiller juridique. Il remercie les États membres des efforts qu'ils ont consentis pour s'acquitter de leurs engagements financiers envers l'Institut. Il fait observer que, face à cet appui, l'Administration se doit d'offrir des services de haute qualité.

0.9 Procédure pour élire le Directeur général

0.9.1 Le Président suggère que, puisqu'il n'y a qu'un seul candidat, l'élection du Directeur général se fasse par acclamation. Cette proposition est appuyée par tous les représentants titulaires des États membres présents.

0.10 Clôture de la séance

0.10.1 La séance préparatoire est levée à 9 h 42.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

1.1 Ouverture

1.1.1 La première séance plénière est ouverte à 15 h 30, le 30 août 2005, sous la présidence de M. Pablo Rizzo Pastor, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur.

1.2 Allocutions d'ouverture de la Troisième Réunion ministérielle tenue dans le cadre du processus des Sommets des Amériques

1.2.1 Le Président rappelle que la Troisième Réunion ministérielle se tient dans le cadre du processus des Sommets des Amériques. Il souligne que le dialogue et la négociation constituent des éléments distinctifs des temps nouveaux. Il fait observer que l'Équateur vit une démocratie participative, dans laquelle le gouvernement a pris des engagements avec les producteurs et d'autres acteurs du secteur agricole, dont il est tenu compte dans les négociations commerciales. Il précise que son pays s'attache à consolider un programme d'action interne concerté pour les dix prochaines années, qui deviendra politique d'État.

1.2.2 Il exprime le vœu que la réunion se transforme en un instrument d'échange de données d'expérience et qu'elle contribue avec force au processus de dialogue. Il brosse ensuite un tableau de la portée de la réunion et des attentes.

1.3 Exposé sur le rôle des réunions ministérielles tenues dans le cadre du processus des Sommets des Amériques

1.3.1 M. Luis Alberto Rodríguez, directeur du Secrétariat des Sommets des Amériques de l'Organisation des États Américains, présente un exposé sur le rôle des réunions ministérielles tenues dans le cadre du processus des Sommets des Amériques. Après un rappel de l'historique du processus, il passe en revue les Sommets des Amériques tenus à ce jour et souligne les points relatifs à l'agriculture et à la vie rurale contenus dans les déclarations correspondantes. Il explique les mécanismes de reddition de comptes et de suivi, les fonctions du Secrétariat et le rôle des réunions ministérielles dans le processus des Sommets. Enfin, il mentionne les activités préparatoires en

vue du Quatrième Sommet des Amériques qui se tiendra les 4 et 5 novembre prochains à Mar del Plata, Argentine.

1.4 *Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme d'action continental 2003-2005*

1.4.1 M. Lizardo de las Casas, secrétaire de la Réunion ministérielle, présente le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme d'action continental 2003-2005.

1.4.2 Il divise son exposé en trois parties. Dans la première, il fait état de la place accordée à l'agriculture et à la vie rurale dans le Programme d'action continental. Il explique ensuite le cadre d'orientation stratégique pour l'agriculture et la vie rurale et établit le lien avec le Plan AGRO 2003-2015, et il précise la portée de la nouvelle dynamique continentale. Il met en lumière l'établissement des nouvelles relations et la définition des objectifs pour le secteur agricole et agroalimentaire des Amériques. Enfin, il termine son exposé en présentant une synthèse des défis et des actions stratégiques pour la période 2006-2007.

1.5 *Conduite du processus de transformation et de modernisation de l'IICA*

1.5.1 Le Directeur général présente le rapport intitulé « Conduite du processus de transformation et de la réforme institutionnelle au sein de l'IICA ». Dans son exposé, il met en lumière les réussites de l'Administration à ce jour et explique comment il entrevoit l'avenir. Ce rapport est complété par un exposé de M. Mario Seixas, sous-directeur général adjoint et directeur du Secrétariat de coopération technique de l'IICA, sur les principaux progrès et résultats des activités de coopération technique réalisées pendant la période 2002-2005.

1.5.2 Le Directeur général fait état des efforts déployés pour promouvoir : l'efficacité opérationnelle, la prudence financière, l'utilisation optimale des ressources humaines, l'élargissement des relations avec des partenaires stratégiques et une nouvelle relation avec les États membres fondée sur la participation, la transparence et la reddition de comptes. Il explique que le processus de transformation institutionnelle respecte les caractéristiques suivantes, propres à une organisation moderne : une vision et une stratégie appropriée pour sa mise en œuvre; une structure de gestion adéquate; des mécanismes pour la gestion du rendement et l'évaluation; une définition de la clientèle, des partenaires stratégiques et des concurrents; des politiques

innovatrices pour la gestion des ressources humaines; des politiques, des processus et des méthodes de contrôle pour la gestion financière; des stratégies pour améliorer la communication et promouvoir l'image de marque de l'Institut; des principes et des valeurs; la responsabilité sociale et la capacité d'imaginer et d'anticiper l'avenir.

- 1.5.3 Il ajoute que l'IICA, afin de concrétiser sa nouvelle vision stratégique, a mis l'accent sur la promotion de l'agrobusiness, l'appui aux politiques et aux négociations commerciales, la promotion de la technologie et de l'innovation, le développement rural durable, et la formation et l'enseignement agricoles. Il explique que le but est de faire de l'Institut le chef de file en matière de coopération technique dans les Amériques et le partenaire privilégié des États membres dans leurs efforts pour promouvoir le développement de l'agriculture et le bien-être des populations rurales. Il souligne également que les progrès et les succès obtenus sont très largement attribuables au fait que les États membres et la Direction générale ont su travailler en équipe.
- 1.5.4 Enfin, il fait observer que l'IICA est prêt à appuyer les pays dans la mise en œuvre du Plan AGRO 2003-2015 et qu'il s'est doté d'une plus grande capacité pour promouvoir l'intégration continentale et la coopération horizontale, suivre la situation et les perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans le Continent et contribuer à la mise en place d'un programme d'action interinstitutionnel qui appuie le développement rural durable.
- 1.6 *Activités de coopération technique et résultats pendant la période 2002-2005*
- 1.6.1 M. Mario Seixas, sous-directeur général adjoint et directeur du Secrétariat de coopération technique de l'IICA, vient compléter l'exposé du Directeur général. Il présente les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme (PMT) de l'Institut pendant la période 2002-2005 et souligne les principaux résultats des activités de coopération technique réalisées par l'IICA pendant cette période. Il mentionne que l'Institut a continué de mettre l'accent sur trois aspects : a) adoption de la perspective interthématique grâce à laquelle les divers secteurs techniques ont pu apporter une réponse intégrée aux demandes des États membres; b) développement de la coopération horizontale entre les pays et les régions, l'IICA agissant comme intermédiaire efficace, et c) application de la stratégie « travailler ensemble » dans l'exécution des activités et des projets avec les organismes du Système

interaméricain, les organisations internationales et les organismes de coopération des pays développés.

1.6.2 Ensuite, il expose et illustre avec des exemples les principaux résultats de l'exécution des programmes de coopération technique aux niveaux national, régional et continental. Il fait état des réussites les plus pertinentes obtenues dans le cadre du programme d'action continental dans les domaines du développement de l'agrobusiness, des politiques et des négociations commerciales, de la technologie et de l'innovation, de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments, du développement rural durable, de l'enseignement et de la formation, et de la préparation de projets d'investissement. Puis il présente les résultats les plus pertinents des programmes des régions andine, Sud, centrale, Nord et caribéenne.

1.6.3 Enfin, il remercie les États membres de leur appui, qui a été essentiel pour permettre à l'Institut d'offrir de meilleurs services de coopération technique.

1.7 Élection du Directeur général

1.7.1 Le Président invite le plénum à ratifier de manière unanime et par acclamation l'élection de M. Chelston W.D. Brathwaite au poste de directeur général de l'Institut pour la période 2006-2010.

1.7.2 Le plénum accepte la proposition du Président et réélit le Directeur général par acclamation, avec une salve d'applaudissements.

1.8 Discours d'acceptation du Directeur général

1.8.1 M. Chelston W.D. Brathwaite accepte l'honneur que les États membres lui ont conféré en lui donnant la possibilité de terminer la mission qu'il s'était proposée en novembre 2001, lorsqu'il fut élu neuvième Directeur général de l'IICA. Il explique que cette décision des États membres honore son pays et la région des Caraïbes, sa famille et le personnel de l'Institut, qui œuvre à promouvoir les idéaux de cette organisation avec loyauté, dévouement et détermination.

- 1.8.2 Il remercie le gouvernement et le peuple de l'Équateur pour leur hospitalité, tous les États membres pour leur confiance et leur appui, et le Premier ministre de la Barbade et son cabinet pour avoir donné leur aval à sa candidature et pour l'avoir appuyée. Il exprime également sa gratitude aux chefs de gouvernement de la CARICOM, aux partenaires stratégiques de l'Institut, à sa femme et à ses enfants, à ses parents et, plus particulièrement, à Dieu qui lui a donné santé et force. Il rend hommage aux anciens directeurs généraux et il les remercie pour les précieux conseils et l'appui qu'ils lui ont apportés pendant son premier mandat.
- 1.8.3 Il passe en revue les questions stratégiques qu'il considère comme les piliers de sa première administration, en soulignant plus particulièrement le processus de modernisation institutionnelle. Il insiste pour que l'Institut établisse des alliances continentales avec des partenaires stratégiques en faveur du développement rural, dans le but de réduire la pauvreté et d'apporter la prospérité dans les zones rurales des Amériques. Il cite comme champs d'action primordiaux du programme d'appui aux États membres les domaines suivants : commerce et intégration; protection sanitaire agricole et innocuité des aliments; développement de l'agrobusiness, y compris l'incorporation de nouvelles technologies et la promotion de la compétitivité; gestion de l'environnement; modernisation du secteur agricole et développement du capital humain.
- 1.8.4 Il demande que l'on poursuive les efforts pour faire de l'IICA une institution d'excellence qui aide les producteurs du secteur agricole et agroalimentaire ainsi que la population rurale à rompre le cycle de la pauvreté et de la dépendance, tout en protégeant l'environnement et en participant de manière efficace à l'économie mondialisée.
- 1.8.5 Il conclut avec les trois idées suivantes : i) il est essentiel que les populations rurales aient des revenus élevés si l'on veut atteindre l'objectif de développement du millénaire de réduire la pauvreté; ii) la prospérité rurale est vitale pour la stabilité sociale et la gouvernance démocratique, et iii) la pauvreté rurale n'attend pas et, partant, on doit sans délai s'appliquer à résoudre ce grand problème.

1.8.6 Au nom de son gouvernement, le représentant de la Barbade remercie les États membres de l'appui et de la confiance qu'ils ont manifestés en ce qui a trait à la candidature de M. Chelston W.D. Brathwaite, et du soutien dont témoigne la réélection de M. Brathwaite pour un nouveau mandat, réélection qui a rallié les suffrages des 34 États membres.

1.9 *Clôture de la séance*

1.9.1 La première séance plénière est levée à 13 h 15.

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

2.1 Ouverture

2.1.1 La deuxième séance plénière est ouverte à 15 h 15 le 30 août 2005, sous la présidence de M. Pablo Rizzo Pastor, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur.

2.2 Dialogue ministériel sur la modernisation institutionnelle de l'IICA

2.2.1 Le représentant de la Bolivie, au nom du Conseil agricole du Sud (CAS), soumet une proposition en vue de la réorganisation et de la modernisation de l'IICA.

2.2.2 Le représentant de la Bolivie explique que la proposition vise à faire en sorte que le nouveau Plan à moyen terme (PMT) 2006-2010 soit établi à partir des programmes nationaux et régionaux de coopération technique. Il souligne que l'analyse des priorités sur le plan régional doit être prise en compte dans la définition d'un programme d'action continental, sur lequel serait fondé le PMT 2006-2010.

2.2.3 Le représentant de l'Argentine ajoute que la proposition prévoit également que les affectations budgétaires de l'Institut concordent avec les programmes d'action régionaux. Il explique au plénum que la proposition peut être distribuée sous forme imprimée.

2.2.4 Le représentant du Honduras félicite le Directeur général de son exposé sur les progrès institutionnels. En ce qui concerne la nouvelle vision stratégique, il s'inquiète du caractère multisectoriel que l'on souhaite donner aux activités de l'IICA, compte tenu des limitations financières de l'Institut et, surtout, du fait que celui-ci n'a pas de mandat pour assumer un tel rôle. Il ajoute que le prochain PMT doit être établi avec la participation des pays et qu'il doit être axé sur les secteurs qui relèvent de l'Institut. S'agissant de la proposition du CAS, il appuie l'idée d'établir le PMT avec la participation des pays, mais il se dit en désaccord avec les lignes directrices relatives au budget.

- 2.2.5 Le représentant du Canada fait observer que les délibérations au sujet de la proposition du CAS pourraient donner lieu à des différends et, partant, il demande qu'elle soit examinée selon les procédures institutionnelles déjà définies par le Conseil.
- 2.2.6 Le représentant de l'Uruguay fait valoir que la proposition du CAS vise à renforcer les conseils régionaux en tant qu'instances permettant d'aborder ensemble des problèmes communs et d'analyser des questions qui pourraient être incorporées dans le PMT. Il reconnaît que la procédure suivie par le CAS n'est pas celle qui a été établie par le Conseil, mais il souligne que l'intention est de contribuer à la modernisation institutionnelle.
- 2.2.7 Le représentant des Bahamas explique que l'IICA est un organisme qui offre des services de coopération technique aux pays et que chaque pays doit établir ses lignes d'action nationales pour améliorer le secteur agroalimentaire. Il considère que l'Institut doit poursuivre ses actions de coopération technique à l'échelle continentale et qu'il ne doit pas concentrer ses efforts sur des blocs régionaux.
- 2.2.8 Le représentant du Mexique fait observer que les différentes régions du Continent sont dotées d'instances agricoles régionales telles que le Groupe technique agricole du Nord, le CORECA, le CAC et autres, et que les forums organisés par l'IICA ont servi d'espaces de rencontre. Il appuie le représentant du Canada et suggère que la proposition du CAS soit examinée par le Comité exécutif.
- 2.2.9 Le représentant du Nicaragua suggère qu'une commission soit créée avec des représentants des cinq régions pour analyser la proposition du CAS et qu'un rapport soit présenté aux fins d'examen à la prochaine réunion du Conseil.
- 2.2.10 Le représentant du Brésil explique que la proposition du CAS pourrait être examinée par un groupe de travail qui serait constitué de dix personnes, soit un représentant titulaire et un suppléant pour chaque région. Ce groupe de travail disposerait de quatre-vingt-dix jours pour présenter un rapport au Directeur général.

- 2.2.11 Le Président suggère que, dans une première étape, une commission soit créée, conformément au premier point de la proposition du CAS, pour analyser cette proposition. Ladite commission serait chargée de préparer des ébauches de propositions qui seraient examinées par les instances institutionnelles respectives.
- 2.2.12 Le Directeur général rappelle au plénum l'existence de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) et explique comment ladite Commission est constituée. Il suggère ensuite que la proposition du CAS soit examinée par cette Commission et que celle-ci présente un rapport dans un délai de quatre-vingt-dix jours.
- 2.2.13 Les représentants de l'Argentine et du Mexique font valoir qu'il est préférable de créer une commission ad hoc pour analyser la proposition, constituée de deux représentants de chaque région. Le plénum accepte cette suggestion.
- 2.2.14 Le Président demande aux représentants des différentes régions de se réunir et de choisir leurs deux représentants au sein de la commission qui analysera la proposition du CAS, et de faire connaître les noms de ces représentants au plus tard le lendemain.
- 2.2.15 Le représentant d'Haïti explique qu'il est important de trouver un mécanisme permettant de prendre en compte les questions qui intéressent chaque pays. Il suggère que soient créés deux fonds fiduciaires, l'un pour la mise au point de nouvelles énergies et l'autre pour le transfert des savoirs correspondants.
- 2.3 Questins stratégiques à l'horizon 2015
- 2.3.1 Le potentiel des agrobiotechnologies (ABT) dans l'agriculture des Amériques
- 2.3.1.1 M. Mario Seixas, sous-directeur général adjoint et directeur du Secrétariat de coopération technique, expose la question, présente l'orateur, M. Albert Sasson, dont il résume la carrière professionnelle. Il souligne l'importance, pour l'IICA, d'appuyer les pays dans la mise au point des ABT.

- 2.3.1.2 M. Sasson explique que la mise au point des ABT est le fruit de travaux menés par des visionnaires dans le domaine des sciences de la vie. Il précise que les ABT ne résolvent pas tous les problèmes des producteurs, mais qu'elles peuvent aider à atténuer la pauvreté lorsqu'elles sont utilisées comme un outil pour ajouter de la valeur à l'agriculture. Il fait observer que les ABT offrent un éventail de possibilités aux Amériques vu que leur utilisation fait appel à toutes sortes de techniques, des plus simples aux plus complexes, de telle sorte que chaque pays peut investir dans les ABT selon ses capacités. Enfin, il affirme que plusieurs pays des Amériques ont déjà défini une stratégie en matière d'ABT et que les pays doivent mettre à profit la possibilité de se lancer dans l'agrobiotechnologie de manière responsable et sûre car les ABT constituent un moyen d'éradiquer la pauvreté et d'accroître la compétitivité. Il souligne que l'IICA peut assumer un rôle de collaborateur dans ce domaine et appuyer les pays par le biais de la coopération technique horizontale.
- 2.3.2 Exposé sur les perspectives de l'industrie agroénergétique dans les Amériques
- 2.3.2.1 M. Mario Seixas, sous-directeur général adjoint et directeur du Secrétariat de coopération technique, expose la question, présente l'orateur, M. Luiz Carlos Correa Carvalho, et résume sa carrière professionnelle.
- 2.3.2.2 M. Carvalho brosse un tableau de l'évolution, des possibilités et des perspectives de l'agroénergie et des biocombustibles dans le marché. Il ajoute que la production de bioénergie fait de plus en plus d'adeptes dans les nations qui souhaitent diversifier la production agricole et avoir accès à de nouveaux marchés. Il décrit les succès de l'expérience brésilienne en ce qui a trait à la production d'éthanol à partir de canne à sucre. Il souligne que, dans les pays producteurs de sucre, d'éthanol et d'autres biocombustibles à faible coût, la production de ces denrées peut croître rapidement. Enfin, il précise que l'agroénergie apporte une réponse à la crise énergétique et qu'elle peut jouer un rôle clé pour ajouter de la valeur à l'agriculture, garantir un marché aux producteurs et favoriser la réduction de la pollution et la paix dans le monde. Il considère que l'IICA peut contribuer à établir l'utilité de ce type d'énergie pour les pays.
- 2.3.3 Dialogue ministériel sur les questions stratégiques
- 2.3.3.1 Le Président demande au représentant d'El Salvador d'assumer temporairement la présidence de la réunion.

- 2.3.3.2 Le représentant de l'Argentine souligne le rôle potentiel de la biotechnologie dans l'éradication de la pauvreté. Il explique qu'il s'agit d'un outil de savoir et qu'il est important de rappeler aux chefs d'État la pertinence et le caractère prioritaire de cette question pour les pays.
- 2.3.3.3 Le représentant du Chili fait observer qu'il demeure nécessaire de consolider la place de la biotechnologie dans l'agriculture. En effet, les codes en vigueur sont désuets et ne conviennent pas aux besoins actuels et futurs. Il ajoute que le grand défi consiste à conceptualiser le nouveau paradigme. Enfin, il explique que son pays poursuit les recherches dans le domaine des biotechnologies, mais de façon très conservatrice.
- 2.3.3.4 Le représentant du Paraguay fait observer que l'utilisation des bioproduits a un coût et que le défi consiste à faire en sorte que les petits producteurs dans les campagnes aient véritablement accès à cette technologie.
- 2.3.3.5 Le représentant de l'Uruguay explique que la question de la biotechnologie est complexe car elle comporte de nombreux aspects qui ne sont pas nécessairement analysés dans une même perspective. Il ajoute qu'il est important de tenir compte du point de vue des consommateurs sur ce sujet, ainsi que du coût associé à l'importation des semences améliorées.
- 2.3.3.6 Le représentant de l'Argentine souligne la capacité des pays en matière de mise en œuvre des ABT, ainsi que l'importance de rendre ces technologies accessibles à tous par le biais d'activités de coopération horizontale.
- 2.3.3.7 Le représentant du Brésil félicite les orateurs et l'IICA d'avoir mis les questions de l'agroénergie et de la biotechnologie à l'ordre du jour de la réunion du Conseil. Pour sa part, il met à la disposition des pays membres de l'Institut les données de l'expérience brésilienne dans ces deux domaines.
- 2.3.3.8 Le représentant du Canada fait observer qu'il importe d'évaluer ce que le secteur primaire retire des services fournis par ces deux activités, soulignant que les recherches menées dans son pays révèlent que l'impact est peu important. Il mentionne que ce faible impact n'aide pas à améliorer le niveau de revenu des producteurs primaires et que, partant, il ne contribue pas à réduire la pauvreté rurale.
- 2.3.3.9 Le Directeur général remercie les orateurs et les ministres de leurs interventions.

2.4 Clôture de la séance

2.4.1 La deuxième séance plénière est levée à 17 h 30.

TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

3.1 Ouverture

3.1.1 La troisième séance plénière est ouverte à 9 heures le 31 août 2005, sous la présidence de M. Pablo Rizzo Pastor, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur.

3.2 Réduction de la pauvreté, création d'emplois et promotion de la prospérité rurale

3.2.1 M. Fernando del Risco, secrétaire technique du Conseil, présente l'orateur, M. Sergio Sepúlveda, directeur de la division du développement rural durable de l'IICA, et résume sa carrière universitaire et professionnelle.

3.2.2 M. Sergio Sepúlveda présente le rapport intitulé « Politiques pour la prospérité rurale ». Il explique que les Amériques doivent relever quatre défis qui concernent aussi bien leurs politiques publiques que les programmes d'action relatifs à l'agriculture, à l'environnement et au développement rural : a) atténuer la pauvreté, en tant que condition structurelle; b) mettre à profit le rôle stratégique de l'agriculture pour atteindre les objectifs de prospérité et de bien-être de la population rurale; c) améliorer la capacité de réponse du monde rural aux changements qui surviennent dans le milieu, et d) concilier les exigences du marché, la spécialisation de la production et l'utilisation durable des ressources naturelles.

3.2.3 Il conclut en faisant observer que la proposition peut être vue, en résumé, comme un ensemble de politiques visant les filières productives, les territoires, les institutions et les acteurs sociaux, et que, si ces politiques sont correctement articulées, elles pourront engendrer les synergies nécessaires pour améliorer sensiblement l'emploi, les revenus et les autres éléments de la prospérité rurale. À cette fin, il propose d'établir une plate-forme pour articuler les politiques d'ici l'année 2015, qui incorporera les divers secteurs de la société, facilitera la transition vers les objectifs du Plan AGRO 2003-2015 et contribuera à la réalisation des Objectifs du Millénaire. Une telle articulation permettra de rendre accessibles et d'accroître les possibilités de synergie entre l'agriculture, le commerce et le secteur rural; entre l'agriculture et d'autres secteurs générateurs de développement, et entre

l'agriculture, le milieu rural et l'environnement. Pour cela, il faut articuler les programmes d'action intersectoriels autour d'une plate-forme d'innovation, avec leurs mécanismes institutionnels et leurs plans d'action respectifs.

3.3 Politiques d'État pour la mise en œuvre du Plan AGRO 2003-2015

3.3.1 Exposé du représentant du Chili

3.3.1.1 Le représentant du Chili dresse un tableau de l'expérience chilienne en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques axées sur le développement du secteur agroalimentaire. Il explique le contexte dans lequel a été élaborée la politique agricole chilienne actuelle, dont l'objectif est de faire concorder une vision et une politique qui permettent de réaliser pleinement le potentiel agroalimentaire chilien, en appelant tous les acteurs productifs à participer.

3.3.1.2 Il énumère tous les facteurs qui ont contribué au succès de cette expérience, tels que les faits de pouvoir compter sur l'appui politique présidentiel, d'incorporer d'autres ministères, d'établir des mécanismes de suivi clairs, d'avoir défini une vision exigeante mais réaliste (s'en tenir à ce qui est réalisable), de s'occuper du conjoncturel et du moyen terme, de revitaliser les activités sectorielles (surtout les exportations) et de suivre une idée centrale (le Chili : puissance agroalimentaire).

3.3.2 Exposé du représentant du Honduras

3.3.2.1 Le représentant du Honduras explique que son pays a défini sa politique agricole avec l'appui du gouvernement chilien et qu'il a ainsi créé la Table de concertation agricole hondurienne, mécanisme qui réunit les secteurs public, privé et universitaire ainsi que des organisations de la société civile. Il ajoute que les participants à la table de concertation ont analysé la situation de l'agriculture hondurienne, établi une vision stratégique et conclu des accords.

3.3.3 Exposé du représentant du Costa Rica

3.3.3.1 Le représentant du Costa Rica mentionne que, dans le cas de son pays, l'éducation et la santé ont été des facteurs clés pour la mise en œuvre de politiques axées sur le développement du secteur agroalimentaire d'exportation et pour la politique d'augmentation des salaires. Il fait valoir que ces facteurs ont aidé à diversifier le panier de produits d'exportation.

3.3.4 Exposé du représentant du Guatemala

3.3.4.1 Le représentant du Guatemala explique que la politique de son pays est fondée sur la certitude juridique de la possession de la terre et sur la démocratisation du crédit. Il ajoute que lesdites politiques visent à apporter une réponse à quatre questions fondamentales : dans quoi travaille-t-on (forêts, pépinières et fruits), avec quoi (programme *Guate Invierte* [le Guatemala investit] et programme des assurances agricoles), pourquoi (gestion de bassins) et en vue de quoi (accès aux marchés en Amérique centrale, au Mexique, aux États-Unis, dans l'Union européenne et en Chine).

3.3.5 Exposé du représentant du Paraguay

3.3.5.1 Le représentant du Paraguay explique que le développement rural doit répondre à une vision intégrée. Il fait observer que, dans le cas de son pays, des plans locaux de développement agricole ont encouragé la participation des gouvernements locaux. Il précise que la politique agricole est définie au niveau des municipalités, qui sont chargées de déterminer les objectifs locaux de cette politique, tandis que le ministère a eu pour tâche d'articuler les services avec les municipalités et entre celles-ci et de trouver le financement nécessaire.

3.3.6 Exposé du représentant du Guyana

3.3.6.1 Le représentant du Guyana fait état des problèmes actuels auxquels son pays fait face dans des secteurs clés de son économie tels que les secteurs du sucre, du riz et de la banane, et il explique que les bas cours internationaux et les subventions accordées aux secteurs productifs dans les pays développés ont considérablement nui au secteur productif national.

3.3.6.2 Il précise que son pays oriente sa politique, dans la mesure de ses possibilités financières, sur l'utilisation de la science et de la technologie afin de réduire les coûts de production et d'améliorer la compétitivité, ainsi que sur l'organisation des producteurs, ce qui facilite l'accès aux services de soutien et aux ressources productives. La recherche de valeur ajoutée, la diversification des cultures et les programmes d'enseignement à l'intention des agriculteurs afin qu'ils puissent prendre part au processus de mondialisation constituent des éléments importants de la politique agricole du Guyana.

3.3.7 Exposé du représentant de Saint-Kitts-et-Nevis

3.3.7.1 Le représentant de Saint-Kitts-et-Nevis explique que, dans son pays, à l'instar du Guyana, la question du secteur sucrier est cruciale et que, partant, le gouvernement s'attache à trouver des cultures de remplacement pour les paysans et les travailleurs liés à cette industrie.

3.3.7.2 La recherche de solutions aux problèmes qui ont surgi dans ce secteur a donné lieu à une analyse de solutions de remplacement comme la production d'éthanol et l'utilisation de la bagasse pour l'alimentation animale.

3.3.8 Exposé du représentant du Mexique

3.3.8.1 Le représentant du Mexique explique que son pays a concentré ses efforts sur les mesures visant à promouvoir la production par le biais de programmes d'appui au secteur agroalimentaire qui ont permis d'accroître la production et l'accès aux marchés internationaux.

3.3.8.2 On a cherché de nouvelles sources de financement pour le secteur et l'intégration de chaînes de valeur. Par ailleurs, le Mexique s'est attaché à incorporer les producteurs primaires aux filières productives, à utiliser les ressources naturelles de manière rationnelle et à tirer profit des avantages offerts par la biotechnologie.

3.3.9 Exposé du représentant de la Jamaïque

3.3.9.1 Le représentant de la Jamaïque fait observer que, dans son pays, l'IICA est devenu un accompagnateur technique dans la mise en œuvre de la politique sectorielle. Il ajoute que l'exode rural a entraîné un problème social qui a une incidence néfaste sur les autres secteurs, notamment sur celui du tourisme. Il précise que le manque de financement, les catastrophes naturelles à répétition qui nuisent constamment à la compétitivité du secteur et l'exode rural constituent trois problèmes que la politique agricole de son pays tente de résoudre.

3.3.9.2 Il explique que, en raison de la chute de la production agricole à la suite de l'ouragan Andrew, le prix de vente des biens agricoles importés a augmenté de façon disproportionnée, puisqu'il n'y avait pas de concurrence. En conséquence, il considère que la survie de l'agriculture est essentielle à la survie de la démocratie et de l'autodétermination des peuples.

3.3.10 Exposé du représentant des Bahamas

3.3.10.1 Le représentant des Bahamas fait observer que le principal problème auquel son pays fait face réside dans la faiblesse de la participation des jeunes au secteur agroalimentaire, de telle sorte que les agriculteurs sont principalement des personnes d'un certain âge. Il explique cette situation par le fait que les jeunes préfèrent chercher des emplois dans des secteurs comme ceux de la finance ou du tourisme, plus dynamiques économiquement. Il précise que, dans son pays, la politique agricole a été axée principalement sur la recherche de programmes qui incitent les jeunes à participer aux activités du secteur agroalimentaire, mais que cette politique n'a pas encore donné de résultats positifs.

3.3.11 Exposé du représentant de la République dominicaine

3.3.11.1 Le représentant de la République dominicaine fait valoir que les petits et moyens producteurs ont des problèmes pour acquérir de nouvelles technologies parce qu'ils manquent de capitaux et qu'ils éprouvent des difficultés à obtenir du crédit. Il présente des réflexions sur l'importance de l'établissement de fonds fiduciaires qui permettraient aux producteurs d'avoir accès à un financement en temps opportun pour acquérir des technologies.

3.3.12 Exposé du représentant du Venezuela

3.3.12.1 Le représentant du Venezuela explique comment son pays a été en mesure de répondre aux principaux besoins du secteur agroalimentaire, en mettant en place des « missions ». Il fait observer que, grâce à ces « missions », son pays a pu accroître les capacités et le financement de l'agriculture, favoriser l'adjudication de terres aux producteurs qui disposent de l'infrastructure nécessaire, créer des emplois dans le secteur agricole, ouvrir des marchés qui garantissent la vente des produits et améliorer la santé dans le secteur rural.

3.3.13 Commentaires au sujet des exposés

3.3.13.1 Le Directeur général remercie les différentes délégations de leur participation. Il ajoute que, dans l'élaboration du prochain Plan à moyen terme de l'IICA, il faudra tenir compte des défis nationaux actuels et de l'intégration avec d'autres ministères et organismes de financement. Il précise que ledit plan devrait être fondé sur une stratégie qui permette à l'Institut de répondre de façon intégrée aux besoins des pays. À son avis, il

est important que des organismes comme l'OEA, la BID, l'OPS et l'IICA établissent un plan d'action interinstitutionnel pour le développement à moyen terme.

- 3.3.13.2 Le représentant de la Colombie exprime sa préoccupation au sujet d'un problème qui vient de surgir dans son pays. Il explique que la Banque mondiale allègue que l'IICA n'est pas en mesure d'exécuter des projets financés par la Banque en raison d'un conflit d'intérêt. La Banque fait valoir que, étant donné que le ministère de l'Agriculture est bénéficiaire du crédit et que le ministre fait partie du Conseil, qui est l'un des organes de direction de l'IICA, si l'Institut administre les fonds, celui-ci agit à la fois en tant que bénéficiaire et exécuteur du crédit. En conséquence, l'Institut ne peut exécuter les prêts de cet organisme financier. Le Ministre soulève ce problème parce que cet argument pourrait être invoqué par la Banque dans d'autres pays, et l'Institut se trouverait ainsi empêché d'exécuter les prêts de cette institution financière.
- 3.3.13.3 Le représentant de l'Équateur résume la présidence et passe au point suivant de l'ordre du jour.
- 3.4 *Exposé intitulé « Mise en place d'un système d'information sur l'agriculture et la vie rurale pour le suivi du Plan AGRO 2003-2015 »*
- 3.4.1 M. Lizardo de las Casas, secrétaire technique de la Troisième Réunion ministérielle, présente un exposé sur le cadre conceptuel et référentiel du système. Il explique que ce système doit réunir les informations sur les mesures prises pour concrétiser les engagements, l'impact de ces mesures sur la situation de l'agriculture et de la vie rurale, et les perspectives et perceptions des dirigeants du secteur agricole et agroalimentaire.
- 3.4.2 Le Secrétaire technique de la Troisième Réunion ministérielle invite M^{me} Martine Driven, chef de l'Unité du développement agricole de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), à présenter le document intitulé « Indicateurs pour le Plan AGRO 2003-2015 relatif à l'agriculture et à la vie rurale des Amériques ».
- 3.4.3 M^{me} Driven explique que les délégués ministériels ont établi 204 indicateurs importants pour le Plan AGRO, mais que la CEPALC, avec l'information fournie au sujet de divers indicateurs par les organismes qui ont participé au projet, a pu inclure des données concernant seulement 54 des indicateurs de la matrice du Plan AGRO, qui portent sur 27 thèmes.

3.5 *Clôture de la séance*

3.5.1 La troisième séance plénière est levée à 13 h 50.

QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 4.1 Ouverture
- 4.1.1 La quatrième séance plénière est ouverte à 15 heures le 31 août 2005, sous la présidence de M. Pablo Rizzo Pastor, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur.
- 4.2 Présentation des accords ministériels sur la mise en œuvre et le suivi du Programme d'action continental 2003-2005
- 4.2.1 M. Jorge Hernán Chiriboga, en sa qualité de président du GRICA 2005, présente les projets d'accords ministériels sur la mise en œuvre et le suivi du Programme d'action continental. Il divise son exposé en trois parties. Dans la première partie, il fait référence à la mise en œuvre et au suivi du Plan AGRO 2003-2015 en préparation de la Quatrième Réunion ministérielle. Dans la deuxième partie, il traite du système d'information pour le suivi du Plan AGRO 2015 et, dans la troisième, il aborde la question des contributions pour le projet de Déclaration de Mar del Plata du Quatrième Sommet des Amériques qui se tiendra en Argentine les 4 et 5 novembre 2005.
- 4.3 Élection de la sous-commission chargée d'analyser la « Proposition du CAS relative à la réorganisation et à la modernisation de l'IICA »
- 4.3.1 Le Président soumet au plénum la question de la création d'un groupe de travail chargé d'analyser la « Proposition du CAS relative à la réorganisation et à la modernisation de l'IICA » qui figure dans la résolution CAS/Res.01(URE-2005) du 29 août 2005.
- 4.3.2 Les représentants du Canada, des États-Unis d'Amérique et du Guatemala demandent que la proposition soit présentée officiellement et sollicitent l'opinion technique du Conseiller juridique.
- 4.3.3 Le Directeur général explique que, à la demande de la Direction générale et par une résolution du Conseil, l'Institut a créé la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG), entité consultative qui a pour mandat de faciliter le dialogue avec les États membres au sujet d'initiatives administratives et financières. Cette Commission est composée de neuf

représentants, dont six représentent les États membres qui contribuent le plus au budget de l'Institut (Argentine, Canada, États-Unis d'Amérique, Mexique et Venezuela).

- 4.3.4 Il estime que, par sa nature, la CCSQG constitue un mécanisme adéquat pour examiner la question soulevée par le CAS et il va même jusqu'à suggérer que la composition de la Commission pourrait être élargie par le Conseil. Il souligne que la création d'une autre commission aurait pour principaux inconvénients le coût et le temps.
- 4.3.5 Le représentant de l'Argentine demande des éclaircissements au sujet de la capacité du Conseil d'élargir ou de modifier la CCSQG.
- 4.3.6 Le Conseiller juridique explique l'historique, les principales caractéristiques et les fonctions de la CCSQG. Il précise que le maintien de cette Commission doit être ratifié par le Conseil. Il rappelle que cette Commission a un caractère consultatif, qu'elle n'a aucun pouvoir de décision et que ses recommandations ne sont pas contraignantes. Il conclut que la CCSQG remplit toutes les conditions nécessaires pour mener à bien l'analyse de la proposition soumise par le CAS et que, au besoin, le Conseil peut modifier ses statuts, ce qui permettrait d'élargir, voire de redéfinir, la portée de la Commission.
- 4.3.7 Le représentant du Canada propose de créer, au sein de la CCSQG, une sous-commission chargée d'analyser la proposition du CAS. Il suggère également de fixer des échéances et de définir des responsabilités.
- 4.3.8 Le Conseiller juridique confirme que le Conseil a le pouvoir de créer des sous-commissions ou des groupes de travail au sein de la CCSQG.
- 4.3.9 Le représentant du Brésil veut savoir qui convoque ces groupes de travail. Il propose également que soit créé un groupe exécutif composé de deux représentants de chaque région et que les résultats des travaux de ce groupe soient présentés à la CCSQG.
- 4.3.10 Les représentants des États-Unis, de Saint-Kitts-et-Nevis, du Mexique, du Nicaragua, de l'Équateur et du Canada appuient la création d'une sous-commission chargée d'analyser la proposition du CAS.

- 4.3.11 Le représentant du Honduras se dit préoccupé par le fait que la proposition du CAS n'est pas examinée dans le contexte du PMT 2006-2010. Il propose que soit créé un comité chargé de conseiller la Direction générale au sujet du PMT, lequel formerait à son tour un sous-comité pour analyser la proposition du CAS. Une telle façon de procéder permettrait d'effectuer une analyse cohérente et de travailler de manière intégrée.
- 4.3.12 Le représentant du Guatemala se dit d'accord avec la création du groupe de travail, étant entendu qu'il s'agirait d'une sous-commission à caractère temporaire, qui rendrait des comptes à la CCSQG et qui aurait pour mandat d'examiner la proposition du CAS.
- 4.3.13 Le Président demande que, avant que soit créée la sous-commission, le Conseil ratifie la prorogation du mandat de la CCSQG qui vient à échéance au cours de la présente réunion ordinaire du Conseil. Le plénum approuve la proposition à l'unanimité. Le Directeur général précise que sera distribué sous peu un projet de résolution rendant cette décision officielle.
- 4.3.14 Le Président suggère que les représentants des États membres se réunissent par région afin de désigner leurs délégués au sein de la sous-commission qui analysera la proposition du CAS.
- 4.3.15 Le représentant d'El Salvador assume provisoirement la présidence de la réunion et demande aux porte-parole des groupes de représentants qu'ils fassent connaître leurs choix. Conformément aux propositions des diverses régions, la sous-commission est composée des représentants des Bahamas et de la Jamaïque pour les Caraïbes, de la Colombie et de l'Équateur pour la région andine, du Nicaragua et du Honduras pour la région centrale, des États-Unis d'Amérique et du Canada pour la région Nord, et de l'Argentine et de la Bolivie pour la région Sud. Dans chaque région, le représentant du premier pays nommé sera le titulaire et le représentant du second, le suppléant.
- 4.4 Cérémonie de signature de l'Accord ministériel de Guayaquil
- 4.4.1 Le président de la Réunion ministérielle, M. Pablo Rizzo Pastor, a procédé à l'adoption de l'Accord ministériel de Guayaquil pour l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques, fruit du consensus obtenu au sein du GRICA 2005, en invitant les ministres et chefs de délégation à signer le document. Ont agi en qualité de témoins d'honneur M. Alfredo Palácio González, Son Excellence le président constitutionnel de la République de l'Équateur et M.

Chelston W.D. Brathwaite, Directeur général de l'IICA. En signant l'Accord ministériel de Guayaquil, les ministres ont réaffirmé leur engagement à l'égard du Plan AGRO 2003-2015.

4.5 Clôture de la séance

- 4.5.1 La quatrième séance plénière est levée à 18 h 50.

CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 5.1 Ouverture
- 5.1.1 La cinquième séance plénière est ouverte à 9 h 30 le 1^{er} septembre 2005, sous la présidence de M. Pablo Rizzo Pastor, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur.
- 5.1.2 Le représentant de Sainte-Lucie demande au plénum d'observer une minute de silence en solidarité avec les victimes de l'ouragan Katrina aux États-Unis d'Amérique.
- 5.1.3 Le représentant des États-Unis remercie toutes les délégations présentes de leur solidarité.
- 5.2 Projet de résolution : « Activités intégrées dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité »
- 5.2.1 Le représentant d'Haïti fait état d'un document, renfermant une proposition, remis par sa délégation au Directeur général au sujet de ces deux questions. Il explique que la proposition porte sur la création d'un fonds fiduciaire qui servirait à financer des investissements axés sur les petits et moyens producteurs. Il demande que le document soit analysé, selon les procédures institutionnelles appropriées.
- 5.2.2 Le Président demande au Directeur général que la proposition soumise par le représentant d'Haïti soit analysée.
- 5.2.3 Le représentant de l'Argentine fait valoir qu'il serait nécessaire de disposer de plus de temps pour analyser le document remis par le représentant d'Haïti afin que les membres du plénum puissent prendre une décision plus éclairée au cas où ils auraient à approuver la proposition.
- 5.2.4 Le représentant du Venezuela fait observer que l'Institut ne doit pas prendre position sur les agrobiotechnologies (ABT) car il s'agit d'une question très controversée. Il revient en effet aux pays de prendre position, et non à un organisme international composé par des pays qui ont des opinions très différentes au sujet de cette question. Il se dit préoccupé par le caractère

biaisé des exposés présentés sur la question des ABT, dans lesquels seuls les aspects positifs de ces technologies ont été mis en évidence.

- 5.2.5 Le représentant du Mexique explique qu'il convient que l'IICA puisse effectuer des analyses objectives sur les ABT et fournir cette information aux pays afin que chacun puisse prendre position, de manière éclairée. Il ajoute qu'il est essentiel de détenir de l'information et que, par sa fonction, l'IICA peut agir comme diffuseur d'information et instance de coopération horizontale sur ces questions. Il précise que le gouvernement du Mexique appuie cette initiative et met à la disposition des autres pays les progrès accomplis dans ce domaine par le Mexique.
- 5.2.6 Le représentant de l'Argentine remercie l'IICA de la collaboration qu'il a offerte aux pays du CAS sur cette question et souligne que, grâce à cet appui, il a été possible de tenir trois réunions ministérielles. Il suggère d'éliminer les points 3 et 4 du dispositif du projet de résolution car il considère que la proposition devra être peaufinée et qu'elle devra inclure un budget.
- 5.2.7 Le Directeur général remercie les représentants pour leurs commentaires et signale que l'IICA n'adoptera pas de position officielle sur cette question cruciale. Il ajoute que, comme en témoignent l'objectif et l'esprit du projet de résolution sur les ABT qui a été présenté au plénum, l'Institut restera neutre et que son rôle consistera à diffuser de l'information à ses pays membres et à effectuer des analyses objectives des enjeux.
- 5.2.8 Le représentant de l'Uruguay explique que la problématique des ABT réside dans le fait que cette question dépasse les fonctions des ministères de l'Agriculture. En conséquence, il fait observer qu'il importe de bien définir les enjeux et le degré de profondeur auquel on veut parvenir, et d'inclure d'autres ministères lorsqu'on examine la question des ABT. Il demande du temps pour analyser les répercussions nationales que pourrait avoir la proposition présentée par la délégation d'Haïti.
- 5.2.9 Le représentant des États-Unis d'Amérique remercie l'IICA d'avoir mis la question à l'ordre du jour et souligne qu'il est important que les pays puissent prendre leurs décisions en se fondant sur des connaissances scientifiques. Il précise que les États-Unis d'Amérique sont disposés à partager l'information sur cette question.

- 5.2.10 Le représentant du Canada suggère de prendre le programme présenté par l'IICA comme point de départ et de poursuivre le travail à partir de là; il ajoute que le gouvernement du Canada appuie cette initiative.
- 5.2.11 Le Directeur général suggère au Secrétariat de préparer une proposition avec les observations présentées, proposition qui sera analysée par la CCSQG et qui sera ensuite examinée par le Comité exécutif pendant sa prochaine réunion.
- 5.2.12 Le représentant de l'Argentine joint sa voix à celle du représentant du Canada. Il fait savoir que l'Argentine a l'intention d'envoyer des personnes compétentes à la CCSQG, formées dans le domaine de l'étude des répercussions politiques de la question des ABT, afin de permettre une meilleure analyse de la proposition.
- 5.2.13 Le représentant du Honduras suggère que l'IICA, au nom du Conseil, envoie des propositions de financement à des organismes donateurs afin d'obtenir des fonds extérieurs pour la mise en œuvre de ces initiatives.
- 5.2.14 Le représentant du Mexique fait savoir que son pays a envoyé des observations au sujet du document contenant la proposition et demande aux autres pays de faire de même. Il explique qu'à la suite de la dernière réunion du Conseil, conformément à la résolution n° 386, un groupe de travail a été créé avec pour mandat d'élaborer le document qui vient étayer la proposition examinée.
- 5.2.15 Le représentant de l'Uruguay indique que son pays n'est pas prêt à voter sur des décisions qui ne garantiraient pas la participation de tous les membres du Conseil.
- 5.2.16 Le Président résume les diverses observations formulées par les représentants de la Bolivie, du Canada, du Mexique, du Honduras, des États-Unis et de l'Argentine. Il soumet la résolution au plénum, laquelle est adoptée avec un nouveau libellé dans les points suivants:
- a) Dans le paragraphe 5 des « Considérant », il convient de clarifier l'expression « seront incorporés » les observations et commentaires des États membres.
 - b) Dans le point n° 1 du dispositif, il convient de préciser que l'examen de la proposition sera effectué par les représentants désignés par les ministères

de l'agriculture, afin de terminer dans les plus brefs délais le projet de Programme continental dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité.

- c) On recommande d'éliminer le point n° 3 du dispositif, compte tenu du fait que la proposition technique sera peaufinée et que, partant, il faudra préparer un nouveau projet de budget.
- d) Dans le point n° 4 du dispositif, les États membres sont priés d'apporter des contributions volontaires, hors quote-part, pour financer la mise en œuvre de la proposition et ils sont également invités à appuyer les démarches et les négociations entreprises par l'IICA auprès d'organismes de coopération technique et financière, afin d'obtenir des ressources pour financer le programme en question.

5.3 *Projet de résolution : « Projet de programme continental dans le domaine de l'agroénergie »*

- 5.3.1 Le représentant de la Bolivie demande que, dans le point 2.b du dispositif de ce projet de résolution, il soit clarifié que ce seront les ministres de l'agriculture qui désigneront les experts qui formeront l'équipe de travail.
- 5.3.2 Le représentant du Canada s'inquiète de ne pas pouvoir voter en faveur de la résolution si le point 2.b établit qu'un plan continental sera mis en place. Il explique qu'il lui faudrait consulter son gouvernement car la question de la bioénergie dépasse les prérogatives du ministère de l'Agriculture du Canada.
- 5.3.3 Les représentants du Brésil, du Canada et des États-Unis suggèrent l'emploi des mots « agroénergie » et « biocombustibles » dans le texte de la résolution.
- 5.3.4 Le Président résume les observations et les modifications proposées et soumet ensuite le projet de résolution au plénum. Le projet de résolution est adopté avec un nouveau libellé dans les points suivants du dispositif :
 - a) Point n° 1: « De demander à l'IICA qu'il agisse en tant que plate-forme de coopération continentale afin de faciliter la diffusion et la mise à profit des expériences fructueuses des pays de la région dans le domaine de la production d'agroénergie et de biocombustibles. »

- b) Point n° 2.b: « D'établir une équipe de travail composée d'experts désignés par les ministères de l'Agriculture, dans le but de préparer un programme continental en matière d'agroénergie et de biocombustibles qui sera présenté à la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif. »
- c) Point n° 3: « De demander au Directeur général qu'il soumette une proposition au Comité exécutif, dans laquelle seront définies les ressources additionnelles nécessaires pour appuyer les activités réalisées en vertu des dispositions de la présente résolution. »

5.4 Projet de résolution: « Création d'une sous-commission de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion, chargée d'examiner la proposition du Conseil agricole du Sud présentée dans sa résolution CAS/RES. 01 (V RE-2005) »

- 5.4.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution et invite les représentants des États membres à formuler des commentaires à ce sujet.
- 5.4.2 Le représentant des États-Unis fait observer que le document contenant la résolution du CAS n'a pas été distribué officiellement pendant la réunion et demande une version anglaise de ce document afin de l'analyser. Il ajoute qu'en ce qui concerne le point n° 3 du dispositif, on pourrait fixer une date plus rapprochée pour la présentation du rapport de la sous-commission.
- 5.4.3 Le représentant de la Bolivie explique que la résolution du CAS a été lue en salle à plusieurs reprises et qu'elle a été remise au Secrétariat en vue de sa distribution.
- 5.4.4 Le Directeur général suggère que, compte tenu des bons résultats dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts, l'Institut pourrait apporter le soutien financier requis pour assurer le bon fonctionnement de la sous-commission. Il appuie la demande du représentant des États-Unis de tenir la réunion dans les plus brefs délais afin que le rapport de la sous-commission serve de référence pour l'élaboration du Plan à moyen terme 2006-2010.
- 5.4.5 Le Président résume les observations des représentants du Mexique, de la Bolivie et des États-Unis et soumet au plénum le nouveau texte de résolution dans lequel les changements suivants sont apportés dans le dispositif:

- a) Dans le point n° 1, il convient d'indiquer qu'une sous-commission est créée dans le cadre de la CCSQG, qui a pour mandat d'examiner la proposition et les recommandations contenues dans la résolution CAS/RE. 01 (V RE 2005). La sous-commission devra présenter ses conclusions et ses recommandations à ce sujet à la prochaine réunion de la CCSQG.
- b) Dans le point n° 3, il est demandé à la sous-commission de se réunir pendant le mois d'octobre 2005 à San José, Costa Rica, et de présenter son rapport sur ses conclusions et ses recommandations au Directeur général de l'Institut au plus tard le 15 décembre 2005, afin que ledit rapport soit transmis aux membres de la CCSQG avant la fin de la présente année.
- c) Dans le point n° 4, il est demandé au Directeur général d'apporter l'appui technique, logistique et financier nécessaire pour assurer le fonctionnement de la sous-commission. En conséquence, le point n° 5 du dispositif du projet de résolution analysé est éliminé.

5.5 Projets de résolution: « État d'avancement et résultats de la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2002-2006 », « Rapport sur la situation et les perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques en 2005 » et « Prorogation du mandat de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion pour la période 2006-2010 »

5.5.1 Le Rapporteur donne lecture des projets de résolution suivants : « État d'avancement et résultats de la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2002-2006 », « Rapport sur la situation et les perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques en 2005 » et « Prorogation du mandat de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion pour la période 2006-2010 ». Les projets de résolution sont adoptés sans modifications.

5.6 Projet de résolution: « Autorisation donnée au Comité exécutif pour qu'il approuve le Plan à moyen terme 2006-2010 de l'IICA à sa Vingt-sixième réunion ordinaire »

5.6.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution relatif à l'autorisation donnée par le Conseil pour que le Comité exécutif approuve le Plan à moyen terme de l'IICA à sa Vingt-sixième réunion ordinaire.

- 5.6.2 Les représentants du Canada et de l'Argentine proposent d'apporter des modifications au libellé du second point du dispositif afin qu'il soit établi que la CCSQG, au lieu d'examiner les contributions des groupes régionaux, incorpore les contributions et les propositions émanant de la sous-commission de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion créée dans le but d'étudier la proposition du Conseil agricole du Sud (CAS).
- 5.6.3 Le représentant de l'Argentine précise que, dans son esprit, la proposition soumise au Conseil par le CAS porte sur la création d'une commission chargée d'analyser les propositions de toutes les régions, et non pas seulement la proposition du CAS.
- 5.6.4 Le représentant du Honduras fait observer que le Conseil a établi des règlements et des procédures pour examiner le Plan à moyen terme; il ajoute que la création de la sous-commission pour étudier la proposition du CAS doit être considérée comme un cas particulier.
- 5.6.5 Les représentants du Costa Rica et de la République dominicaine s'entendent pour dire que la sous-commission a été créée dans un but bien précis et qu'il ne devrait pas y avoir de mélange avec le projet de résolution examiné.
- 5.6.6 Les représentants des États-Unis d'Amérique et de la Jamaïque suggèrent de laisser tel quel le second point du dispositif car cela permettrait de recevoir des contributions intéressantes d'autres groupes qui seraient d'une grande importance dans l'élaboration du Plan à moyen terme 2006-2010.
- 5.6.7 Le représentant du Venezuela suggère que soit ajouté, dans le point n° 2 du dispositif, les mots « et considère » à la suite du mot « analyse ».
- 5.6.8 Le Directeur général explique qu'il est intéressé à recevoir des différents groupes régionaux les contributions et les propositions qu'ils désirent voir pris en compte dans la préparation du prochain Plan à moyen terme. Il ajoute qu'il existe différentes instances, telles que la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion, le Comité exécutif et le Conseil, auprès desquelles les pays, en groupes ou à titre individuel, peuvent apporter leurs contributions. Enfin, il demande que soit établie, dans le point n° 2 du dispositif, la possibilité que les groupes régionaux présentent des commentaires.
- 5.6.9 Le représentant du Nicaragua appuie les observations du Directeur général.

- 5.6.10 Le Président soumet le projet de résolution au vote et ledit projet est adopté.
- 5.7 Projet de résolution: « Octroi au Directeur général d'une procuration générale étendue aux actes de disposition »
- 5.7.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé « Octroi au Directeur général d'une procuration générale étendue aux actes de disposition », lequel est adopté sans modifications.
- 5.8 Création d'un comité consultatif technique
- 5.8.1 Le Directeur général fait savoir qu'il soumettra à la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion une proposition relative à la création d'un comité consultatif technique composé de six experts possédant des connaissances techniques et scientifiques reconnues ainsi qu'un parcours professionnel remarquable, qui aura pour tâche de conseiller l'IICA, en particulier lorsque l'Institut doit s'aventurer dans de nouveaux domaines. Il ajoute que l'Institut peut profiter des conseils et des idées innovatrices des experts, qui proviendront surtout d'universités et d'autres centres d'excellence, pour orienter les services de coopération technique qu'il offre à ses États membres et pour en améliorer la pertinence et la qualité.
- 5.8.2 Le représentant de la Bolivie fait observer que les règlements permettent au Directeur général d'effectuer les consultations qu'il juge appropriées, et il ne voit pas pourquoi il est nécessaire que le Conseil approuve la création d'un tel comité.
- 5.8.3 Le représentant de l'Uruguay fait valoir que, dans ladite proposition, il conviendrait de définir les compétences des membres de ce comité, le type de travail qui leur sera confié et la place de ce comité dans l'organigramme institutionnel.
- 5.8.4 Le Directeur général reconnaît que les règlements lui permettent de créer ce type de comité; cependant, il considère qu'il est important d'informer le Conseil des mesures que l'Institut entend prendre pour répondre aux besoins des pays. Il fait savoir qu'il fera parvenir aux délégations toute l'information relative à la proposition concernant la création de ce comité et qu'il demandera à la CCSQG d'examiner la question.

- 5.9 *Exposé sur les états financiers de l'Institut pour 2003 et 2004 et rapport des commissaires aux comptes*
- 5.9.1 M^{me} Karen Kleinheinz, directrice de la division des finances, présente les états financiers de l'Institut pour 2003 et 2004 et le rapport des commissaires aux comptes. Elle explique que, en vertu du règlement financier de l'IICA, les comptes doivent être vérifiés annuellement par des vérificateurs externes et que c'est le cabinet Deloitte & Touche qui a effectué la vérification pour les exercices 2003 et 2004. Elle souligne que les vérifications ont été effectuées selon les normes de vérification internationales et que les états financiers de l'Institut ont été présentés conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés. Elle fait état de la fraude survenue dans le bureau de l'IICA au Suriname et explique que, avec l'appui des vérificateurs internes et externes et du Comité de révision de la vérification (CRV), l'IICA a entrepris de revoir les procédures de contrôle interne afin d'éviter que de tels cas ne se reproduisent.
- 5.10 *Exposé sur les dixième et onzième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV)*
- 5.10.1 M. Fernando del Risco, secrétaire exécutif du Conseil, informe le plénum que M. Luis Carlos Gutiérrez, membre du CRV, ne peut assister à la présente réunion pour des motifs personnels; cependant, il précise que son rapport a été présenté à la Vingt-cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif, qu'il a reçu l'aval du Comité et qu'il a été distribué aux 34 États membres 45 jours avant la tenue de la présente réunion. Il fait observer également que le secrétariat a distribué en salle le projet de résolution par lequel le Conseil prend connaissance de ces rapports.
- 5.11 *Exposé sur les mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut*
- 5.11.1 M^{me} Karen Kleinheinz, directrice de la division des finances, explique les progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'IICA. Elle rappelle que la situation en regard des retards dans le versement des quotes-parts a été examinée à diverses reprises par le Conseil, le CE et la CCSQG. Elle fait observer que, par les résolutions n^{os} 392 du Conseil et 417 du CE, des mesures ont été adoptées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts. Elle explique que les pays qui accusent un retard dans le paiement de leurs quotes-parts ont convenu d'un plan de paiement avec le Directeur général. Elle souligne qu'il est important que les États

membres soient à jour dans le paiement de leurs quotes-parts afin que l'Institut puisse continuer d'offrir ses services de coopération technique en temps opportun.

5.12 *Programme-budget 2006-2007 et budget extraordinaire 2006-2007 financé avec des ressources du Sous-fonds général*

5.12.1 M. Francisco Barea, directeur de la division de l'administration et des finances et de la division de la programmation, expose le projet de Programme-budget 2006-2007 et la proposition de budget extraordinaire. Il explique que le premier est fondé sur les lignes directrices suivantes : i) on ne prévoit pas d'augmentation des fonds ordinaires et le montant affecté depuis dix ans devrait demeurer le même pendant l'exercice biennal 2006-2007, ce qui signifie que les quotes-parts des États membres ne changent pas; ii) l'affectation détaillée des ressources entre les chapitres, les secteurs thématiques et les unités de l'organisation a été établie uniquement pour l'année 2006, dans le but de donner plus de souplesse à la nouvelle Administration de l'Institut; compte tenu du fait qu'en janvier 2006, une nouvelle Administration entrera en fonction à l'Institut, il suggère que le Conseil autorise le Comité exécutif à approuver à sa prochaine réunion ordinaire l'affectation détaillée des ressources du Fonds ordinaire pour l'exercice 2007, et iii) l'affectation des ressources se fonde sur les programmes nationaux et régionaux de coopération technique de l'Institut et sur les priorités émanées des mandats du processus des Sommets des Amériques, telles que, en particulier, l'appui à apporter aux États membres dans la mise en œuvre du Plan AGRO 2003-2015.

5.12.2 Il fait savoir que le montant total des ressources budgétées pour le Fonds ordinaire s'élève à 30 millions \$ÉU par an. De ce montant, 27,3 millions \$ÉU proviennent des quotes-parts et 2,8 millions \$ÉU, de ressources diverses. Il ajoute que, conformément aux règlements en vigueur, le projet de Programme-budget ventile les ressources du Fonds ordinaire en trois chapitres : i) services directs de coopération technique; ii) frais de direction, et iii) frais généraux et provisions. Les ressources affectées à ce dernier chapitre couvrent les fonds destinés aux réunions du Conseil et du Comité exécutif, les assurances, les pensions et d'autres postes qui, en raison de leur nature spéciale, ne peuvent être affectés à des unités opérationnelles de l'organisation.

- 5.12.3 Il présente ensuite la proposition de budget extraordinaire financé avec des ressources provenant du Sous-fonds général, à hauteur de 2 609 000 \$ÉU. Il explique que les ressources de ce budget serviraient à financer trois types d'actions prioritaires d'importance stratégique : i) le renforcement des capacités pour permettre une mise en œuvre efficace de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC; ii) les investissements dans l'infrastructure technologique, le matériel audiovisuel et les génératrices électriques, et iii) la rénovation et l'entretien des bureaux. Enfin, il explique que l'exécution de ce budget extraordinaire est assujettie au recouvrement, pendant l'exercice biennal, d'arriérés de quotes-parts pour un montant supérieur au montant des quotes-parts budgétées.
- 5.12.4 La représentante de l'Argentine souligne le travail du CATIE dans la formation de professionnels. Elle demande de l'information au sujet de la réduction des fonds budgétaires alloués au CATIE.
- 5.12.5 M Barea explique que les transferts établis pour le CATIE n'ont pas changé; ce qui s'est passé, c'est une réaffectation des fonds alloués à la bibliothèque Orton. Si l'on ajoute le million de dollars qui est transféré directement, on obtient un montant supérieur au montant alloué à ce Centre au cours des exercices précédents.
- 5.12.6 Le représentant du Mexique insiste sur le fait que les ressources budgétées pour la rénovation et l'entretien des bureaux doivent être utilisées pour des biens propres ou reçus en usufruit, et non pour les biens loués.
- 5.13 Clôture de la séance
- 5.13.1 La cinquième séance plénière est levée à 13 h 45.

SIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

- 6.1 Ouverture
- 6.1.1 La sixième séance plénière est ouverte à 15 h 30 le 1^{er} septembre 2005, sous la présidence de M. Pablo Rizzo Pastor, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur.
- 6.2 Projets de résolution : « États financiers de l'Institut pour 2003 et 2004 et rapports des commissaires aux comptes »; « Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut »; « Programme-budget 2006-2007 »; « Dixième et onzième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) », et « Modification de l'article 73 du Règlement intérieur de la Direction générale et de la règle 2.1 (b) du Règlement financier »
- 6.2.1 Le Rapporteur donne lecture des projets de résolution suivants : « États financiers de l'Institut pour 2003 et 2004 et rapports des commissaires aux comptes »; « Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut »; « Programme-budget 2006-2007 »; « Dixième et onzième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) », et « Modification de l'article 73 du Règlement intérieur de la Direction générale et de la règle 2.1 (b) du Règlement financier ». Les projets de résolution sont adoptés sans modifications.
- 6.3 Projet de résolution: « Budget extraordinaire 2006-2007 financé avec des ressources du Sous-fonds général »
- 6.3.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé « Budget extraordinaire 2006-2007 financé avec des ressources du Sous-fonds général ».
- 6.3.2 Le représentant de l'Équateur suggère de réduire les ressources affectées à la rénovation des bureaux qui appartiennent à l'IICA ou qui ont été reçus en usufruit, et propose d'augmenter les ressources allouées au renforcement des capacités dans les pays afin d'aider ceux-ci à tirer profit de l'accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires.

- 6.3.3 Les représentants de la Bolivie, au nom des États membres du CAS, et du Canada appuient la proposition de l'Équateur.
- 6.3.4 Le représentant du Honduras suggère que le Directeur général précise si les ressources extraordinaires allouées au renforcement de la composante « protection sanitaire agricole » sont suffisantes.
- 6.3.5 Le représentant de la Jamaïque estime que les économies sur l'entretien pourraient se révéler contre-productives. Il explique que, si l'entretien n'est pas effectué en temps opportun, les bâtiments peuvent se détériorer plus rapidement et les coûts ultérieurs risquent d'être beaucoup plus élevés, en plus de l'inconfort et des dangers qu'une telle situation peut représenter pour le personnel.
- 6.3.6 Le Directeur général comprend le sens de la proposition du représentant de l'Équateur. Pour autant, il considère que la situation des installations matérielles dans certains bureaux, et plus particulièrement au siège de l'Institut, est critique car, en raison des contraintes financières, il n'a pas été possible d'effectuer les réparations nécessaires en temps voulu et, partant, l'Institut fait face à une augmentation des risques et des coûts liés à l'infrastructure du siège, dont le bâtiment date de plus de 30 ans, et à d'autres locaux qui appartiennent à l'IICA ou à des locaux que l'Institution utilise dans les États membres et que les gouvernements lui ont cédés à cette fin. Il explique que, en raison de cette situation, il a dû suspendre récemment une importante réunion qui se tenait au siège. Il ajoute que cette situation ne fait pas que nuire à l'image de l'Institut et qu'elle peut conduire à un problème de détérioration qu'il sera difficile de régler, en plus de mettre en danger la sécurité du personnel. Il précise ensuite que l'incorporation du poste budgétaire intitulé « rénovation de l'infrastructure et de l'équipement » va permettre à l'Administration de prévenir une plus grande détérioration de ses installations et de son équipement.
- 6.3.7 Le représentant de l'Équateur explique qu'il n'est pas question de nuire aux conditions de travail du personnel et qu'il veut seulement que l'Institut soit en mesure d'affecter plus de ressources à la coopération technique. Il se dit prêt à accepter que la gestion ou la redistribution des ressources de ce budget extraordinaire soient laissées à l'appréciation du Directeur général.

- 6.3.8 Le projet de résolution est adopté sans modifications, avec la précision que la répartition des ressources du budget extraordinaire entre les postes considérés soit administrée par le Directeur général, comme il le juge opportun.
- 6.4 Projet de résolution: « Coopération horizontale en matière d'assurances agricoles et de fonds de garantie »
- 6.4.1 Le représentant du Costa Rica, au nom des États membres du Conseil agricole centraméricain (CAC), présente le projet de résolution intitulé « Coopération horizontale en matière d'assurances agricoles et de fonds de garantie ».
- 6.4.2 La représentante de l'Argentine accueille la proposition avec satisfaction. Elle explique qu'un groupe spécialisé dans la gestion des risques a été créé au sein du CAS. Elle ajoute que ce groupe rassemble de manière systématique diverses expériences, qu'il a mis au point plusieurs instruments en matière de gestion des risques et qu'il a formé des formateurs, entre autres activités. Elle met cette précieuse expérience des pays qui composent le CAS à la disposition des autres États membres.
- 6.4.3 Le représentant du Panama accepte avec satisfaction l'offre de la représentation de l'Argentine. Il explique que son pays a mis en œuvre des initiatives dont il souhaite également partager les résultats. L'une de ces initiatives concerne la création d'un fonds de garantie qui facilite l'accès des producteurs agricoles au crédit.
- 6.4.4 Le représentant de Sainte-Lucie, au nom de la CARICOM, apporte son plein appui au projet de résolution et résume l'expérience qu'a constituée la mise en place de réseaux de collaborateurs visant à protéger les agriculteurs. Enfin, il se dit intéressé à participer aux actions proposées dans ce projet de résolution.
- 6.4.5 Le projet de résolution est adopté sans modifications.
- 6.5 Rapports sur la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et des Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif

- 6.5.1 M. Fernando Del Risco, secrétaire technique de la réunion, fait savoir que les rapports sur la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil et des Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif ont été affichées en temps opportun sur le site Web de l'Institut 45 jours avant la tenue de la présente réunion. En conséquence, et vu que des questions très importantes à l'ordre du jour de la réunion doivent encore être examinées, il se met à la disposition des représentants des États membres pour apporter des éclaircissements ou des renseignements complémentaires au sujet de ces rapports.
- 6.6 *Projet de résolution: « Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et des Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif »*
- 6.6.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé « Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et des Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif », lequel est adopté sans modifications.
- 6.7 *Rapport biennal 2003-2004 du CARDI*
- 6.7.1 M. Francis H. Asiedu, représentant de l'Unité de la Jamaïque auprès du CARDI, présente au plénum le Rapport biennal 2003-2004 du CARDI.
- 6.8 *Rapport biennal 2003-2004 du CATIE*
- 6.8.1 M. Pedro Emilio Ferreira Rossi, directeur général du CATIE, présente au plénum le Rapport biennal 2003-2004 du CATIE.
- 6.9 *Projets de résolution: « Rapport biennal 2003-2004 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) »; « Rapport biennal 2003-2004 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) », et « Renforcement des relations IICA-CATIE et suivi de l'exécution des activités conjointes pendant la période 2002-2004 »*

- 6.9.1 Le Rapporteur donne lecture des projets de résolution suivants : « Rapport biennal 2003-2004 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) » et « Rapport biennal 2003-2004 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) ». Par ces deux projets de résolution, le Conseil adopte les rapports du CARDI et du CATIE et félicite les orateurs de leurs exposés. Le Rapport donne également lecture du projet de résolution intitulé « Renforcement des relations IICA-CATIE et suivi de l'exécution des activités conjointes pendant la période 2002-2004 ». Les trois projets de résolution sont adoptés sans modifications.
- 6.10 Exposé: « Plus que des aliments sur la table: contribution réelle de l'agriculture au développement économique »
- 6.10.1 M. Jaime Muñoz Reyes, représentant de l'IICA en Équateur, présente le rapport et explique que la question de la sous-évaluation de l'agriculture a préoccupé les autorités du secteur agricole de son pays. Il précise que les statistiques traditionnelles ne prennent pas en compte le caractère multifonctionnel de l'agriculture ni les répercussions sociales, environnementales et économiques de cette activité, et que ces statistiques sont cruciales dans les processus décisionnels. Il ajoute que, en raison de ces erreurs d'appréciation, l'agriculture est considérée comme une activité qui ne concerne que la ferme.
- 6.10.2 Il explique que, pour des raisons de temps, les spécialistes de l'IICA en Équateur qui ont élaboré le document intitulé « Plus que des aliments sur la table : contribution réelle de l'agriculture au développement économique » ne présenteront pas les résultats du rapport. Il fait observer qu'une version préliminaire du document a été distribuée à toutes les délégations, en espagnol et en anglais.
- 6.11 Interventions des directeurs généraux honoraires
- 6.11.1 Allocution de M. José Emilio Araujo
- 6.11.1.1 M. José Emilio Araujo exprime sa satisfaction et se dit honoré d'avoir été invité à participer à la réunion. Il félicite M. Brathwaite de sa réélection et dit souhaiter que ce second mandat soit aussi fructueux que le premier. M. Araujo évoque des souvenirs de son administration et rappelle que, durant son mandat, l'IICA a accueilli 10 nouveaux États membres.

6.11.2 Allocution de M. Francisco Morillo

6.11.2.1 M. Morillo se dit très honoré de participer à la réunion et d'avoir la possibilité de s'adresser au plénum. Il insiste sur l'importance de la revalorisation du rôle de l'agriculture dont l'IICA s'est fait le champion. Il félicite le Directeur général et l'équipe de travail des efforts déployés afin que la véritable contribution de l'agriculture soit reconnue à sa juste valeur. Il se dit confiant que l'IICA pourra vaincre les menaces et les difficultés que présente le contexte actuel, notamment celles qui découlent de la compétition pour les ressources et des relations intersectorielles. Enfin, il félicite le Directeur général de sa réélection et lui souhaite beaucoup de succès au cours de son nouveau mandat.

6.11.2.2 Le Directeur général remercie les directeurs généraux honoraires, Messieurs Carlos Samper, José Emilio Araujo, Francisco Morillo, Martín Piñeiro et Carlos Aquino, pour leur appui et leurs conseils opportuns durant son premier mandat, appui et conseils sur lesquels il espère pouvoir compter encore pendant son nouveau mandat.

6.12 Projet de résolution: « Date et lieu de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture »

6.12.1 Le Secrétaire technique lit la lettre par laquelle le gouvernement du Guatemala, par l'intermédiaire de M. Álvaro Aguilar Prado, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Alimentation, offre d'accueillir dans son pays la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil. Il précise que c'est la seule proposition qui a été présentée officiellement par écrit au Secrétariat technique.

6.12.2 Le représentant du Guatemala explique que son pays a été choisi récemment pour accueillir d'importantes réunions internationales, dont la session des Gouverneurs de la BID, la réunion de la FAO et l'Assemblée du Comité olympique national. Enfin, il ajoute que ce serait un grand honneur d'accueillir la prochaine réunion ordinaire du Conseil dans la République du Guatemala.

6.12.3 Les représentants du Brésil, du Mexique, de l'Équateur, du Costa Rica et de la Bolivie, celui-ci au nom des États membres du CAS, appuient la proposition du Guatemala.

- 6.12.4 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution, lequel est adopté à l'unanimité, sans modifications.
- 6.13 Projet de résolution: « Remerciements au gouvernement et au peuple de la République de l'Équateur et aux autorités de la ville de Guayaquil »
- 6.13.1 Le Rapporteur donne lecture du projet de résolution intitulé « Remerciements au gouvernement et au peuple de la République de l'Équateur et aux autorités de la ville de Guayaquil », lequel est adopté à l'unanimité et sans modifications. Le plénum répond avec une ovation debout.
- 6.14 Distinctions honorifiques interaméricaines
- 6.14.1 Le Secrétaire technique explique que les distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural constituent la plus haute reconnaissance publique et internationale que l'IICA accorde aux personnes et aux institutions qui se sont consacrées au développement de l'agriculture et à l'amélioration de la vie rurale dans les Amériques.
- 6.14.2 Les prix sont décernés par le Président de la réunion, au nom du Conseil, et par le Directeur général, conformément à la résolution IICA/CE/Res.439(XXV-O/05) adoptée lors de la Vingt-cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif tenue à Ribeirão Preto, Brésil, les 13 et 14 mai 2005.
- 6.14.3 Les distinctions sont décernées comme suit : i) la Médaille agricole interaméricaine 2003-2005 est décernée à M. Miguel Holle Osterdart, du Pérou, et reçue en son nom par son fils, M. Kurt Holle; ii) Le Prix pour la participation de la femme au développement rural 2003-2005 va à M^{me} Fresia Enriqueta del Carmen Zúñiga Pérez, du Chili; iii) M^{lle} Ximena Rocio Cadima Fuentes, de la Bolivie, se voit accorder le Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels 2003-2005, et iv) le Prix interaméricain pour la contribution institutionnelle au développement agricole et rural 2003-2005 est décerné au *Centro de Inseminación Artificial* (Centre d'insémination artificielle) de l'*Universidad Austral* du Chili, et reçu par M. Víctor Cubillos, doyen de la faculté d'agronomie de cette université. Des mentions honorifiques sont également décernées à M. Nelson Estrada Ramos de la Colombie, dans la catégorie Médaille agricole interaméricaine 2003-2005, à M^{me} Grace Cereceda Sangster de Cabanilla, dans la catégorie Prix pour la participation de la femme au développement agricole et rural 2003-2005, et à

l'entreprise *Sandals Resort International*, de Sainte-Lucie, dans la catégorie Prix pour la contribution institutionnelle au développement agricole et rural 2003-2005.

6.14.4 Les lauréats remercient successivement les États membres de l'honneur que leur confèrent ces hautes distinctions.

6.15 Questions diverses

6.15.1 Le représentant du Honduras demande que soit examinée la possibilité d'inclure un projet de résolution sur le contrat de travail du Directeur général de l'IICA, compte tenu du fait que la Convention de l'IICA ne prévoit pas de mécanisme ou de procédure pour que soit révisé périodiquement le salaire du Directeur général. Il explique que, d'habitude, le Conseil donne des instructions au Comité exécutif pour que celui-ci examine la question, ce qui n'a pas été fait depuis 10 ans. Il suggère que le Conseil demande au Comité exécutif de recommander une solution permanente à ce problème. Le représentant du Mexique se prononce dans des termes semblables. Les représentants de l'Équateur et du Brésil appuient la proposition.

6.15.2 Le représentant du Canada demande que le Conseiller juridique donne son avis au sujet de la proposition présentée.

6.15.3 Le Conseiller juridique convient avec le représentant du Honduras qu'il n'existe pas de procédure particulière pour établir la rémunération du Directeur général. Il explique qu'il existe une règle dans la Convention en vertu de laquelle il incombe au Conseil d'élire le Directeur général et de fixer ses émoluments, par un vote qui requiert la majorité des deux tiers des États membres. Pour résoudre ce problème, il suggère deux solutions : i) demander à la CCSQG d'examiner la question et de présenter sa recommandation au Comité exécutif afin que cet organe soumette à son tour une recommandation au Conseil, laquelle fera l'objet d'un vote par correspondance; ii) le Comité exécutif, conformément à ses attributions, peut adopter une résolution, sous réserve de l'approbation finale du Conseil pendant sa réunion subséquente; ladite résolution peut entrer en vigueur jusqu'à ratification par le Conseil.

6.15.4 Les représentants des Bahamas, de Sainte-Lucie, de l'Équateur, du Mexique et d'Haïti estiment qu'il s'agit d'une décision importante et qu'il est nécessaire que les membres du Conseil disposent de l'information pertinente suffisamment à l'avance pour prendre une décision éclairée.

- 6.15.5 Le plénum recommande qu'il soit demandé à la CCSQG d'examiner la question de la rémunération du Directeur général et de formuler une proposition à ce sujet, laquelle serait présentée au Comité exécutif à la Vingt-sixième réunion ordinaire.
- 6.16 *Clôture de la séance*
- 6.16.1 La sixième séance plénière est levée à 17 h 25.

SÉANCE DE CLÔTURE

7.1 Ouverture

7.1.1 La séance de clôture est ouverte à 17 h 30 le 1^{er} septembre 2005, sous la présidence de M. Pablo Rizzo Pastor, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur.

7.2 Hommage à d'anciens fonctionnaires équatoriens

7.2.1 Octroi d'un doctorat honoris causa à M. Jorge Soria Vasco

7.2.1.1 M Pedro Ferreira, directeur général du CATIE, s'adresse au plénum à l'occasion de l'hommage rendu à M. Jorge Soria Vasco qui se voit décerner un doctorat honoris causa. Il souligne la remarquable carrière professionnelle de la personne à qui il est rendu hommage, rappelle ses responsabilités techniques et administratives au sein du CATIE, et met en lumière ses principaux succès professionnels et sa contribution à l'agriculture et au milieu rural des Amériques.

7.2.1.2 M. Soria remercie le plénum pour cette éminente distinction qu'il souhaite partager avec les professionnels qui ont été à ses côtés pendant son mandat au CATIE. Il souligne le travail de l'IICA et du CATIE, deux organisations qui comprennent que les changements dans le milieu exigent une redéfinition des priorités et l'établissement de stratégies pour répondre aux nouvelles conditions. Il remercie sa famille, le CATIE, l'IICA et plus particulièrement M. José Emilio Araujo.

7.2.1.3 Le Directeur général de l'IICA félicite M. Soria et le remercie de sa précieuse contribution à l'Institut. Il rend hommage également à son engagement en faveur du développement du secteur agricole et de la prospérité des collectivités rurales.

7.3 Hommage à d'anciens fonctionnaires équatoriens de l'IICA

7.3.1 Le Directeur général de l'IICA, au nom de la Direction générale, rend hommage à plusieurs anciens fonctionnaires internationaux de l'IICA, de nationalité équatorienne, qui, par leur contribution professionnelle, ont collaboré au développement de l'agriculture et des collectivités rurales des

Amériques et au renforcement du niveau d'excellence de l'IICA. Il rend ainsi hommage à Messieurs Carlos Danilo Vallejo López, Gonzalo Efraí Jaramillo del Pozo, Víctor Hugo Buitrón Torres, Manuel Oswaldo Chiriboga Vega, Carlos Julio Jara Martínez, Jaime Egberto Tola Cevallos, Julio César Delgado Arce, Fausto Enrique Jordán Bucheli, Jorge Soria Vasco, Gustavo Adolfo Enríquez Calderón, Marco Polo Torres, Jaime Ortiz Egas, Tarcisio Granizo Ribadeneira, Karel Vohnout, Saulo Soria Vasco, Pablo Rosero Galarza et Hernán Carrero Andrade.

7.3.2 Le Directeur général décerne à toutes ces personnes la médaille de l'IICA en reconnaissance de leur contribution professionnelle au développement agricole et rural.

7.4 Allocution du Directeur général

7.4.1 Le Directeur général souligne la présence du Ministre de l'agriculture et de l'élevage de l'Équateur, auquel il exprime sa gratitude pour l'invitation du gouvernement de l'Équateur et pour l'appui reçu dans l'organisation et le déroulement de la réunion. Il souligne ensuite que, grâce au travail et au talent du Président et du Rapporteur, il a été possible d'atteindre les objectifs qui avaient été fixés. Il exprime sa reconnaissance au Maire de la ville de Guayaquil, M. Jaime Nebot, pour son précieux soutien. Il remercie également le personnel qui a participé à la préparation et à la tenue de la réunion : M. Fernando Del Risco, secrétaire technique de la réunion; M. William Berenson, conseiller juridique de l'OEA et de l'IICA; M^{me} Leda Ávila et son équipe de l'Unité des événements officiels; M. Jaime Muñoz Reyes, représentant de l'IICA en Équateur; les membres du personnel du bureau de l'IICA dans ce pays; les personnes qui ont assuré le service de salle; les traducteurs, les rédacteurs du procès-verbal; le personnel de sécurité; les employés de l'hôtel Hilton; les représentants de la presse et les responsables des services d'ambulance, de santé et de sécurité. Il remercie également les États membres de l'appui qu'ils lui ont apporté pendant les quatre dernières années.

7.4.2 Le Directeur général présente une synthèse des résultats positifs de la réunion et exprime sa satisfaction face au succès de celle-ci. Il souligne qu'il s'en est dégagé une nouvelle vision de l'agriculture et une forte détermination pour continuer de travailler dans le cadre d'un programme continental axé sur la compétitivité, l'équité, la durabilité et la gouvernance démocratique. Il ajoute que cette vision a été renforcée par l'accord relatif au

Programme continental 2006-2007 du Plan AGRO 2003-2015, par la proposition qui sera soumise au prochain Sommet présidentiel qui se tiendra en Argentine en novembre et par l'engagement à travailler pour un secteur rural prospère dans lequel les avantages de la démocratie seront évidents. Il fait observer également que l'Institut doit inclure dans son programme d'action le soutien aux pays afin de les aider à mettre en œuvre les mandats du Plan AGRO 2003-2015, la mise en pratique des programmes nationaux et régionaux et d'un programme continental qui rallie les suffrages de tous les États membres de l'IICA, un processus d'alignement institutionnel stratégique, la coordination avec d'autres organisations internationales partenaires afin que la recherche des solutions aux problèmes se fasse selon une perspective intégrée, et la participation active, en temps qu'institution associée, au processus des Sommets des Amériques. Il conclut en mentionnant que l'Institut doit intensifier son soutien à ses États membres et que ses efforts doivent être centrés sur la promotion d'un secteur agricole compétitif qui réponde aux défis et possibilités actuels.

7.5 *Allocution du Président*

- 7.5.1 Le Président du Conseil fait savoir que ce fut un très grand honneur pour lui de diriger les délibérations de la Troisième Réunion ministérielle tenue dans le cadre du processus des Sommets des Amériques et de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture. Il remercie les ministres de l'Agriculture ainsi que les autres hauts fonctionnaires des pays du Continent d'être venus en Équateur pour réfléchir sur les problèmes qui touchent l'agriculture et la population des Amériques, proposer des solutions et examiner les possibilités.
- 7.5.2 Il dresse une synthèse des résultats positifs de la réunion. Il souligne que les délibérations ont permis un rapprochement des positions et des façons d'envisager les problèmes et qu'un consensus s'est dégagé sur des questions clés relatives à la modernisation de l'agriculture et à la recherche du bien-être auquel les habitants des campagnes ont droit. Il précise que l'Accord ministériel de Guayaquil témoigne de tout cela et ajoute que cet Accord réunit les aspirations des pays du Continent qui souhaitent moderniser l'agriculture, lutter contre la pauvreté et ouvrir de nouvelles perspectives dans les campagnes.
- 7.5.3 Il poursuit en faisant observer que des accords importants, qui ont une signification particulière pour la vie et l'avenir de l'IICA, ont été adoptés. Il souligne la réélection de M. Chelston W.D. Brathwaite pour un nouveau

mandat de quatre ans, le renforcement des domaines de travail prioritaires, en particulier ceux qui concernent la biotechnologie, la biosécurité, l'agroénergie, la protection sanitaire agricole et l'innocuité des aliments; l'adoption du budget de l'Institut et d'un budget extraordinaire pour lancer des activités de coopération en réponse aux nouveaux mandats et pour rénover les installations et l'équipement de l'Institut, ainsi que la décision de déléguer des attributions au Comité exécutif afin qu'il approuve le nouveau Plan à moyen terme de l'Institut pour la période 2006-2010 et qu'il adapte le budget de l'exercice 2007 à ce Plan.

- 7.5.4 Il explique également, entre autres aspects, que les participants à la réunion ont examiné la question des politiques d'État relatives à l'agriculture, qu'ils se sont entendus sur une proposition qui sera soumise aux chefs d'État et de gouvernement en vue de leurs délibérations dans le cadre du Quatrième Sommet des Amériques, qu'ils ont décerné les distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural à des personnes qui ont consacré leur vie à la modernisation de l'agriculture et à l'amélioration des conditions de vie de la femme rurale, et qu'ils ont reconnu les contributions au développement de l'agriculture d'institutions dont les activités ont eu des répercussions importantes dans leur milieu.
- 7.5.5 Il remercie le Directeur général et les fonctionnaires de l'Institut qui ont organisé l'hommage rendu aux anciens fonctionnaires équatoriens de l'IICA. Enfin, il réitère sa satisfaction devant l'efficacité avec laquelle les participants ont réussi à traiter tous les points à l'ordre du jour et à atteindre les objectifs de la Troisième Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques et de la Treizième réunion ordinaire du Conseil.
- 7.6 Signature du rapport final de la réunion
- 7.6.1 Le Président de la réunion et le Directeur général de l'IICA signent le rapport de la réunion.
- 7.7 Clôture
- 7.7.1 La Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques prend fin à 19 h 40 le 1^{er} septembre 2005.

RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS

<i>Numéro</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
I. POLITIQUE INSTITUTIONNELLE		
Rés. 407	État d'avancement et résultats de la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2002-2006.....	67
Rés. 408	Rapport intitulé « Situation et perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques ».....	69
Rés. 409	Activités intégrées dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité.....	71
Rés. 410	Projet de programme continental dans le domaine de l'agroénergie.....	73
Rés. 411	Coopération horizontale en matière d'assurances agricoles et de fonds de garantie.....	75
II. QUESTIONS BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES		
Rés. 412	États financiers de l'Institut pour 2003 et 2004 et rapports des commissaires aux comptes.....	77
Rés. 413	Dixième et onzième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV).....	78
Rés. 414	Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dues à l'Institut.....	79
Rés. 415	Modification de l'article 73 du Règlement intérieur de la Direction générale et de la règle 2.1 (b) du Règlement financier.	88
Rés. 416	Projet de Programme-budget 2006-2007.....	90
Rés. 417	Budget extraordinaire 2006-2007 financé avec des ressources du Sous-fonds général.....	94

<i>Numéro</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
III. QUESTIONS LIÉES AUX ORGANES DE DIRECTION		
Rés. 418	Octroi au Directeur général d'une procuration générale étendue aux actes de disposition.....	97
Rés. 419	Prorogation du mandat de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG).....	99
Rés. 420	Création d'une sous-commission de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion, chargée d'examiner la proposition du Conseil agricole du Sud présentée dans sa résolution CAS/Res. 01 (V RE-2005).....	101
Rés. 421	Autorisation donnée au Comité exécutif pour qu'il approuve le Plan à moyen terme 2006-2010 de l'IICA à sa Vingt-sixième réunion ordinaire.....	104
Rés. 422	Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) et des Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif.....	106
Rés. 423	Date et lieu de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.....	107
IV. CONTRIBUTION DES ORGANISMES INTERNATIONAUX		
Rés. 424	Rapport biennal 2003-2004 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI).....	108
Rés. 425	Rapport biennal 2003-2004 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE).....	109
Rés. 426	Renforcement des relations IICA-CATIE et suivi de l'exécution des activités conjointes pendant la période 2002-2004.....	110
V. QUESTIONS DIVERSES		
Rés. 427	Remerciements au gouvernement et au peuple de la République de l'Équateur et aux autorités de la ville de Guayaquil.....	112

IICA/JIA/Res.407(XIII-O/05)
1^{er} septembre 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 407

**ÉTAT D'AVANCEMENT ET RÉSULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE
DU PLAN À MOYEN TERME 2002-2006**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

L'exposé présenté par le Directeur général sur les progrès accomplis dans le processus de transformation de l'IICA pendant la période 2002-2006 et l'exposé présenté par le Sous-directeur général adjoint et directeur du Secrétariat de coopération technique sur les activités de coopération technique et les résultats obtenus pendant la période 2002-2005,

CONSIDÉRANT:

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res.364 (XXII-O/02) adoptée en octobre 2002, a approuvé, par délégation expresse du Conseil interaméricain de l'agriculture, le Plan à moyen terme (PMT) de l'IICA pour la période 2002-2006;

Que ledit Plan à moyen terme a constitué le cadre de référence des activités de coopération de l'Institut et de son processus de transformation et de modernisation;

Que le Comité exécutif a pris connaissance de l'état d'avancement et des résultats de la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2002-2006 et que, par les résolutions IICA/CE/Res.426 (XXV-O/05) et 408 (XXIV-O/04), il a pris acte des réalisations du Directeur général et des fonctionnaires de l'Institut dans le processus de transformation et de modernisation de l'IICA, ainsi que des résultats des activités de coopération menées en faveur de la modernisation de l'agriculture et de la prospérité des collectivités rurales des Amériques,

DÉCIDE:

1. D'adopter le Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2002-2006 et de prendre note des progrès importants accomplis et des résultats positifs obtenus dans le processus de mise en œuvre du Plan grâce aux efforts consentis par le Directeur général et les fonctionnaires de l'Institut et au soutien apporté par les États membres.
2. D'exhorter les États membres à lancer des initiatives conjointes pour renforcer l'Institut des points de vue technique, administratif et financier afin qu'il dispose des moyens appropriés pour exécuter son PMT 2002-2006.

IICA/JIA/Res.408(XIII-O/05)
1^{er} septembre 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 408

**RAPPORT INTITULÉ « SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE
ET DE LA VIE RURALE DANS LES AMÉRIQUES »**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA/Doc.S/N, « Situation et perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques en 2005 »,

CONSIDÉRANT:

Que, dans la Déclaration ministérielle de Bâvaro, les pays des Amériques se sont engagés à accorder une attention particulière à la réduction de la pauvreté en milieu rural et à réaliser des progrès importants à ce sujet;

Que, dans le Plan AGRO 2003-2015 qui a reçu l'aval des chefs d'État et de gouvernement, les ministres de l'Agriculture se sont engagés à moderniser l'agriculture et à promouvoir la prospérité rurale et la sécurité alimentaire;

Que l'article 3.a du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture stipule que cet organe de direction de l'Institut a compétence pour prendre connaissance du rapport du Directeur général sur l'état du développement de l'agriculture et du milieu rural dans les Amériques;

Que la Direction générale a présenté aux États membres de l'Institut un rapport sur la situation et les perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques en 2005, rapport qui met en lumière le rôle de l'agriculture dans la création d'emplois et la réduction de la pauvreté rurale,

DÉCIDE:

D'approuver le rapport intitulé « Situation et perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques en 2005 », présenté par la Direction générale, et de souligner l'importance de ce document pour les gouvernements de la région, en tant qu'instrument pour leurs travaux d'analyse et d'élaboration des politiques.

IICA/JIA/Res. 409 (XIII-O/05)
1^{er} septembre 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 409

**ACTIVITÉS INTÉGRÉES DANS LES DOMAINES DE LA
BIOTECHNOLOGIE ET DE LA BIOSÉCURITÉ**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA 288, « Programme continental dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité : cadre de référence pour son élaboration et sa mise en œuvre »,

CONSIDÉRANT:

Que, par la résolution IICA/JIA/Res.386(XII-O/03), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a chargé l'IICA de convoquer les réunions nécessaires, en consultation avec ses États membres, afin d'analyser l'importance de la biotechnologie et de la biosécurité agricoles et leur impact sur le commerce et le développement;

Que, par ladite résolution, le Conseil a chargé l'IICA d'élaborer un plan afin de promouvoir la biotechnologie et la biosécurité dans le Continent, qu'il a encouragé la coopération horizontale entre les États membres de l'IICA dans ces domaines et qu'il a pressé les États membres de fournir à l'IICA les ressources additionnelles nécessaires pour lui permettre de travailler dans ces domaines;

Que l'IICA a convoqué le groupe de travail sur la biotechnologie, lequel a conclu qu'il est nécessaire de mener des actions visant expressément à réunir et à diffuser de l'information sur les coûts et les avantages des agrobiotechnologies, à évaluer et à examiner les besoins régionaux en la matière, et à élaborer des cadres de politiques dans le domaine des agrobiotechnologies, qui devront constituer des priorités fondamentales

pour mettre en place un programme continental dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité;

Que, par la résolution IICA/CE/Res.428(XXV-O/05), le Comité exécutif a examiné et appuyé la proposition présentée par la Direction générale visant à renforcer la coopération horizontale et d'autres activités afin d'assurer le développement de la biotechnologie et de la biosécurité dans les Amériques;

Que l'IICA a fait circuler l'ébauche du document IICA/JIA/Doc.288(05) intitulé « Programme continental dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité: cadre de référence pour son élaboration et sa mise en œuvre », dans lequel seront incorporés les observations et commentaires des États membres,

DÉCIDE:

1. D'appuyer la poursuite des efforts consentis par la Direction générale afin d'examiner, de concert avec les représentants désignés par les ministres de l'Agriculture des États membres, dans les plus brefs délais, le projet de programme continental dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité, tâche pour laquelle la Direction générale continuera d'apporter le soutien financier requis.
2. De demander au Directeur général de présenter le projet final dudit programme continental dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité, ainsi que le projet de budget correspondant, aux prochaines réunions de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion et du Comité exécutif, en vue de leur examen et de leur adoption finale par les États membres.
3. De prier les États membres d'apporter des contributions volontaires, hors quote-part, pour financer la mise en œuvre de ladite proposition et d'appuyer l'IICA dans les démarches qu'il entreprendra pour obtenir des ressources financières destinées à cette activité continentale, auprès d'organismes de coopération technique et financière régionaux et internationaux.

IICA/JIA/Res.410(XIII-O/05)
1^{er} septembre 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 410

**PROJET DE PROGRAMME CONTINENTAL DANS
LE DOMAINE DE L'AGROÉNERGIE**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA/Doc.289(05), « Projet de programme continental dans le domaine de l'agroénergie »,

CONSIDÉRANT :

Que, lors de la Troisième Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale tenue dans le cadre du processus des Sommets des Amériques à Guayaquil, Équateur, les 30 et 31 août 2005, les ministres de l'agriculture ont reconnu l'importance de l'agroénergie et des biocombustibles, et leur impact sur le développement agricole et l'économie des pays des Amériques;

Que, face à la crise actuelle que traversent les pays en raison du prix élevé du pétrole et de ses dérivés, il devient nécessaire d'examiner des solutions de remplacement pour contrecarrer l'augmentation du prix de ces combustibles;

Que la production de biocombustibles devient de plus en plus répandue dans les pays qui souhaitent réduire les émissions de gaz toxiques, diminuer les importations d'hydrocarbures et appuyer le développement de l'agriculture;

Que la production de biocombustibles constitue une solution de remplacement technologiquement éprouvée qui permettrait à de nombreux pays des Amériques d'impulser la modernisation de leur agriculture en offrant aux producteurs, grâce à l'agroénergie, de nouvelles possibilités de cultures avec un marché garanti;

Que le Brésil, plus grand producteur mondial de biocombustibles à base d'alcool de canne à sucre, a offert, lors de la Vingt-cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif, de coopérer avec d'autres pays de la région désireux de développer leur secteur agroénergétique, et que les ministres de l'Agriculture des pays membres de l'IICA présents à la réunion ont exprimé le désir de tirer les enseignements de l'expérience brésilienne;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res.429(XXV-O/05), a chargé le Directeur général de l'IICA de soumettre au Conseil un projet de résolution relatif à la coopération horizontale dans le domaine des de l'agroénergie et des biocombustibles,

DÉCIDE:

1. De demander à l'IICA qu'il agisse en tant que plate-forme de coopération continentale afin de faciliter la diffusion et la mise à profit des expériences fructueuses des pays de la région qui produisent de l'alcool de canne à sucre et d'autres biocombustibles.
2. De demander au Directeur général de l'IICA, en consultation avec les États membres,
 - a) De convoquer des réunions en vue d'examiner l'importance de l'agroénergie et des biocombustibles et leur impact favorable potentiel sur le développement de l'agriculture et de l'économie des États membres.
 - b) D'établir une équipe de travail composée d'experts des États membres désignés par les ministres de l'agriculture, de membres du personnel de l'IICA et de partenaires stratégiques, dans le but de préparer un avant-projet de programme continental en matière d'agroénergie et de biocombustibles qui sera présenté à la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif.
3. De demander au Directeur général qu'il soumette une proposition à la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif, dans laquelle seront définies les ressources nécessaires pour appuyer les activités réalisées en vertu du programme faisant l'objet de la présente résolution.

IICA/JIA/Res.411(XIII-O/05)
1^{er} septembre 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 411

**COOPÉRATION HORIZONTALE EN MATIÈRE D'ASSURANCES
AGRICOLES ET DE FONDS DE GARANTIE**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT:

Que le Plan AGRO 2003-2015 prévoit, au nombre des actions stratégiques, de promouvoir des systèmes innovateurs de services financiers et non financiers et de gestion des risques pour le milieu rural;

Que la mise en place de marchés d'assurances et de fonds de garantie peuvent contribuer à améliorer l'accès aux ressources financières et à réduire sensiblement la perception du risque associé aux activités agricoles et, partant, à améliorer les conditions financières et à attirer les investissements;

Que les catastrophes naturelles à répétition, associées à la variabilité du climat, nuisent de façon particulière au secteur agricole et au milieu rural des Amériques, et que ces phénomènes climatiques néfastes provoquent des pertes de capitaux répétées dans les unités de production;

Que les assurances agricoles constituent un instrument important pour la gestion des risques et que, en outre, elles contribuent à inciter les agriculteurs à mettre en œuvre des pratiques moins sensibles aux dangers naturels,

DÉCIDE:

1. De demander au Directeur général de l'IICA de promouvoir et de faciliter la coopération horizontale entre les États membres ainsi que la systématisation et la diffusion des données d'expérience fructueuses en matière d'assurances agricoles et de fonds de garantie.
2. D'exhorter les États membres à contribuer aux échanges d'informations et d'experts.
3. De demander à la Direction générale d'établir des partenariats avec des institutions financières publiques et privées et avec des organismes financiers afin d'assurer la coordination et la complémentarité des efforts déployés en faveur de la mise en place et du renforcement des marchés d'assurances agricoles.

IICA/JIA/Res.412(XIII-O/05)
1^{er} septembre 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 412

ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT POUR 2003 ET 2004
ET RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA/Doc.291(05), « États financiers de l'Institut pour 2003 et 2004 et rapports des commissaires aux comptes »,

CONSIDÉRANT:

Que, lors de ses Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires, le Comité exécutif a approuvé, par les résolutions IICA/CE/Res.415(XXIV-O/04) et IICA/CE/Res.432(XXV-O/05), les états financiers de l'Institut pour les années 2003 et 2004, respectivement;

Que les commissaires aux comptes ont fait foi de la bonne gestion des ressources financières de l'organisation, conformément aux dispositions des règlements de l'Institut;

Que le Comité de révision de la vérification (CRV), dans ses dixième et onzième rapports, établit qu'il a examiné les rapports des commissaires aux comptes concernant les états financiers de l'IICA pour les années 2003 et 2004 et constaté que le travail exécuté a été consciencieux et conforme aux règles de l'IICA et aux normes de vérification internationales,

DÉCIDE:

D'approuver les états financiers de l'Institut pour 2003 et 2004 ainsi que les rapports des commissaires aux comptes concernant les dits états financiers.

IICA/JIA/Res.413(XIII-O/05)
1^{er} septembre 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 413

**DIXIÈME ET ONZIÈME RAPPORTS DU COMITÉ
DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA/Doc.292(05), « Dixième et onzième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) »,

CONSIDÉRANT:

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), lors de sa Septième réunion ordinaire, a adopté la résolution IICA/JIA/Res.231(VII-O/93) qui porte création du Comité de révision de la vérification (CRV) et approuve ses statuts;

Que, en vertu des dispositions de l'article 3.k du Règlement intérieur du Comité exécutif, cet organe de direction de l'Institut doit « nommer les membres du Comité de révision de la vérification (CRV), [...] recevoir et [...] approuver les rapports et les recommandations du CRV »;

Que, lors de ses Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires, le Comité exécutif a approuvé, par les résolutions IICA/CE/Res.416(XXIV-O/04) et IICA/CE/Res.433(XXV-O/05) respectivement, les dixième et onzième rapports du CRV,

DÉCIDE:

1. D'approuver les dixième et onzième rapports du Comité de révision de la vérification.
2. De remercier les membres du Comité de révision de la vérification de leur excellent travail.

IICA/JIA/Res.414(XIII-O/05)
1^{er} septembre 2005
Original: anglais

RÉSOLUTION N° 414

**MESURES RÉVISÉES POUR ASSURER LE RECOUVREMENT
DES ARRIÉRÉS DE QUOTES-PARTS DUS À L'INSTITUT**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

La résolution IICA/CE/Res.435(XXV-O/05) adoptée par le Comité exécutif lors de sa Vingt-cinquième réunion ordinaire et le document IICA/JIA/Doc.293, « Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut »,

CONSIDÉRANT:

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 392 (XII-0/03), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a adopté les « Mesures proposées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut »;

Que, par la résolution IICA /CE/Res. 417 (XXIV-O/04), le Comité exécutif a recommandé que le Conseil modifie la résolution IICA/JIA/RES. 392, rétroactivement au 1^{er} janvier 2004, afin de donner au Directeur général la possibilité de consulter le Comité exécutif ou le Conseil avant de mettre ces mesures en application dans les cas où, de l'avis du Directeur général, « la mise en application de certaines mesures ou de toutes les mesures prévues pour recouvrer les arriérés de quotes-parts n'est pas conforme aux intérêts fondamentaux de l'Institut »;

Que la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG), réunie en mars 2005, a recommandé au Directeur général qu'il prépare, de concert avec le Conseiller juridique, une proposition sous forme de projet de résolution « qui éclaircira les ambiguïtés » dans les résolutions IICA/JIA/Res. 392 et IICA/CE/Res. 417, afin de faciliter l'application de ces mesures, comme le stipulent l'article 24 de la

Convention portant création de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et d'autres règlements et règles de l'Institut;

Que le Comité exécutif a examiné les commentaires des délégations au sujet de la proposition élaborée et que, par la résolution IICA/CE/Res.435(XXV-O/05), il a recommandé au Conseil d'abroger l'annexe de la résolution IICA/JIA/Res.392, intitulée « Mesures proposées » et de la remplacer par le document intitulé « Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut », joint en annexe à la présente résolution,

DÉCIDE:

D'abroger l'annexe de la résolution IICA/JIA/Res.392 intitulée « Mesures proposées » et de la remplacer par le document intitulé « Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut », qui figure à l'annexe I de la présente résolution.

ANNEXE I

MESURES RÉVISÉES POUR ASSURER LE RECOUVREMENT
DES ARRIÉRÉS DE QUOTES-PARTS DUS À L'INSTITUT

I. DÉFINITIONS

Aux fins des présentes mesures, les définitions suivantes s'appliquent:

- A. Pays à jour: Un État membre est « à jour » lorsqu'il a versé la totalité de ses quotes-parts au Fonds ordinaire de l'IICA.
- B. Situation régulière: Un État membre est en « situation régulière » lorsqu'il ne doit pas plus de deux quotes-parts annuelles complètes au Fonds ordinaire de l'IICA.
- C. Situation spéciale: Un État membre est en « situation spéciale » lorsqu'il doit plus de deux quotes-parts annuelles complètes au Fonds ordinaire de l'IICA, qu'il a convenu d'un plan de paiement avec le Directeur général pour liquider les arriérés et qu'il s'acquitte pleinement de ce plan de paiement.
- D. Pays en défaut de paiement: Un État membre est « en défaut de paiement » lorsqu'il doit plus de deux quotes-parts annuelles complètes au Fonds ordinaire de l'IICA et qu'il ne s'acquitte pas de toutes les obligations énoncées ci-dessus pour être en situation spéciale.
- E. Retard accumulé: Nombre d'années pour lesquelles un État membre doit des quotes-parts au Fonds ordinaire au 1^{er} juillet de l'année en cours, même si l'État membre a convenu d'un plan de paiement et si ce plan est en cours d'exécution.

II. RÈGLES POUR ÉTABLIR LA SITUATION ET LE RETARD ACCUMULÉ
AUX FINS DE L'APPLICATION DES PRÉSENTES MESURES

- A. L'article 86 du Règlement intérieur de la Direction générale et l'article 70 du Règlement intérieur du Conseil stipulent que les quotes-parts « sont réputées exigibles à partir du premier jour de l'année de chaque exercice financier ». Cependant, aux termes des présentes mesures, ces articles ne seront pas applicables pour déterminer la situation d'un État membre.

- B. Pendant l'année en cours, un État membre demeurera dans la situation dans laquelle il se trouvait au 31 décembre de l'année précédente, à condition qu'il effectue un paiement égal au montant de la quote-part de l'année en cours au plus tard le 30 juin de ladite année en cours. Si le paiement n'a pas été effectué au 30 juin, l'État membre verra sa situation modifiée.
- C. Un État membre qui n'est pas à jour peut améliorer sa situation à tout moment pendant l'année en cours en effectuant des paiements additionnels.
- D. Conformément aux dispositions de l'article 84 du Règlement intérieur de la Direction générale, les sommes reçues au titre de quotes-parts « sont créditées au solde impayé qui correspond à l'exercice débiteur le moins récent ».

III. DROITS ET PRIVILÈGES DES ÉTATS MEMBRES DE L'IICA À JOUR

- A. Les États membres à jour bénéficient des droits et privilèges associés à l'appartenance à l'IICA, notamment:
 - 1. Droit de vote aux réunions du Comité exécutif et du Conseil interaméricain de l'agriculture.
 - 2. Droit de présenter des candidats au poste de Directeur général.
 - 3. Droit pour leurs ressortissants d'occuper le poste de Directeur général.
 - 4. Droit de présenter des candidats pour siéger à des comités et pour occuper des postes de direction dans ces comités.
 - 5. Droit de préséance de leurs ressortissants dans les contrats de l'IICA.
 - 6. Droit d'accueillir un bureau de l'Institut sur leur territoire, financé par le Fonds ordinaire.
 - 7. Droit de faire partie de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG).
 - 8. Droit de recevoir une allocation budgétaire du Fonds ordinaire de l'IICA pour des projets dans le pays.
 - 9. Privilège d'accueillir des réunions de l'IICA financées entièrement ou en partie avec des ressources du budget du Fonds ordinaire de l'IICA¹.
 - 10. Privilège de recevoir des allocations extraordinaires du Sous-fonds de roulement du Fonds ordinaire, approuvées par le Comité exécutif

¹ Aux fins de l'application de ce privilège, le financement avec des ressources du Fonds ordinaire de l'IICA ne comprend pas les fonds qui servent à payer les salaires des membres du personnel qui doivent assister à ces réunions, quel que soit le lieu où elles se tiennent.

conformément à l'article 90 du Règlement intérieur de la Direction générale.

- B. L'exclusion de tout droit ou privilège mentionné dans la partie A ci-dessus n'exclut pas d'autres droits et privilèges dont peuvent bénéficier les États membres de l'IICA.

IV. DROITS ET PRIVILÈGES DES ÉTATS MEMBRES DE L'IICA EN SITUATION RÉGULIÈRE ET SPÉCIALE

- A. Les États membres en situation régulière bénéficient de tous les droits et privilèges accordés aux pays à jour, établis dans la partie III (A) ci-dessus, à l'exception du privilège de recevoir des allocations extraordinaires du Sous-fonds de roulement du Fonds ordinaire approuvées par le Comité exécutif, conformément à l'article 90 du Règlement intérieur de la Direction générale.
- B. Les États membres en situation spéciale bénéficient de tous les droits et privilèges accordés aux pays à jour, établis dans la partie III (A) ci-dessus, à l'exception du privilège de recevoir des allocations extraordinaires du Sous-fonds de roulement du Fonds ordinaire approuvées par le Comité exécutif, conformément à l'article 90 du Règlement intérieur de la Direction générale.

V. DROITS ET PRIVILÈGES DES ÉTATS MEMBRES EN DÉFAUT DE PAIEMENT

- A. Tout État membre qui se trouve en défaut de paiement verra son droit de vote suspendu, à moins que le Conseil ou le Comité exécutif, selon le cas, ne détermine, conformément à l'article 24 de la Convention portant création de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, que « le défaut de versement est dû à des raisons indépendantes de la volonté de l'État intéressé ».
- B. Parmi les autres droits et privilèges énumérés dans la partie III (A) ci-dessus, tout État membre qui accuse un retard dans le paiement de ses quotes-parts pourra bénéficier seulement des droits et privilèges mentionnés ci-après, selon le retard accumulé:

1. Retard accumulé correspondant à plus de deux exercices financiers complets, mais à moins de trois:
 - a. Droit de présenter des candidats au poste de Directeur général.
 - b. Droit pour leurs ressortissants d'occuper le poste de Directeur général.
 - c. Droit de présenter des candidats pour siéger à des comités et pour occuper des postes de direction dans ces comités.
 - d. Droit de préséance de leurs ressortissants dans les contrats de l'IICA.
 - e. Droit d'accueillir un bureau de l'Institut sur leur territoire, financé par le Fonds ordinaire de l'IICA; toutefois, le montant autorisé sera réduit de 10 %.
 - f. Droit de faire partie de la CCSQG.
 - g. Droit de recevoir une allocation budgétaire du Fonds ordinaire de l'IICA pour des projets dans le pays.

2. Retard accumulé correspondant à trois exercices financiers complets, mais à moins de quatre:
 - a. Droit de présenter des candidats au poste de Directeur général.
 - b. Droit pour leurs ressortissants d'occuper le poste de Directeur général.
 - c. Droit de présenter des candidats pour siéger à des comités et pour occuper des postes de direction dans ces comités.
 - d. Droit de préséance de leurs ressortissants dans les contrats de l'IICA;
 - e. Droit d'accueillir un bureau de l'Institut sur leur territoire, financé par le Fonds ordinaire; toutefois, le montant autorisé sera réduit de 20 %.
 - f. Droit de faire partie de la CCSQG.
 - g. Droit de recevoir une allocation budgétaire du Fonds ordinaire de l'IICA pour des projets dans le pays.

3. Retard accumulé correspondant à quatre exercices financiers complets, mais à moins de cinq:
 - a. Droit de préséance de leurs ressortissants dans les contrats de l'IICA.

- b. Droit d'accueillir un bureau de l'Institut sur leur territoire, financé par le Fonds ordinaire; toutefois, le montant autorisé sera réduit de 40 %.
 - c. Droit de faire partie de la CCSQG.
 - d. Droit de recevoir une allocation budgétaire du Fonds ordinaire de l'IICA pour des projets dans le pays.
4. Retard accumulé correspondant à cinq exercices financiers complets ou plus: Aucun des droits et privilèges énoncés dans la partie III (A) ci-dessus.

VI. SUSPENSION DU DROIT DE VOTE

- A. La décision de suspendre ou non le droit de vote d'un État membre en défaut de paiement ne peut être prise que par le Conseil et le Comité exécutif, selon le cas, conformément à l'article 24 de la Convention portant création de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.
- B. Le droit de vote peut être rétabli automatiquement lorsqu'un État en défaut de paiement devient en situation spéciale, en situation régulière ou à jour. Il peut également être rétabli par le Comité exécutif ou par le Conseil après présentation d'une demande de la part de l'État membre intéressé, conformément aux dispositions de l'article 6.4 du Règlement pour l'application de l'article 24 de la Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.

VII. SUSPENSION DES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DU DÉFAUT DE PAIEMENT, LORSQU'IL EN VA DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'INSTITUT²

- A. Si le Directeur général détermine qu'il est contraire aux intérêts fondamentaux de l'Institut d'appliquer les réductions indiquées dans le financement de projets et dans l'appui au bureau de tout État membre en défaut de paiement, il peut consulter le Comité exécutif ou le Conseil avant d'appliquer ces réductions, et proposer la suspension ou la modification de la réduction concernée. La consultation devra se faire par écrit s'il n'est pas prévu de tenir une réunion du Conseil ou du Comité exécutif dans les 90 jours suivant la date à laquelle ces réductions doivent être appliquées.

² La présente section des Mesures s'applique à partir du 1^{er} janvier 2004. Cette section remplace la recommandation du Comité exécutif qui figure à l'annexe B de la résolution IICA/CE/Res. 417.

- B. Le Conseil ou le Comité exécutif, selon le cas, pourra examiner la proposition du Directeur général relative à la non-application des réductions, et pourra approuver la proposition ou toute autre réduction inférieure jugée appropriée. Si le Conseil ou le Comité exécutif rejette la proposition et n'offre pas d'autre solution, ou s'il ne répond pas dans les 30 jours suivant la date de la consultation faite par écrit, le Directeur général appliquera les réductions indiquées dans les présentes Mesures.
- C. Dans l'éventualité où le Directeur général déciderait de consulter le Conseil ou le Comité exécutif et de formuler une proposition, comme il est stipulé dans la présente section, l'Institut en avisera l'État concerné et lui accordera suffisamment de temps pour qu'il puisse expliquer sa position aux autres États membres avant que le Comité exécutif ou le Conseil ne rende sa décision au sujet de la proposition.
- D. Aux fins de la présente disposition, les « intérêts fondamentaux de l'Institut » comprennent les « buts » définis dans l'article 3 de la Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture ainsi que les programmes et politiques adoptés par l'Institut pour atteindre ces buts.

VIII. LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AUX PLANS DE PAIEMENT

- A. Le plan de paiement sera présenté par écrit et sera signé par le Directeur général et par le représentant dûment autorisé de l'État membre participant.
- B. Le plan doit prévoir le paiement du montant total des arriérés dans un délai maximal de 48 mois.
- C. En vertu du plan, l'État membre participant devra effectuer un versement, dans les 15 jours suivant la signature, équivalant au minimum à la quote-part demandée pour l'année en cours, puis, chaque année subséquente pendant laquelle le plan est en vigueur, il devra verser un montant au moins égal à la quote-part demandée pour chacune de ces années.
- D. Le Directeur général peut négocier et accepter les modalités de paiement avec les États membres pour le paiement des montants dus en monnaie nationale, en biens-fonds ou autres biens de valeur, sous réserve de l'approbation du Comité exécutif et seulement lorsqu'il a été établi que:

1. Dans le cas d'un paiement en monnaie nationale et en biens de valeur, l'Institut ne subira pas de préjudice financier en acceptant cette monnaie ou ces biens;
2. Dans le cas d'un paiement sous forme de biens-fonds, les conditions particulières stipulées à l'article 4.20 du Règlement financier, « Acceptation de dons de droits de propriété immobilière », sont respectées et, pendant une période raisonnable, l'Institut retirera des revenus ou réalisera des économies de l'occupation, de l'utilisation, de la vente ou de la location de la propriété, d'un montant égal ou supérieur au montant dû correspondant.

IX. INFORMATION SUR LA SITUATION DES ÉTATS MEMBRES AVANT LES ÉLECTIONS ET LES RÉUNIONS

- A. Lorsque les documents relatifs à la candidature présentée par un État membre seront distribués aux États membres, la Direction générale indiquera dans la lettre d'accompagnement si l'État membre qui présente la candidature ou l'État dont le candidat est citoyen, s'il est différent, est à jour, en situation régulière, en situation spéciale ou en défaut de paiement. Elle précisera également le nombre d'années de retard pour les États correspondants.
- B. La liste des États débiteurs qui est envoyée avant les réunions du Conseil et du Comité exécutif, conformément à l'article 3.1 du Règlement pour l'application de l'article 24 de la Convention portant création de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, indiquera, entre autres détails, la situation de chaque État membre en regard des présentes mesures et, le cas échéant, le nombre d'années de retard dans le paiement de ses quotes-parts.

IICA/JIA/Res.415(XIII-O/05)
1^{er} septembre 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 415

**MODIFICATION DE L'ARTICLE 73 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DE LA RÈGLE 2.1(b)
DU RÈGLEMENT FINANCIER**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

RECONNAISSANT:

Que des investissements sont nécessaires pour rénover aussi bien le bâtiment du siège de l'Institut à San José, Costa Rica, qui date de plus de 30 ans, que son équipement de base et les bureaux de l'Institut dans les pays, afin d'assurer leur fonctionnement adéquat;

Que l'article 73 du Règlement intérieur de la Direction générale (RDG) et la règle 2.1(b) du Règlement financier stipulent que le Programme-budget doit être présenté selon les trois catégories d'activités suivantes : I. Services directs de coopération technique; II. Coûts de direction; III. Coûts généraux et provisions;

Que la structure actuelle du Programme-budget, conformément à l'article 73 du RDG et à la règle 2.1(b) du Règlement financier, ne prévoit pas de catégorie pour budgéter les investissements indispensables aux fins de la rénovation de bâtiments et les investissements en équipement requis pour cette infrastructure;

Que, conformément à l'article 3.o de son Règlement intérieur, le Comité exécutif peut modifier le Règlement intérieur de la Direction générale, sous réserve de l'approbation finale du Conseil, et que, en vertu de l'article 3.h dudit Règlement, le Comité exécutif peut modifier le Règlement financier, à la condition que la modification soit conforme au RDG et à la résolution en vigueur concernant le Programme-budget;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res.421(XXIV-O/04), a approuvé provisoirement, sous réserve de l'approbation finale du Conseil, la modification de l'article 73 du Règlement intérieur de la Direction générale afin que soit ajoutée la catégorie « IV. Rénovation de l'infrastructure et de l'équipement » et a recommandé au Conseil qu'il adopte ladite modification de manière permanente,

DÉCIDE:

D'approuver la modification de l'article 73 du Règlement intérieur de la Direction générale afin que soit ajoutée la catégorie « IV. Rénovation de l'infrastructure et de l'équipement ».

IICA/JIA/Res.416(XIII-O/05)
1^{er} septembre 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 416

PROGRAMME-BUDGET 2006-2007

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA/Doc.294(05), « Projet de Programme-budget 2006-2007 »,

CONSIDÉRANT:

Que la Convention portant création de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) stipule:

À l'article 8.b, que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a pour attribution « d'approuver le Programme-budget biennal et de fixer les quotes-parts annuelles des États membres »;

À l'article 23, que « les États membres contribuent au soutien de l'Institut moyennant des quotes-parts versées annuellement et fixées par le Conseil, conformément au système de détermination des quotes-parts adopté par l'Organisation des États Américains »;

À l'article 14.b, que le Comité exécutif a pour attribution « d'examiner le projet de Programme-budget biennal que soumet le Directeur général à la considération du Conseil et de formuler à cet égard les observations et les recommandations qu'il estime appropriées »;

Que le Directeur général a soumis le projet de Programme-budget 2006-2007 à la considération du Comité exécutif, à l'occasion de sa Vingt-cinquième réunion ordinaire, et que ledit projet satisfait aux normes établies en matière de structure et de contenu;

Que le Comité exécutif a examiné le projet de Programme-budget 2006-2007 et que, par la résolution IICA/CE/Res.436(XXV-O/05), il a recommandé au Conseil d'approuver ledit projet,

DÉCIDE:

1. D'approuver l'affectation globale du montant annuel de 30 000 000 \$ÉU au Fonds ordinaire du Programme-budget 2006-2007, dont 27 167 572 \$ÉU provenant des quotes-parts des États membres, selon la ventilation indiquée dans l'échelle des quotes-parts figurant à l'annexe A, et 2 832 428 \$ÉU correspondant aux recettes diverses prévues.
2. D'approuver l'affectation des ressources du Programme-budget 2006 pour chacun des chapitres, postes et secteurs stratégiques telle qu'elle est établie dans le document IICA/CE/Doc.465(05), « Projet de Programme-budget 2006-2007 », dont un résumé par chapitre est présenté à l'annexe B.
3. De demander au Directeur général qu'il soumette à la considération du Comité exécutif, à l'occasion de sa Vingt-sixième réunion ordinaire, une proposition d'affectation détaillée des fonds approuvés pour le Programme-budget 2007, qui soit conforme aux priorités du nouveau Plan à moyen terme de l'Institut.
4. D'autoriser le Directeur général à effectuer des transferts entre les chapitres du Programme-budget, sous réserve que le total de ces transferts n'augmente ni ne diminue les chapitres de plus de 10 % et qu'il n'influe pas de façon substantielle sur les priorités approuvées.
5. D'autoriser le Directeur général à faire les ajustements nécessaires dans l'affectation des ressources approuvée dans la présente résolution, dans le cas où les recettes globales des exercices budgétaires 2006-2007 seraient inférieures aux recettes estimées pour l'exercice biennal susmentionné. Le Directeur général informera le Comité exécutif et le Conseil si cela doit se produire.

ANNEXE A

**Échelle des quotes-parts des États membres et recettes diverses estimées
2006-2007
(SEU)**

ÉTATS MEMBRES	% OEA		% IICA		MONTANT IICA	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Antigua-et-Barbuda	0,02	0,02	0,02	0,02	5 502	5 502
Argentine	4,90	4,90	4,90	4,90	1 347 925	1 347 925
Bahamas	0,07	0,07	0,07	0,07	19 256	19 256
Barbade	0,08	0,08	0,08	0,08	22 007	22 007
Belize	0,03	0,03	0,03	0,03	8 253	8 253
Bolivie	0,07	0,07	0,07	0,07	19 256	19 256
Brésil	8,55	8,55	8,55	8,55	2 351 992	2 351 992
Canada	12,36	12,36	12,36	12,36	3 400 073	3 400 073
Chili	0,54	0,54	0,54	0,54	148 547	148 547
Colombie	0,94	0,94	0,94	0,94	258 582	258 582
Costa Rica	0,13	0,13	0,13	0,13	35 761	35 761
Dominique	0,02	0,02	0,02	0,02	5 502	5 502
Équateur	0,18	0,18	0,18	0,18	49 516	49 516
El Salvador	0,07	0,07	0,07	0,07	19 256	19 256
États-Unis d'Amérique	59,47	59,47	59,47	59,47	16 359 412	16 359 412
Grenade	0,03	0,03	0,03	0,03	8 253	8 253
Guatemala	0,13	0,13	0,13	0,13	35 761	35 761
Guyana	0,02	0,02	0,02	0,02	5 502	5 502
Haïti	0,07	0,07	0,07	0,07	19 256	19 256
Honduras	0,07	0,07	0,07	0,07	19 256	19 256
Jamaïque	0,18	0,18	0,18	0,18	49 516	49 516
Mexique	6,08	6,08	6,08	6,08	1 672 528	1 672 528
Nicaragua	0,07	0,07	0,07	0,07	19 256	19 256
Panama	0,13	0,13	0,13	0,13	35 761	35 761
Paraguay	0,18	0,18	0,18	0,18	49 516	49 516
Pérou	0,41	0,41	0,41	0,41	112 786	112 786
République dominicaine	0,18	0,18	0,18	0,18	49 516	49 516
Saint-Kitts-et-Nevis	0,02	0,02	0,02	0,02	5 502	5 502
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,02	0,02	0,02	0,02	5 502	5 502
Sainte-Lucie	0,03	0,03	0,03	0,03	8 253	8 253
Suriname	0,07	0,07	0,07	0,07	19 256	19 256
Trinité-et-Tobago	0,18	0,18	0,18	0,18	49 516	49 516
Uruguay	0,26	0,26	0,26	0,26	71 523	71 523
Venezuela	3,20	3,20	3,20	3,20	880 278	880 278
TOTAL PARTIEL	98,76	98,76	98,76	98,76	27 167 572	27 167 572
Cuba	1,24	1,24	1,24	1,24		
TOTAL QUOTES-PARTS	100,00	100,00	100,00	100,00	27 167 572	27 167 572
RECETTES DIVERSES					2 832 428	2 832 428
TOTAL FONDS ORDINAIRE					30 000 000	30 000 000

ANNEXE B
PROGRAMME-BUDGET 2006
RÉSUMÉ PAR CHAPITRE
(en milliers de \$ÉU)

CHAPITRE	QUOTES- PARTS	RECETTES DIVERSES	TOTAL
I: SERVICES DIRECTS DE COOPÉRATION TÉCHNIQUE	24 497,7	2 789,7	27 287,4
Secteur stratégique			
1. Développement du commerce et de l'agrobusiness	6 292,5	641,8	6 934,3
2. Technologie et innovation	4 956,3	381,7	5 338,0
3. Protection sanitaire agricole et innocuité des aliments	4 715,4	565,5	5 280,9
4. Développement rural durable	4 134,0	575,0	4 709,0
5. Information et communications	2 097,9	213,6	2 311,5
6. Enseignement et formation	2 301,6	412,1	2 713,7
II: FRAIS DE DIRECTION	1 574,4	42,7	1 617,1
Bureau du Directeur général	692,7	0,0	692,7
Direction de l'administration et des finances	881,7	42,7	924,4
III: FRAIS GÉNÉRAUX ET PROVISIONS ¹	1 095,5	0,0	1 095,5
Organes de direction	400,0	0,0	400,0
Assurances	325,0	0,0	325,0
Pensions	250,0	0,0	250,0
Tribunal administratif de l'OEA	25,0	0,0	25,0
Vérification externe	95,5	0,0	95,5
TOTAL	27 167,6	2 832,4	30 000,0

1/ Quote-part de Cuba non comprise

IICA/JIA/Res.417(XIII-O/05)

1^{er} septembre 2005

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 417**BUDGET EXTRAORDINAIRE 2006-2007 FINANCÉ
AVEC DES RESSOURCES DU SOUS-FONDS GÉNÉRAL**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA/Doc.295(05), « Proposition de budget extraordinaire pour 2006-2007 financé avec des ressources du Sous-fonds général »,

CONSIDÉRANT:

Que l'Institut a besoin de ressources pour : i) répondre à la demande croissante de services de coopération de la part de ses États membres; ii) s'acquitter des nouveaux mandats dictés par les gouvernements, et iii) progresser dans son processus de modernisation et de transformation afin de renforcer sa capacité d'intervention et d'améliorer la qualité de ses services;

Que la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion a appuyé la proposition présentée par la Direction générale en vue d'accroître les ressources affectées au renforcement des capacités pour permettre une mise en œuvre efficace de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord MSP), et en vue de réaliser des investissements urgents dans le matériel et dans la rénovation et l'entretien de bureaux appartenant à l'Institut ou reçus en usufruit;

Que l'Institut espère recouvrer, au cours du prochain exercice biennal, des arriérés de quotes-parts dus par les États membres, correspondant à des exercices antérieurs, recettes qui, conformément aux dispositions des articles 89 et 90 du Règlement intérieur de la Direction générale, devront être transférées à la fin de l'exercice budgétaire, du Sous-fonds général au Sous-fonds de roulement, à moins que le Conseil

n'approuve l'affectation d'une partie de ces arriérés de quotes-parts recouverts au financement d'un budget extraordinaire;

Que le Comité exécutif a étudié la proposition de budget extraordinaire que lui a soumise le Directeur général et que, par la résolution IICA/CE/Res.437(XXV-O/05), il a recommandé au Conseil d'approuver cette proposition,

DÉCIDE:

1. D'approuver le budget extraordinaire qui figure à l'annexe de la présente résolution, pour l'exercice biennal 2006-2007, à hauteur de 2 609 000 \$ÉU, budget qui sera financé par les recettes provenant du recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'IICA.
2. De demander au Directeur général qu'il prenne les mesures appropriées pour faire en sorte que l'exécution du budget extraordinaire ne nuise pas à l'exécution normale du Programme-budget de l'Institut pendant l'exercice 2006-2007.

ANNEXE

Résumé de l'affectation des ressources du budget extraordinaire 2006-2007 (SÉU)		
POSTE BUDGÉTAIRE		MONTANT
1.	Renforcement des capacités pour permettre une mise en œuvre efficace de l'Accord MSP	500 000
2.	Investissements	1 185 000
3.	Rénovation et entretien de bureaux appartenant à l'Institut ou reçus en usufruit	924 000
Total du budget extraordinaire		2 609 000

IICA/JIA/Res.418(XIII-O/05)

1^{er} septembre 2005

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 418

**OCTROI AU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNE PROCURATION
GÉNÉRALE ÉTENDUE AUX ACTES DE DISPOSITION**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT:

Que lors de la première séance plénière de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), tenue le 30 août 2005, M. Chelston W.D. Brathwaite a été élu Directeur général de l'Institut pour la période 2006-2010;

Que cette élection s'est faite conformément aux articles 8.f et 19 de la Convention portant création de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (la Convention) et aux articles 2.f, 103 et 106 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture;

Que, pendant la période 2006-2010, qui commencera le 16 janvier 2006 et se terminera le 15 janvier 2010, le Directeur général élu est le représentant légal de l'Institut;

Que, conformément à l'article 20 de la Convention, le Directeur général exerce la représentation légale de l'Institut et qu'il est également responsable de l'administration de la Direction générale;

Qu'en conformité avec la réglementation costaricienne, les procurations générales et les procurations générales étendues aux actes de disposition doivent être inscrites au Registre public du Costa Rica, pays siège de l'Institut,

DÉCIDE:

1. De donner au Directeur général élu une procuration générale étendue aux actes de disposition, pour une période de quatre ans à partir du 16 janvier 2006, afin qu'il puisse exercer pleinement les fonctions que la Convention, dans son article 20, et le Règlement intérieur de la Direction générale, dans son chapitre II, attribuent au Directeur général.
2. De conférer cette procuration générale étendue aux actes de disposition conformément, en général, aux dispositions du Code civil de la République du Costa Rica, pays siège de l'Institut, et, en particulier, à l'article 1253 dudit code.
3. D'habiliter ainsi le Directeur général à donner des procurations de tout type et à les révoquer.
4. De charger le Directeur général, M. Chelston W.D. Brathwaite, d'effectuer les démarches juridiques nécessaires pour l'exécution du présent mandat.

IICA/JIA/Res.419(XIII-O/05)

1^{er} septembre 2005

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 419

**PROROGATION DU MANDAT DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE SPÉCIALE SUR LES QUESTIONS DE GESTION**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

La résolution IICA/CE/Res.438(XXV-O/05), « Rapport de la réunion 2005 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion et prorogation du mandat de la Commission », adoptée par le Comité exécutif lors de sa Vingt-cinquième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT:

Que, par la résolution IICA/JIA/Res.341(99), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a créé la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) afin de « faciliter un échange plus régulier entre le Directeur général et les États membres en ce qui concerne les initiatives et les questions administratives et financières, afin de faciliter la réalisation d'un consensus au sujet de ces questions et initiatives au sein du Comité exécutif et du Conseil »;

Que la CCSQG a tenu sa réunion ordinaire correspondant à 2005 au siège de l'IICA les 17 et 18 mars 2005 et qu'elle a remis son rapport avec des recommandations à l'intention du Directeur général de l'Institut;

Que, conformément à l'article 9.1 de ses statuts et à la résolution IICA/JIA Res. 394 (XII-O/03), le mandat de la CCSQG prendra fin à la date à laquelle le Conseil tiendra sa Treizième réunion ordinaire;

Que, compte tenu des importantes contributions que la CCSQG a apportées à l'Institut, le Comité exécutif a adopté la résolution IICA/CE/Res, 438 (XXV-0/5) par laquelle il recommande que le mandat de la CCSQG soit prorogé,

DÉCIDE:

De proroger le mandat de la CCSQG pour la période 2006-2010.

IICA/JIA/Res.420 (XIII-O/05)

1^{er} septembre 2005

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 420

**CRÉATION D'UNE SOUS-COMMISSION DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE SPÉCIALE SUR LES QUESTIONS DE GESTION, CHARGÉE
D'EXAMINER LA PROPOSITION DU CONSEIL AGRICOLE DU SUD
PRÉSENTÉE DANS SA RÉOLUTION CAS/RES. 01 (V RE-2005)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

La résolution CAS/RES.01 (V RE-2005) adoptée le 29 août 2005,

CONSIDÉRANT:

Que le Conseil agricole du Sud (CAS), par sa résolution CAS/RES. 01 (V RE-2005), a proposé qu'on prenne en considération les recommandations des instances régionales relatives aux priorités régionales et aux nouvelles demandes de chaque pays membre de l'Institut, pour élaborer le Plan à moyen terme 2006-2010 de l'IICA, préparer le budget de l'Institut et orienter son processus de modernisation institutionnelle;

Que la proposition susmentionnée contient une série de recommandations spécifiques qui méritent une analyse approfondie de la part des autres États Membres de l'Institut;

Que, par la résolution IICA/JIA Res. 341 (X-0/99), le Conseil a créé la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG), une commission exclusivement consultative et subordonnée au Comité exécutif, qui a pour but de faciliter un échange plus régulier entre le Directeur général et les États membres en ce qui concerne les initiatives et les questions administratives et financières, afin de

faciliter la réalisation d'un consensus au sujet de ces questions et initiatives au sein du Comité exécutif et du Conseil;

Que les articles 51 et 52 du Règlement intérieur du Conseil autorisent la création de groupes de travail au sein des commissions créées par le Conseil, ainsi que l'établissement de commissions temporaires ou spéciales pour examiner des questions en rapport avec la nature et les buts de l'Institut et pour formuler les recommandations qui s'imposent,

DÉCIDE:

1. De créer une sous-commission temporaire de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG), chargée exclusivement d'étudier la proposition et les recommandations formulées dans la résolution CAS/RES. 01 (V RE-2005) et de présenter ses conclusions et recommandations sur cette question à la prochaine réunion de la CCSQG.
2. De former la sous-commission avec les membres suivants, nommés par les cinq groupes régionaux correspondants :
 - a. Région andine Équateur, membre titulaire
 Colombie, membre suppléant
 - b. Caraïbes Bahamas, membre titulaire
 Jamaïque, membre suppléant
 - c. Région centrale Nicaragua, membre titulaire
 Honduras, membre suppléant
 - d. Nord États-Unis d'Amérique, membre titulaire
 Canada, membre suppléant
 - e. Sud Argentine, membre titulaire
 Bolivie, membre suppléant
3. De demander à la sous-commission de tenir une réunion à San José, Costa Rica, pendant le mois d'octobre 2005 et de soumettre son rapport, avec ses conclusions et ses recommandations, au Directeur général de l'Institut au plus tard le 15 décembre 2005 afin que le rapport soit transmis aux membres de la CCSQG avant la fin de la présente année, et de demander à la CCSQG de

présenter ses recommandations à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif.

4. De charger le Directeur général de fournir à la sous-commission le soutien technique, logistique et financier nécessaire à son bon fonctionnement.
5. D'établir que la sous-commission temporaire mettra fin à ses fonctions et cessera d'exister une fois qu'elle aura remis son rapport et qu'elle se sera ainsi acquittée de son mandat.

IICA/JIA/Res.421(XIII-O/05)

1^{er} septembre 2005

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 421**AUTORISATION DONNÉE AU COMITÉ EXÉCUTIF POUR QU'IL
APPROUVE LE PLAN À MOYEN TERME 2006-2010 DE L'IICA
À SA VINGT-SIXIÈME RÉUNION ORDINAIRE**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT:

Que le Directeur général élu pour la période 2006-2010 doit élaborer un projet de Plan à moyen terme de l'IICA pour la période 2006-2010;

Que, en vertu de l'article 2.a du Règlement intérieur du Conseil, cet organe de direction de l'Institut a pour attribution de prendre des mesures relatives à la politique et à l'action de l'Institut et que, partant, il lui incombe d'approuver ses plans à moyen terme;

Que le Plan à moyen terme 2002-2006 actuel a constitué un cadre efficace pour orienter l'action et la transformation de l'Institut, ce qui a permis une meilleure coopération en faveur des États membres et le renforcement de la participation de ceux-ci à la gestion institutionnelle;

Qu'il est de l'intérêt de l'Institut de donner suite à ces politiques pendant la période 2006-2010, en les adaptant aux nouvelles demandes de coopération dans les États membres et à l'évolution prévisible des éléments déterminants du contexte qui auront une incidence sur l'action de l'Institut au cours des prochaines années;

Que la participation et le consensus des États membres en ce qui a trait à l'élaboration du Plan à moyen terme 2006-2010 sont souhaitables, et nécessaires, pour faire en sorte qu'il soit tenu compte des mandats émanés du processus des Sommets des Amériques ainsi que des réunions ministérielles sur l'agriculture et la vie rurale tenues dans le cadre dudit processus;

Que, dans le processus de préparation du Plan à moyen terme, il est nécessaire de tenir compte, notamment, des priorités des instances régionales et des nouvelles demandes de tous les États membres;

Que, en conséquence, il est nécessaire de déléguer au Comité exécutif le pouvoir d'analyser et d'approuver le projet de Plan à moyen terme 2006-2010 ainsi que les modifications à apporter au Programme-budget 2007 afin de rendre ce dernier conforme aux nouvelles orientations établies dans ledit Plan,

DÉCIDE:

1. De demander au Directeur général de préparer, de concert avec la CCSQG, la version préliminaire du Plan à moyen terme de l'IICA pour la période 2006-2010.
2. De demander à la CCSQG d'analyser, entre autres aspects, les contributions et les propositions qui émanent de la sous-commission créée par la résolution n° 420 du Conseil ainsi que les avis présentés par d'autres groupes régionaux pour la préparation du Plan à moyen terme, pour le budget de l'Institut et pour l'orientation de son processus de transformation institutionnelle, et de présenter les recommandations correspondantes au Comité exécutif.
3. D'établir comme lignes directrices pour la préparation du Plan : (i) les orientations du Plan à moyen terme 2006-2010 de l'IICA qui restent valables; ii) les mandats issus du processus des Sommets des Amériques ainsi que ceux émanés des réunions ministérielles sur l'agriculture et la vie rurale, notamment le Plan AGRO 2003-2015.
4. De demander au Directeur général de soumettre le projet de Plan à moyen terme 2006-2010 à la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif et d'autoriser le Comité à : (i) approuver le Plan à moyen terme de l'IICA 2006-2010 et (ii) approuver les modifications qu'il convient d'apporter au Programme-budget 2007 afin de permettre la mise en œuvre dudit Plan à moyen terme.

IICA/JIA/Res.422(XIII-O/05)

1^{er} septembre 2005

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 422**SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA DOUZIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE
(LE CONSEIL) ET DES VINGT-QUATRIÈME ET VINGT-CINQUIÈME
RÉUNIONS ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA/Doc.299(05), « Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture » et le document IICA/JIA/Doc.300(05), « Suivi de la mise en œuvre des résolutions des Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT:

Que les documents précités démontrent que la Direction générale de l'IICA a exécuté de façon adéquate les résolutions adoptées par le Conseil lors de sa Douzième réunion ordinaire et qu'elle s'est acquittée de manière satisfaisante des responsabilités et tâches nécessaires à l'exécution des résolutions adoptées par le Comité exécutif lors de ses Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires,

DÉCIDE:

1. D'approuver les rapports : i) « Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture » et ii) « Suivi de la mise en œuvre des résolutions des Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif ».
2. D'exprimer sa satisfaction pour la mise en œuvre des résolutions du Comité exécutif et du Conseil susmentionnées.

IICA/JIA/Res.423(XIII-O/05)
1^{er} septembre 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 423

**DATE ET LIEU DE LA QUATORZIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT:

Que, en vertu de l'article 16 de son Règlement intérieur, le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) tient une réunion ordinaire tous les deux ans, de préférence au cours du second semestre de la deuxième année de l'exercice biennal de l'Institut, et que, à chaque réunion, le Conseil fixe la date provisoire et le lieu de la réunion suivante, selon les invitations que les gouvernements des États membres ont adressées par écrit au Directeur général;

Que, en vertu de l'article 17 du même Règlement intérieur, le Conseil choisit le lieu de ses réunions ordinaires conformément au principe du roulement et de la distribution géographique;

Que le Gouvernement du Guatemala, à la Treizième réunion ordinaire du Conseil, a offert d'accueillir la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture,

DÉCIDE:

1. D'accepter l'offre généreuse du gouvernement du Guatemala d'accueillir la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), et d'en remercier ce gouvernement.
2. De disposer que la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil se tienne à Guatemala, pendant le deuxième semestre de 2007.

IICA/JIA/Res.424(XIII-O/05)

1^{er} septembre 2005

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 424**RAPPORT BIENNAL 2003-2004 DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET DE
DÉVELOPPEMENT AGRICOLES DES CARAÏBES (CARDI)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA/Doc.296(05), « Rapport biennal 2003-2004 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) »,

CONSIDÉRANT:

Que, conformément à l'accord en vigueur entre l'IICA et le CARDI, cette organisation doit présenter au Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) un rapport biennal sur les éléments techniques, financiers et administratifs de son activité;

Que le Directeur exécutif du CARDI a présenté le rapport biennal de cette institution à la Treizième réunion ordinaire du Conseil,

DÉCIDE:

1. De remercier les autorités et le personnel du CARDI pour le document intitulé « Rapport biennal 2003-2004 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) ».
2. De féliciter le Directeur exécutif de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) pour le contenu et la présentation dudit rapport biennal.

IICA/JIA/Res.425(XIII-O/05)
1^{er} septembre 2005
Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 425

**RAPPORT BIENNAL 2003-2004 DU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL
DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA/Doc.297(05), « Rapport biennal 2003-2004 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) »,

CONSIDÉRANT:

Que, conformément à la clause neuf du Contrat constitutif du CATIE souscrit entre le Gouvernement de la République du Costa Rica et l'IICA, le CATIE doit présenter au Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) un rapport biennal sur les éléments techniques, financiers et administratifs de son activité;

Que le Directeur général du CATIE a présenté le rapport biennal de cette institution à la Treizième réunion ordinaire du Conseil,

DÉCIDE:

1. De remercier les autorités et le personnel du CATIE pour le document intitulé « Rapport biennal 2003-2004 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) ».
2. De féliciter le Directeur général du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pour le contenu et la présentation du rapport biennal.

IICA/JIA/Res.426(XIII-O/05)

1^{er} septembre 2005

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 426**RENFORCEMENT DES RELATIONS IICA-CATIE ET SUIVI
DE L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS CONJOINTES
PENDANT LA PÉRIODE 2002-2004**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA/Doc.298(05), « Progrès accomplis dans le renforcement des relations IICA/CATIE et suivi de l'exécution des travaux conjoints et de la mise en œuvre de la résolution IICA/CE/Res.431(XXV-O/05) “Renforcement des relations IICA-CATIE et suivi des travaux conjoints” »,

CONSIDÉRANT:

Que les organes directeurs de l'IICA ont porté une attention particulière, à diverses occasions, au renforcement des partenariats stratégiques de l'IICA et, notamment, à la relation IICA-CATIE, compte tenu de l'origine commune des deux institutions et de la complémentarité de leurs mandats;

Que le Directeur général de l'IICA a présenté des rapports sur les progrès accomplis par l'Institut dans la consolidation de ses partenariats stratégiques, comme moyen de rendre la coopération de l'IICA plus efficace et de faire un usage plus efficient des ressources limitées;

Que l'IICA et le CATIE ont accompli des progrès importants dans l'exécution d'activités conjoints ainsi que dans le renforcement des mécanismes de liaison entre les deux institutions, dans les domaines technique, administratif et managérial, afin de renforcer leurs capacités et de créer des synergies qui permettront de fournir un meilleur service aux États membres;

Que, par la résolution IICA/CE/Res. 431 (XXV-O/05), le Comité exécutif a prié l'IICA, le CATIE et le Gouvernement du Costa Rica de terminer, en collaboration avec des représentants d'autres États membres, l'analyse des questions légales, administratives et techniques et de proposer un arrangement organisationnel qui garantisse l'action conjointe de l'IICA et du CATIE, et qu'il a demandé au Directeur général de l'IICA de présenter un rapport sur ce sujet à la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion afin que celle-ci puisse soumettre les recommandations correspondantes à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif,

DÉCIDE:

1. D'approuver le rapport de situation sur le renforcement des liens entre l'IICA et le CATIE et sur l'exécution d'activités et de projets conjoints.
2. De demander aux Directeurs généraux de l'IICA et du CATIE d'incorporer dans les rapports annuels respectifs de l'IICA et du CATIE une section traitant des liens entre l'IICA et le CATIE ainsi que des projets et activités exécutés conjointement par les deux organismes.
3. De remercier le Comité exécutif de l'initiative et des mesures adoptées par la résolution IICA/CE/Res. 431 (XXV-O/05) qui demande de proposer un arrangement organisationnel garantissant l'action conjointe entre l'IICA et le CATIE, d'appuyer cette initiative et ces mesures et de demander également que la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion soit consultée au sujet de l'arrangement proposé, lequel sera soumis, pour examen, à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif.

IICA/JIA/Res.427(XIII-O/05)

1^{er} septembre 2005

Original: espagnol

RÉSOLUTION N° 427**REMERCIEMENTS AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE DE LA
RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR ET AUX AUTORITÉS DE LA
VILLE DE GUAYAQUIL**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT:

Que, grâce à l'hospitalité du peuple et du Gouvernement de l'Équateur, la ville de Guayaquil a accueilli, du 30 août au 1^{er} septembre 2005, la Troisième Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale tenue dans le cadre du processus des Sommets des Amériques et la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture;

Que, au cours des séances plénières, les délégations ont exprimé leur profonde reconnaissance à Son Excellence le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur, Monsieur Pablo Rizzo, pour sa conduite pertinente et efficace des débats, qui a mené à l'adoption de déclarations et de résolutions importantes sur des questions de haute priorité pour le programme d'action continental, concernant l'agriculture et la vie rurale ainsi que l'action et l'avenir de l'IICA,

DÉCIDE:

1. D'exprimer ses respectueux remerciements à Son Excellence le vice-président constitutionnel de la République de l'Équateur, Monsieur Alejandro Serrano y Lara, pour son honorable et illustre participation à cette manifestation, qui revêt une importance capitale pour l'agriculture et la vie rurale des Amériques.

2. D'exprimer sa gratitude au maire de la ville de Guayaquil, Monsieur Jaime Nebot, au peuple de Guayaquil et au Gouvernement de la République de l'Équateur pour leur chaleureuse et généreuse hospitalité et pour leur contribution au succès des travaux de la Troisième Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale.
3. D'exprimer ses remerciements au ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Monsieur Pablo Rizzo, pour sa grande ouverture au dialogue constructif avec ses collègues et pour la manière si efficace et juste dont il a exercé sa présidence, et d'étendre ces remerciements au personnel diligent du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et du ministère des Affaires étrangères, ainsi qu'à toutes les autres institutions publiques et privées de la République de l'Équateur pour leur cordial accueil et leur généreux appui qui a été déterminant dans le succès de la Troisième Réunion ministérielle tenue dans le cadre du processus des Sommets des Amériques et de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.

SIGNATURE DU RAPPORT

**SIGNATURE DU RAPPORT DE LA TREIZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU
CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

En application des dispositions de l'article 85 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture, il est procédé à la signature du rapport de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture le 1^{er} septembre de deux mille cinq à dix-huit heures.

Le présent rapport, qui est présenté en français, en espagnol, en anglais et en portugais, langues officielles de cette réunion, sera révisé par le secrétariat qui y incorporera les changements adoptés à la séance de clôture. Puis le rapport sera publié dans les quatre langues officielles de l'Institut, dans la série « Documents officiels » dont les textes font également foi.

Le Secrétaire déposera les originaux aux archives de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, et la Direction générale enverra la version officielle du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux observateurs permanents de l'Institut et aux autres participants à la réunion.

Guayaquil, Equateur.

Chelston W. B. Brathwaite
Directeur Général et
Secrétaire d'office

Pablo Rizzo Pastor
Ministre de l'Agriculture et
Ministère de l'Agriculture
et Président

DISCOURS

	Page
Séance inaugurale	123
- Allocution de Son Excellence le vice-président constitutionnel de la République de l'Équateur, M. Alejandro Serrano Aguilar, au nom du Président constitutionnel de l'Équateur.....	125
- Allocution de l'ambassadeur Albert Ramdin, secrétaire général adjoint de l'Organisation des États Américains (OEA).....	129
- Allocution de M. Pablo Rizzo Pastor, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur.....	135
- Allocution de M. Chelston W. D. Brathwaite, directeur général de l'IICA...	139
Ouverture de la Troisième Réunion ministérielle « Agriculture et vie rurale »	145
- Allocution de M. Pablo Rizzo Pastor, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur, prononcé lors de la Troisième Réunion ministérielle « Agriculture et vie rurale » tenue dans le cadre du processus des Sommets des Amériques	147
Ouverture de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture	151
- Discours de M. Chelston W. D. Brathwaite, directeur général de l'IICA, « Diriger le changement et la réforme institutionnelle au sein de l'IICA »...	153
Séance de clôture	171
- Allocution de M. Chelston W. D. Brathwaite, directeur général de l'IICA...	173
- Allocution de M. Pablo Rizzo Pastor, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur, président de la Troisième Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale, dans le cadre du processus des Sommets des Amériques, et de la Treizième réunion ordinaire du Conseil.....	179
Discours spécial	183
- Discours d'acceptation du poste de directeur général de l'IICA, prononcé par M. Chelston W. D. Brathwaite.....	185

SÉANCE INAUGURALE

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE LE VICE-PRÉSIDENT
CONSTITUTIONNEL DE LA RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR,
M. ALEJANDRO SERRANO AGUILAR, AU NOM DU PRÉSIDENT
CONSTITUTIONNEL DE L'ÉQUATEUR**

Le Président de la République m'a demandé de vous souhaiter, au nom du peuple et du gouvernement de l'Équateur, la plus cordiale bienvenue ainsi qu'un séjour agréable et fructueux dans notre pays.

Le gouvernement équatorien s'est engagé, à l'instar des gouvernements d'autres pays représentés ici, à atteindre les objectifs et les cibles du Millénaire qui visent, d'ici 2015, à réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et qui souffre de la faim, à réduire des deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, à réduire des trois quarts le taux de mortalité maternelle, à stopper et réduire la propagation du SIDA, du paludisme et de la tuberculose, et à réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès à de l'eau salubre et, en coopération avec l'industrie pharmaceutique, à rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables.

Dans ce contexte, la Réunion ministérielle et la réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture revêtent une importance particulière pour l'avenir de nos peuples et, plus particulièrement, pour l'avenir de ceux qui travaillent quotidiennement dans les campagnes et qui luttent contre les incertitudes de la nature et contre les risques et les caprices des marchés, autant de facteurs qui enterrent souvent les espoirs d'une vie meilleure pour les paysans et les entrepreneurs agricoles.

Par ailleurs, il importe de souligner la situation dramatique de nos frères paysans qui vivent dans des conditions de pauvreté et d'exclusion sociale hautement préoccupantes et dangereuses; la dette historique que nous avons envers eux et que nous devons payer constitue, sans aucun doute, le principal objectif de nos politiques de développement. La pauvreté rurale, mère de toutes les pauvretés, doit de toute urgence être combattue avec efficacité et efficacité. Ce fléau provoque un exode rural désordonné, dans lequel les migrants viennent se concentrer à la périphérie de nos centres urbains, phénomène qui menace sérieusement la paix que nous désirons tous pour nos pays. Cet exode vers le nouvel El Dorado laisse dans son sillage de graves problèmes sociaux, comme les familles éclatées, et provoque très souvent de lamentables tragédies comme celles qui sont survenues dernièrement.

Malgré tous les efforts, nous n'avons pas encore réussi à apporter de réponses concrètes aux demandes sociales des paysans de notre Amérique et la pauvreté pénètre de plus en plus, obstinément, au cœur des familles qui vivent à la campagne.

C'est pourquoi les autorités de nos pays et les organismes internationaux de crédit et d'assistance technique doivent rechercher, avec une large participation de la société, de nouvelles stratégies innovatrices pour amener ces segments importants de notre population à prendre part au développement.

Je suis convaincu que les efforts que nous déploierons en faveur de l'agriculture contribueront énormément à la réalisation des objectifs du Millénaire.

L'agriculture, intimement liée aux autres secteurs, contribue à la croissance à travers l'absorption de main d'œuvre, la production de devises, l'utilisation et la conservation des ressources naturelles et la mobilisation de capitaux d'investissement.

Face aux défis que pose le nouveau contexte, il est essentiel de voir l'agriculture sous une autre perspective qui lui confère la place qu'elle se doit d'avoir sur la scène des grandes décisions politiques.

Il n'est pas de meilleur investissement que les investissements dans l'éducation, la santé et les systèmes productifs car ces investissements visent directement les droits fondamentaux de l'être humain et de la société. C'est pourquoi le gouvernement équatorien appuie résolument le renforcement du Système sanitaire national afin que ce système constitue un axe principal qui garantisse la production alimentaire et, partant, la santé et l'équilibre écologique.

Nous espérons que, suite à vos délibérations, Messieurs les Ministres de l'agriculture, nous pourrions conjuguer les efforts pour atteindre les buts susmentionnés. Le gouvernement équatorien continuera d'appuyer la mise en œuvre du Plan AGRO 2015 pour l'agriculture et la vie rurale des Amériques, comme les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à le faire dans la Déclaration de Nuevo León émanée du Sommet extraordinaire des Amériques.

Notre gouvernement a porté une attention toute particulière à la continuité du processus ministériel dont la présente rencontre continentale constitue le point culminant. Le Président de la République a donné son appui au ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et à d'autres institutions de l'État afin que cette réunion puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Vous avez le pouvoir de faire en sorte que ce processus ministériel contribue à la construction d'une Amérique plus juste, plus prospère et plus équitable. Nous avons suivi avec intérêt et enthousiasme la préparation de cette réunion ministérielle et je tiens à féliciter sincèrement les ministres de l'Agriculture et les délégués ministériels du travail accompli dans la réalisation du consensus au sujet des accords qui seront adoptés au cours de la réunion, accords qui confèrent un sentiment d'identité continentale à l'ensemble des intervenants responsables du développement de l'agriculture et du bien-être des collectivités rurales.

Je forme le vœu très sincère que soit consolidé l'engagement en faveur du secteur agricole et agroalimentaire, de nos hommes et de nos femmes des campagnes et des collectivités rurales qui espèrent de meilleures conditions de vie; engagement qui s'étend également aux institutions de recherche, aux professionnels, aux techniciens et aux responsables locaux afin que tous s'efforcent d'appuyer et d'accompagner leurs semblables pour relever le défi du développement durable de l'agriculture et des collectivités rurales.

Notre appel s'adresse à tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, participent à ce développement ou en sont responsables.

Je déclare maintenant, officiellement et solennellement, ouverte la Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale des Amériques. Je le fais convaincu que le dialogue ministériel et l'Accord de Guayaquil qui en résultera sauront répondre aux besoins, aux préoccupations et aux demandes de tous ceux et celles qui travaillent dans les campagnes et qu'ils constitueront des instruments pour promouvoir le développement juste et équilibré auquel nous aspirons tant pour notre société rurale, une société composée d'entrepreneurs dynamiques et audacieux et d'une importante communauté de paysans qui, depuis des décennies, espèrent de meilleures conditions de vie.

Merci beaucoup.

**ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR ALBERT R. RAMDIN, SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
(OEA)**

C'est assurément un honneur d'être ici présent, dans cette belle ville de Guayaquil, pour inaugurer cette importante Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques. Les questions qui seront abordées au cours des deux prochains jours revêtent sans aucun doute un caractère transversal, une grande portée et une importance stratégique pour les pays des Amériques.

Monsieur le Vice-président, distingués Représentants, permettez-moi de commencer par rendre hommage au directeur général de l'IICA, M. Chelston Brathwaite, qui a fait preuve de son excellent leadership en appliquant ses connaissances théoriques en matière d'agriculture et ses talents d'administrateur pour transformer l'IICA en un organe continental efficace dans la sphère de l'agriculture. Je tiens également à remercier son personnel pour le travail de pionnier réalisé dans les pays du Continent américain. Monsieur Brathwaite, moi-même et, je suis sûr, le reste du Continent, nous sommes impatients de travailler avec vous au cours des prochaines années.

La vision de l'IICA, de promouvoir le développement durable de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la prospérité des collectivités rurales des Amériques, répond de façon concrète à plusieurs des besoins de développement les plus pressants du Continent. À notre avis, l'agriculture continuera de représenter un pilier stratégique fondamental dans la lutte contre la pauvreté ainsi que dans la création d'emplois, la sauvegarde de la stabilité sociale et la participation tangible des citoyens au développement de leurs collectivités locales et de leurs pays.

Importance de l'agriculture dans l'économie rurale

Bien que la croissance de l'agriculture dans les Amériques ait ralenti ou diminué, la région reste déterminée à concevoir et à mettre en œuvre des politiques d'amélioration du développement rural, eu égard à ses dimensions et à ses incidences économiques, sociales et environnementales.

Si l'on tient compte des liens en amont et en aval dans la chaîne agricole, notamment le transport, l'expédition et l'agrobusiness, la contribution de l'agriculture au produit intérieur brut (PIB) des pays est encore plus importante que ce que suggèrent les statistiques nationales. Les travaux de recherche innovateurs de l'IICA démontrent que l'agriculture et l'agrobusiness représentent 32 % du PIB en Argentine, 38,5 % au Brésil, 15 % au Canada, 16 % en Équateur, 13 % en Jamaïque et 30 % au Nicaragua.

Malgré ce tableau encourageant, nous sommes conscients du fait que de nombreux pays de notre Continent, en particulier les économies les plus vulnérables des Caraïbes, font face à d'énormes difficultés dans leur secteur agricole et, partant, dans l'ensemble de leur économie. Cela comprend la menace de catastrophes naturelles. L'élimination des accords préférentiels en ce qui concerne la banane, le sucre et d'autres produits de base a nui considérablement aux économies fondées sur l'agriculture, comme c'est le cas pour les îles du Vent.

Il est certain que l'ordre économique international a changé. Pour autant, nous devons admettre que les menaces qui pèsent sur la survie économique se font également sentir sur l'ordre social, la stabilité et, en fait, la gouvernance démocratique. C'est pourquoi ces menaces suscitent des préoccupations et poussent les gouvernements à prendre des mesures. Nous devons déployer tous les efforts possibles pour faire en sorte que la nouvelle dynamique mondiale et celle de notre propre région ne conduisent pas à la marginalisation sociale et économique de pays et/ou de groupes.

Mesdames et Messieurs, en tant que partenaires du Système interaméricain, nous devons trouver des moyens innovateurs pour préserver la compétitivité des économies vulnérables et pour leur donner les outils nécessaires afin qu'elles puissent s'adapter au changement dans le marché mondial. Nous devons définir une nouvelle vision des questions agricoles qui englobe un éventail plus large de relations entre la production et la compétitivité commerciale. Cette vision doit établir un équilibre entre le modèle de développement tiré par les exportations et le développement rural durable. Le volume et la qualité des services offerts dans le secteur agricole, comme la recherche, la technologie, le financement et les politiques en matière de protection sanitaire, sont déficients dans notre région et, partant, il est nécessaire de revitaliser ces services.

Nous devons également renforcer les capacités publiques et privées afin d'incorporer des principes de gestion modernes, en rapport avec la technologie agricole, pour améliorer la production et la qualité du travail de nos travailleurs ruraux. Le rôle de l'IICA dans ce processus de modernisation et d'adaptation est crucial.

L'IICA et le processus des Sommets

L'Organisation des États Américains estime qu'il est important de continuer de promouvoir des stratégies nationales à moyen et à long terme en vue de favoriser l'amélioration durable de l'agriculture et de la vie rurale. Comme les chefs d'État et de gouvernement réunis au Troisième Sommet des Amériques à Québec l'ont souligné, tous les acteurs – parlementaires, organisations de la société civile et communautés scientifique et universitaire – doivent agir de concert avec les gouvernements pour

atteindre cet objectif. À ce Sommet, les chefs d'État et de gouvernement ont demandé à l'IICA de promouvoir le dialogue et la recherche d'un consensus au sujet des aspects cruciaux du développement agricole, tout en continuant de fournir des services de coopération technique. Une fois de plus, au Sommet extraordinaire des Amériques tenu en janvier 2004 à Monterrey, les mandataires se sont engagés à « déployer des efforts soutenus pour améliorer les conditions de vie des populations rurales en encourageant les investissements et en créant des conditions favorables à l'amélioration durable de l'agriculture ».

Alors que nous nous préparons pour le Quatrième Sommet des Amériques, en Argentine, il importe de prendre en note que la tâche des participants à cette rencontre au plus haut niveau sera de faire preuve d'unité et de solidarité, de poursuivre le processus en vue de la réalisation d'un consensus et de définir le programme d'action continental pour lutter contre la pauvreté, créer des emplois et promouvoir le commerce.

Les priorités de l'OEA en matière de développement

Les priorités de l'OEA sont la démocratie, la sécurité et le développement. Pour autant, nous sommes pleinement conscients du fait que, pour que le développement n'exclue personne, les réformes économiques, les accords commerciaux et les initiatives en matière d'activités économiques et commerciales doivent produire des bénéfices auxquels tous les secteurs de la population aient accès. Quelque 70 % des pauvres de la planète vivent en milieu rural. Dans notre Continent, cet important segment de la population comprend un grand nombre de collectivités traditionnellement laissées pour compte, telles que les peuples autochtones, les femmes et les jeunes. Près de 240 millions de citoyens des Amériques survivent avec moins d'un dollar par jour et une fraction importante d'entre eux vit en milieu rural.

Nous nous félicitons de la diffusion de la démocratie dans le Continent, mais nous sommes tous douloureusement conscients que les pays n'ont pas toujours réussi à concrétiser les bienfaits annoncés de la démocratie et de la réforme économique. Cet échec menace maintenant le tissu social et politique et crée des environnements instables qui mettent la gouvernance démocratique en péril. Nous devons nous rendre compte que les conséquences des faiblesses démocratiques, des crises économiques et de la grogne sociale créeront, au bout du compte, des problèmes pour tout le monde, étant donné que bon nombre de nos défis et difficultés sont interdépendants et internationalisés. Les pays de notre Continent doivent utiliser leurs actifs nationaux pour lutter collectivement contre la pauvreté, l'analphabétisme, les inégalités et l'injustice sociale.

L'Équateur, à l'instar de nombreux pays, fait face à ses propres défis à cet égard. Je presse les autorités de poursuivre le dialogue constructif, les pouvoirs exécutif et législatif de renforcer leur engagement, et les autres forces politiques, économiques et sociales d'agir de concert pour aborder les importants problèmes de ce pays.

Conformément à la Charte démocratique interaméricaine, le Secrétariat général de l'OEA appuie les efforts déployés par le gouvernement de l'Équateur pour renforcer les institutions démocratiques du pays, en particulier le processus de nomination à la Cour suprême.

La semaine passée, l'OEA a envoyé des observateurs en Équateur qui se sont réunis avec les ministres, les partis politiques, des diplomates, des représentants des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et d'autres acteurs clés. Nous espérons que cela contribuera à garantir le caractère démocratique du processus de sélection des juges et à faire en sorte que le pays progresse dans la consolidation de sa gouvernance démocratique et de son programme de développement. Le Secrétaire général Insulza et l'OEA apprécient l'appui que la mission a reçu de la part du Président Palacio et nous sommes satisfaits des résultats de la mission des observateurs.

Avant de terminer, Monsieur le Vice-président, j'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour vous présenter, à vous-même et au peuple de l'Équateur, mes condoléances pour les récentes pertes de vie tragiques de citoyens équatoriens en mer. Chacune de ces pertes est une tragédie et l'OEA partage votre douleur et celle du peuple équatorien. Cet événement terrible représente également une tragédie pour les Amériques où ces accidents deviennent trop communs. Il nous incombe, en tant que région, de prendre des mesures pour faire face aux causes profondes de ces actes désespérés qui conduisent à d'horribles tragédies.

Monsieur le Vice-président, Mesdames et Messieurs, ici, comme dans d'autres pays, l'agriculture joue un rôle clé dans le développement rural. Au cours de la prochaine décennie, nous espérons que toutes les familles paysannes des Amériques disposeront des outils nécessaires pour avoir accès à l'éducation, à l'eau potable et aux soins de santé et qu'elles se transformeront en participants à part entière à la vie sociale, culturelle, politique et économique des pays dans lesquels elles vivent.

Le secteur agricole demeure une pièce essentielle du moteur économique national. Nous devons regarder vers l'avenir et élaborer des politiques stratégiques pour développer et préserver la capacité productive des régions rurales. Nous devons également appuyer l'accès équitable à l'éducation, au financement et au crédit, à l'infrastructure de soutien et aux marchés afin de favoriser la croissance de la production, le commerce et l'emploi.

La nouvelle administration de l'OEA croit que nous pouvons bâtir un Continent marqué au sceau de la prospérité, de la stabilité et de la solidarité. Nous possédons le savoir, les ressources humaines et naturelles et la capacité de trouver et d'affecter les ressources financières nécessaires. Ce qu'il faut, c'est la volonté politique et la détermination à agir en faveur des objectifs continentaux d'éliminer la pauvreté et de réaliser l'égalité des droits et des chances pour les groupes marginalisés. Nous avons besoin de la participation structurée et constructive de tous.

Le travail de l'IICA dans le Continent américain témoigne des grandes choses qui peuvent être faites lorsque les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les entreprises privées et la société civile agissent de concert, pour le bien commun. L'OEA est déterminé à favoriser la création de formes de coopération pour l'action et attend avec grand intérêt de travailler avec l'IICA, les ministres et les hautes autorités ici représentées dans notre marche vers cet avenir.

Merci beaucoup.

**ALLOCUTION DE M. PABLO RIZZO PASTOR, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE DE L'ÉQUATEUR**

C'est pour moi un honneur de partager cette soirée avec vous et de vous souhaiter, au nom de notre pays, la plus cordiale bienvenue. Je le fais conscient de la responsabilité que représente, pour les 34 ministres de l'Agriculture des Amériques, le fait de se réunir à quelques semaines des rencontres des plus hautes autorités politiques du monde et des Amériques.

Nous sommes à quelque deux semaines de la rencontre que tiendront les chefs d'État et de gouvernement du monde, du 14 au 16 septembre, dans le cadre des Nations Unies, afin d'examiner les actions et les résultats en regard des accords conclus lors du Sommet du Millénaire, et à deux mois du Quatrième Sommet des Amériques qui se tiendra les 4 et 5 novembre à Mar del Plata, Argentine, sous le thème « *Créer des emplois pour combattre la pauvreté et renforcer la gouvernance démocratique* ».

Cinq ans se sont écoulés depuis que les chefs d'État et de gouvernement du monde ont adopté les Objectifs de développement du Millénaire et, à cet égard, le gouvernement national de l'Équateur possède déjà son plan d'action baptisé « *Vision 2020* ». Par ailleurs, plus de quatre ans ont passé depuis que les chefs d'État et de gouvernement des Amériques ont réitéré leur engagement à déployer des efforts supplémentaires pour atteindre ces objectifs de développement internationaux, en particulier celui de réduire de 50 % d'ici 2015 la proportion de la population vivant dans des conditions de pauvreté absolue. En conséquence, le gouvernement national a également pris des mesures pour réduire le pourcentage de la population qui vit dans des conditions de pauvreté absolue, en respectant les objectifs du *Plan Vision commune à l'horizon 2015*. En outre, par l'entremise du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, le gouvernement dotera prochainement ce secteur des Stratégies agricoles 2005-2015 qui seront considérées comme des politiques d'État.

Dans ce cadre de référence, lors du Troisième Sommet des Amériques tenu à Québec en avril 2001, les chefs d'État et de gouvernement des Amériques se sont engagés à promouvoir des programmes visant à améliorer l'agriculture et la vie rurale ainsi qu'à renforcer l'agro-industrie, secteur qui apporte une contribution essentielle à la réduction de la pauvreté et au développement intégral.

Cet appui politique que nous avons reçu de nos mandataires nous oblige à agir. Cet appui a été avalisé il y a un peu plus d'un an et demi lors du Sommet extraordinaire, lorsque les chefs d'État et de gouvernement ont apporté leur appui politique au Plan AGRO 2003-2015 pour l'agriculture et la vie rurale des Amériques, que nous avons approuvé lors de notre Deuxième Réunion ministérielle à Panama, en novembre 2003.

Ce récent appui politique des mandataires des Amériques nous engage encore plus car il convertit ledit Plan AGRO, notre accord ministériel de 2003, en un mandat présidentiel qui joue le rôle de cadre d'orientation stratégique pour le secteur agricole et agroalimentaire des Amériques.

Pendant la Troisième Réunion ministérielle, à Guayaquil, et en préparation du Quatrième Sommet des Amériques qui se tiendra à Mar del Plata, Argentine, nous devons concentrer notre attention sur la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et la promotion de la prospérité rurale dans les Amériques.

C'est ainsi que nous partageons aujourd'hui la grande responsabilité de forger un avenir différent pour tous ceux qui nous ont fait confiance et qui doivent comprendre qu'il y aura un espoir de vie meilleure, ce que viendra confirmer la signature de l'Accord ministériel de Guayaquil.

Les ressources naturelles sont considérées comme la principale source de richesse de tous les pays du monde. En effet, les échanges commerciaux liés aux ressources naturelles génèrent des flux de 400 milliards de dollars par an. Ces ressources revêtent donc une importance stratégique pour toutes les économies.

L'Équateur se situe parmi les dix pays de la planète possédant la plus grande diversité biologique. Cette richesse est attribuable en partie aux 5 000 espèces arborescentes de sa réserve agro-écologique et aux 18 000 espèces supérieures qui révèlent la grande diversité biologique de sa flore. La carte hydrographique nationale comporte 31 systèmes, 79 bassins et 114 sous-bassins hydrographiques et les terres cultivables occupent une superficie de 12 000 355 hectares.

Le secteur agricole joue un rôle très important dans l'économie de l'Équateur, puisque la banane constitue le deuxième produit d'exportation national, après le pétrole. Par ailleurs, les collectivités rurales, qui comprennent nos peuples côtiers, autochtones et afroéquatoriens, forment une communauté sociale qui exige un nouvel équilibre entre le milieu rural et le milieu urbain, fondement de la gouvernance démocratique du pays. Il convient également de mentionner que l'activité agrocommerciale représente un élément essentiel de l'impulsion économique nécessaire au développement national.

Pour autant, nous devons également reconnaître qu'à l'instar de la majorité des pays représentés ici, nous faisons face à de graves problèmes de pauvreté rurale et je suis certain que nous partageons cette grande préoccupation avec chacun de ces pays.

C'est pourquoi nous ne pouvons pas oublier qu'il nous incombe de mettre en œuvre les décisions de nos mandataires afin d'apporter les changements qu'ils ont définis pour faire en sorte que la vie de tous nos compatriotes qui résident en milieu rural soit plus humaine, pour leur permettre d'offrir à leurs familles un foyer où elles puissent vivre dignement. Nous devons également leur garantir un commerce juste et équitable de leurs produits.

J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour réitérer notre gratitude à l'égard du Directeur général de l'IICA pour le constant appui qu'il nous a offert tout au long de l'année dans l'organisation de la présente réunion.

La Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture qui se tiendra à la suite de la Troisième Réunion ministérielle représente un moment propice pour prendre acte des efforts importants déployés par l'IICA, en sa qualité de partenaire institutionnel du processus des Sommets, comme l'ont défini nos chefs d'État et de gouvernement dans leur Déclaration de Québec. Ce sera également une occasion d'ajuster le Plan à moyen terme de l'IICA en fonction des accords que nous adopterons pour la nouvelle période qu'ouvrira le Directeur général que nous élirons pendant cette seconde réunion importante.

Nous avons travaillé fort pour accueillir convenablement ces réunions en fournissant les installations, le matériel et le personnel appropriés, conformément à la mission que les chefs d'État et de gouvernement nous avaient confiée à Québec et qu'ils ont ratifiée à Monterrey, Mexique.

J'aimerais terminer en soulignant que c'est avec fierté et satisfaction que notre pays vous reçoit pour réitérer notre engagement à tracer un nouveau chemin pour l'agriculture et la vie rurale de nos pays. Que tous les vœux exprimés deviennent réalité afin que l'avenir soit toujours un jour nouveau pour l'agriculture des Amériques.

Merci beaucoup.

**ALLOCUTION DE M. CHELSTON W. D. BRATHWAITE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IICA**

Au nom de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, j'ai le grand honneur de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à la séance inaugurale de la Troisième Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques et à la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, lesquelles s'ouvrent aujourd'hui en présence de Son Excellence M. Alejandro Serrano Aguilar, vice-président constitutionnel de la République de l'Équateur.

Au nom de l'IICA et en mon nom propre, j'aimerais commencer par exprimer notre sincère gratitude pour les chaleureuses marques de bienvenue que nous avons reçues et pour les préparatifs que vous avez déployés afin de rendre notre séjour à Guayaquil des plus confortables.

Nous nous réunissons au pied des majestueuses Andes, deux degrés de latitude au sud de l'équateur, dans une ville d'une grande diversité culturelle, une ville en pleine renaissance qui est présentée comme un modèle par le Programme des Nations Unies pour le développement, une ville de l'avenir.

Il y a deux ans, à Panama, les ministres et secrétaires de l'Agriculture du Continent américain ont accepté avec plaisir la cordiale invitation du gouvernement de l'Équateur à tenir cette rencontre continentale dans la dynamique ville de Guayaquil.

Cette heureuse initiative nous permettra de jouir de la chaleur de ses habitants et de son climat et aussi de connaître le développement de cette fertile région de l'Équateur. Nous savons qu'une douce brise de l'océan Pacifique vient tempérer le climat et nous n'oublions pas que, pas loin d'ici dans les îles Galapagos, en 1835, Charles Darwin a élaboré sa théorie de l'évolution. Là, Darwin a découvert un lieu favorable à la réflexion, un lieu inspirant, un lieu propice à la pensée stratégique au sujet du passé et de l'avenir.

Monsieur le Vice-président, nous sommes venus dans votre pays pour réfléchir et dialoguer au sujet de l'avenir stratégique du secteur agricole des Amériques. Nous sommes ici pour continuer de bâtir un pont vers l'avenir, afin qu'une grande partie de notre population puisse franchir le pas, d'une vie de désespoir à une vie de prospérité rurale.

Nous sommes ici, conscients que malgré nos efforts de ces dernières années, 225 millions de nos concitoyens vivent toujours dans la pauvreté, qui se reflète dans la criminalité urbaine et rurale, le trafic de drogues et la violence. La pauvreté menace la gouvernance démocratique et l'état de droit dans nos pays. Nos sociétés ne pourront connaître un développement durable si nous ne trouvons pas de solution à ce fléau de notre temps. Nous sommes venus pour examiner les progrès accomplis sur le chemin de la prospérité, pour planifier en vue de l'avenir : un avenir qui promet d'être le plus passionnant de tous les temps, si nous adoptons des politiques d'inclusion sociale qui permettent à tous les citoyens de faire partie de cet avenir.

Il me fait plaisir de partager avec vous quelques réflexions importantes au sujet de nos responsabilités - actuelles et futures - en regard de l'agriculture du XXI^e siècle.

S'agissant de la vision commune du Plan Agro 2003-2015, des défis que nous devons relever pour atteindre ses buts louables ainsi que les objectifs supérieurs établis dans la Déclaration du Millénaire, il nous incombe d'assumer de nouvelles responsabilités et de jouer un rôle plus dynamique et plus stratégique afin de contribuer à la réalisation d'une plus grande prospérité des collectivités rurales de nos pays.

Pourquoi est-il pertinent de parler d'une nouvelle vision de l'agriculture?

Comme il a été dit lors de la Deuxième Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale, les différentes dimensions recensées et l'ampleur des actions requises en vertu de la conception systémique des filières agroproductives et des territoires ruraux justifient la nécessité d'une nouvelle vision.

Parmi les nombreuses raisons liées aux éléments que je viens de mentionner, j'aimerais en souligner seulement trois :

Premièrement, le modèle de développement actuel exige une plus grande précision dans les stratégies visant à améliorer les conditions de vie des groupes moins favorisés.

Deuxièmement, il faut insister sur un point que l'IICA a déjà soulevé dans divers documents publiés ces dernières années : il importe de reconnaître la contribution réelle de l'agriculture. En vertu de la nouvelle vision, l'agriculture, de par sa plus grande contribution, mérite que lui soit affecté un plus grand volume de ressources publiques et privées pour la mise en œuvre de politiques modernes.

L'IICA a fait la preuve que la contribution de l'agriculture est habituellement plus grande que ce que laissent entendre les statistiques officielles, conclusion qui a été confirmée par des recherches récentes effectuées par d'autres organisations

internationales, comme la Banque mondiale, et par plusieurs des pays de la région. En fait, dans un document sur l'agriculture en Équateur qui sera présenté pendant la réunion, il est établi que l'agriculture contribue pour 23 % à l'économie de l'Équateur, alors que, selon les statistiques nationales, cette contribution ne serait que de 9 %.

Troisièmement, la globalisation et la libéralisation du commerce ouvrent certainement des perspectives pour de nombreux secteurs, mais ces phénomènes posent également de grands défis en ce qui concerne la compétitivité, la technologie et l'innovation, et la création d'emplois.

Comment comprenons-nous cette nouvelle vision?

Dans notre vision, l'agriculture doit être abordée d'une manière plus large et plus systémique que ne le permet la conception traditionnelle de l'agriculture comme moyen de production primaire.

Il est nécessaire de reconnaître le potentiel et les capacités de l'agriculture et des territoires ruraux pour intervenir de diverses façons dans la production des biens et des services dont la société a besoin.

Selon cette conception, il existe une relation harmonieuse entre l'agriculture, la société et l'environnement, qui contribue simultanément à l'augmentation de la productivité, de la compétitivité et de la responsabilité sociale et qui est fondée sur l'équité, l'éthique et la conservation des ressources naturelles.

Dans ce cadre, outre les biens traditionnels, l'agriculture produit également des biens à caractère stratégique pour la société, tels que la bioénergie, les services environnementaux, la biodiversité, le paysagisme, l'identité culturelle et la stabilité sociale et démographique.

Correctement mis en valeur, cet ensemble de biens et de services présente un énorme potentiel pour contribuer à dynamiser l'économie en général et l'économie rurale en particulier, créer des emplois, réduire le taux de pauvreté et aider à conserver l'environnement et la biodiversité.

Quelles sont les nouvelles responsabilités qui nous incombent dans cette nouvelle vision?

La première responsabilité concerne l'énergie. Compte tenu de la présente crise du pétrole, le potentiel de l'agriculture en tant que source de remplacement pour la

production d'énergie, à la place du pétrole et de ses dérivés, revêt une importance stratégique.

L'agroénergie au XXI^e siècle s'annonce comme une solution pour réduire la facture pétrolière de nombreux pays et, en même temps, contribuer par ses impacts positifs à la préservation de l'environnement et à la création d'emplois.

La deuxième responsabilité est liée à la sécurité alimentaire. La sécurité alimentaire dans un monde globalisé pose un grand défi aux Amériques, seule région dans le monde qui soit exportatrice nette de denrées alimentaires. Cette région, qui peut encore étendre la superficie de ses terres arables, a un rôle clé à jouer pour alimenter plus de 7 milliards de personnes qui, en 2015, disposeront de revenus plus importants et auront de meilleures conditions de vie.

Sur ce point, il importe de prendre en considération que les facteurs relatifs à l'innocuité et à la valeur nutritionnelle et sociale des aliments sont au cœur du défi de devoir produire des aliments non seulement dans les quantités nécessaires, mais aussi en fonction des demandes, des goûts et des préférences des consommateurs, pour répondre à la confiance, aujourd'hui fragile, d'un consommateur toujours plus exigeant.

La troisième responsabilité en regard de l'agriculture du XXI^e siècle concerne le fait que l'agriculture doit contribuer à fournir un travail digne et bien rémunéré aux habitants ruraux. L'agriculture doit contribuer à créer plus d'emplois, de meilleure qualité, dans les territoires ruraux, afin de rendre les collectivités rurales plus prospères et réduire la pauvreté rurale. Pour cela, il est essentiel de mettre en œuvre des politiques et des mesures qui favorisent l'établissement de liens entre l'agriculture et d'autres secteurs de l'économie, comme le tourisme, et de renforcer les liens entre le patrimoine rural et l'agriculture.

La quatrième responsabilité consiste à faire en sorte que l'agriculture renforce sa contribution à l'équilibre social, dans le but bien clair de réduire les fossés entre riches et pauvres et entre milieu urbain et milieu rural. Pour obtenir ces résultats, il faut établir des priorités et accroître les investissements publics et privés dirigés vers les territoires ruraux, lesquels se caractérisent aujourd'hui par la pression croissante qu'ils exercent sur l'expansion des villes, en raison de l'exode rural.

Cela sera possible si nous réussissons à dynamiser deux actifs essentiels à la résolution des problèmes qui touchent les campagnes : le capital social et le capital humain. Il convient de rappeler qu'en Amérique latine, 80 % des entreprises existantes sont des micro, petites et moyennes entreprises qui jouent un rôle crucial dans la création d'emplois, la production et la richesse. Tout aussi importantes sont les mesures

visant à accroître la qualité du capital social et les capacités des institutions de soutien qui sont appelées à proposer des solutions innovatrices pour éliminer les obstacles au développement.

La cinquième responsabilité, dans cette nouvelle vision, concerne la contribution de l'agriculture à l'intégration des pays.

Monsieur le Président, il est important que la réunion qui s'ouvre aujourd'hui constitue un instrument de dialogue et de concertation pour définir des programmes régionaux et continentaux plus ambitieux.

Certes, nous ne pouvons pas ignorer nos différences, mais nous pouvons sans aucun doute faire fond sur nos similitudes pour définir des positions solides dans les futures rencontres concernant le commerce, la santé, la pauvreté et le développement en général.

C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité d'intensifier le dialogue, d'échanger des données d'expérience et de promouvoir la coopération horizontale afin de renforcer les capacités des pays moins développés et de leurs acteurs, pour faire en sorte que l'agriculture et le développement rural jouent un rôle intégrateur, et non diviseur, entre les nations de la planète. La présente réunion offre une occasion en or d'aborder des enjeux importants dans le contexte de la prochaine réunion de l'OMC à Hong Kong, en particulier ceux concernant l'intégration commerciale.

Il convient d'exhorter les pays à déployer tous les efforts possibles et à utiliser toute leur créativité pour progresser dans la mise en place d'un système de commerce juste pour tous et faire en sorte que devienne réalité le vœu exprimé dans la déclaration de Doha que le commerce international contribue au développement économique et à la réduction de la pauvreté.

Nous sommes convaincus que la modernisation du secteur agricole et l'attention prioritaire accordée aux zones rurales sont essentielles pour réduire la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire et le développement durable des Amériques.

Je demande respectueusement que tous, nous conjuguions nos efforts pour mettre en œuvre de nouvelles stratégies, politiques, actions et mesures d'investissement en faveur de l'agriculture et du milieu rural, afin de contribuer ainsi, de manière durable, aux économies de nos nations.

Je ne saurais terminer sans exprimer la plus sincère gratitude de l'Institut, et la mienne, au gouvernement de l'Équateur, à son ministère des Affaires étrangères, au

ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, M. Pablo Rizzo Pastor, ainsi qu'à son sous-ministre, M. Hernán Chiriboga, et à son équipe de travail pour l'appui reçu et l'efficacité dont tous ont fait preuve dans l'organisation de cette rencontre.

Je tiens également à remercier très sincèrement le maire de Guayaquil, Maître Jaime Nebot, pour son écoute et pour le soutien qu'il a offert dès qu'il a eu connaissance de cet événement.

Enfin, Monsieur le Vice-président, permettez-moi de vous remercier pour votre présence et votre appui.

Merci beaucoup.

**OUVERTURE DE LA TROISIÈME
RÉUNION MINISTÉRIELLE
« AGRICULTURE ET VIE RURALE »**

**ALLOCUTION DE M. PABLO RIZZO PASTOR, MINISTRE DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE DE L'ÉQUATEUR, PRONONCÉE À
LA SÉANCE D'OUVERTURE DE LA TROISIÈME RÉUNION
MINISTÉRIELLE « AGRICULTURE ET VIE RURALE »
TENUE DANS LE CADRE DU PROCESSUS DES
SOMMETS DES AMÉRIQUES**

C'est un honneur de présider cette Troisième Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques, tenue dans le cadre du processus des Sommets des Amériques.

Ce processus nous offre ainsi l'occasion de renouer notre dialogue de 2003, à la suite duquel nous nous sommes entendus sur la Vision commune à l'horizon 2015 pour l'agriculture et la vie rurale de nos pays. Deux années après avoir approuvé cette Vision et après avoir réfléchi sur les nouvelles circonstances auxquelles nous sommes confrontés, je me réjouis de cette initiative et de l'esprit visionnaire dont les ministres ont fait preuve en 2003.

Depuis le début, je dois reconnaître le travail réalisé par nos délégués ministériels pour mettre à jour le Programme continental, pour définir les mesures nécessaires afin d'en assurer l'exécution et le suivi et, surtout, pour nous préparer à évaluer les progrès accomplis vers la concrétisation de cette Vision.

Nos délégués ministériels ont axé la proposition de mise à jour du Programme continental qu'ils nous soumettent sur la nécessité de « *promouvoir des politiques d'État pour l'agriculture et la vie rurale des Amériques* ». Face à la réalité que vit l'Équateur, je suis absolument convaincu que nous devons avancer dans cette direction.

Le dialogue et la négociation caractérisent les temps nouveaux que nous vivons. L'Équateur vit actuellement une démocratie participative en vertu de laquelle nous avons des engagements fermes auprès des producteurs agricoles. Tous nos pays sont occupés à définir de nouveaux accords commerciaux. En conséquence, ces engagements auprès des producteurs et d'autres acteurs clés du secteur agricole et agroalimentaire sont ceux que nous devons mettre de l'avant dans les processus de négociation des nouveaux accords commerciaux parce que, en fin de compte, les intérêts de ces acteurs sont aussi les intérêts du pays. C'est pourquoi, afin que ces négociations constituent des instruments de progrès vers la concrétisation de la Vision commune à l'horizon 2015, nous avons besoin d'un cadre stratégique transparent et concerté, et c'est justement le rôle des politiques d'État.

En Équateur, nous travaillons à la définition de notre propre programme d'action qui comportera des stratégies concertées et des politiques d'État pour les mettre en œuvre. Cet objectif est une constante dans les différents dialogues internes que je mène avec les divers acteurs du secteur agricole et agroalimentaire. C'est pourquoi je me suis engagé à faire en sorte que, pendant le mandat du présent gouvernement, ces politiques d'État deviennent réalité.

La présente Réunion ministérielle revêt, au moment présent, une importance cruciale pour l'Équateur. Nous savons que plusieurs d'entre vous ont de précieuses expériences à mettre en commun et, partant, les différents membres de la communauté agricole de l'Équateur voient avec grand enthousiasme et espoir les avantages que nous pourrions retirer de vos interventions au cours de notre dialogue ministériel.

Nous arrivons à cette Troisième Réunion ministérielle très bien équipés avec les propositions consensuelles auxquels sont parvenus nos délégués ministériels. Cela facilite notre travail et nous laisse du temps pour échanger des données d'expérience, ce qui, pour moi, est le plus important. Les délégués ministériels ont avancé en regard de deux des trois mandats que nous leur avons dictés en 2003 :

- i) Faire connaître les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme continental 2003-2005. À cette fin, le Secrétariat a préparé un rapport en s'appuyant sur les 64 rapports envoyés par nos délégués ministériels. Ce document que nous présentera le Secrétariat nous apportera une information très précieuse.
- ii) Mise à jour du Programme continental pour la période 2006-2007. Ce point sera couvert par le rapport que nous présentera le président du GRICA 2005. En outre, comme je le disais, le fait de disposer de ces rapports nous permettra de consacrer la majeure partie de notre temps au dialogue sur plusieurs des éléments cruciaux que contient la mise à jour du Programme continental que nous serons amenés à signer.

Au sujet du troisième mandat, à savoir, la proposition ministérielle qui sera soumise au Quatrième Sommet des Amériques, nous devons nous entendre sur cette proposition au cours de la présente réunion.

Pour revenir au but essentiel de notre réunion, à savoir, le dialogue ministériel, les thèmes suivants ont été choisis :

- i) Les questions stratégiques d'ici 2015 : le potentiel des agrobiotechnologies et les perspectives de l'industrie agroénergétique.
- ii) La réduction de la pauvreté, la création d'emplois et la promotion de la prospérité rurale.
- iii) Les politiques d'État pour l'agriculture et la vie rurale.
- iv) La coopération entre les pays et la coopération offerte par les organismes internationaux.

Aborder n'importe lequel de ces aspects serait devancer nos échanges, lesquels, si j'en juge par votre présence, seront de toute évidence très enrichissants.

Pour conclure, j'aimerais poser une question : comment mesurons-nous les progrès que nous faisons vers la concrétisation de la Vision commune à l'horizon 2005? Pour mesurer ces progrès, nous avons besoin d'un système d'information sur l'agriculture et la vie rurale qui nous permette de suivre nos actions et d'en évaluer les résultats.

Les rapports des pays sur les actions menées pour respecter les engagements pris dans les programmes continentaux 2003-2005 et 2006-2007 constituent un premier élément de ce système. Toutefois, nous avons besoin d'un second élément qui nous donne une image du comportement réel de l'agriculture et du milieu rural et de l'impact de nos actions.

Comment mettre en place un tel système d'information? Pour mener à bien cette tâche, nous pouvons compter sur l'importante collaboration du Secrétariat des réunions ministérielles et de quelques organismes internationaux. C'est là une tâche fondamentale sur laquelle nous devons nous prononcer.

**OUVERTURE DE LA TREIZIÈME
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

**DISCOURS DE M. CHELSTON W. D. BRATHWAITE, DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE L'IICA, PRONONCÉ À LA TREIZIÈME RÉUNION
ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

Diriger le changement et la réforme institutionnelle au sein de l'IICA

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de m'avoir accompagné pendant les quatre dernières années dans la difficile tâche de modernisation institutionnelle que nous avons entreprise ensemble en 2002.

Aujourd'hui, j'aimerais vous faire part des réussites obtenues à ce jour par l'Administration et de quelques pensées concernant l'avenir.

Introduction

Lors de la réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) tenue à Bávaro, République dominicaine, le 26 novembre 2001, j'ai expliqué dans mon discours d'acceptation que l'IICA du XXI^e siècle devait adopter un nouveau style de coopération technique qui mettrait l'accent sur l'efficacité opérationnelle, la prudence financière, le meilleur usage des ressources humaines, l'élargissement des relations avec des partenaires stratégiques internationaux et l'établissement d'une nouvelle relation avec les États membres fondée sur la participation, la transparence et l'obligation de rendre des comptes.

Lorsque j'ai assumé mes fonctions à la tête de la Direction générale le 14 janvier 2002, j'ai engagé un processus de transformation institutionnelle visant à faire de l'IICA une institution moderne œuvrant pour le développement qui soit au service des États membres, processus qui avait pour but principal de renforcer l'Institut afin qu'il conserve son excellence technique et son leadership dans la communauté agricole des Amériques. La pierre angulaire du processus de transformation résidait dans la mise en œuvre d'un nouveau modèle de coopération technique visant à renforcer la relation entre l'Institut et ses États membres.

Aujourd'hui, donc, j'aimerais mettre en lumière les efforts que nous avons déployés pour promouvoir:

1. l'efficacité opérationnelle,
2. la prudence financière,
3. le meilleur usage des ressources humaines,
4. l'élargissement de nos relations avec des partenaires stratégiques,
5. une nouvelle relation avec nos États membres fondée sur la participation, la transparence et l'obligation de rendre des comptes.

Lors du Troisième Sommet des Amériques (Québec, avril 2001), les chefs d'État et de gouvernement du Continent américain ont reconnu que l'agriculture et la vie rurale ont pour tâche essentielle de réduire la pauvreté et de stimuler le développement intégré des pays. Le rôle de l'IICA a été élargi pour qu'il aille au-delà de la simple fourniture de services de coopération technique, pour englober également la promotion du dialogue et l'obtention de consensus au sujet d'aspects cruciaux du développement agricole, de l'environnement et du milieu rural, dans le cadre de l'intégration et de la recherche de la prospérité continentale. L'Institut figure aussi parmi les six institutions auxquelles a été confiée la responsabilité d'assurer le suivi des mandats émanés du processus des Sommets.

Dans ce contexte, dans le cadre du Plan à moyen terme 2002-2006, il a été décidé que nous devrions donc transformer l'IICA en une institution axée sur la promotion du développement durable de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la prospérité dans les collectivités rurales des Amériques.

Lorsque j'ai assumé la responsabilité de diriger l'Institut en 2002, notre principal objectif était par conséquent de contribuer à la mise en œuvre d'un processus de réforme institutionnelle qui nous permettrait de transformer l'IICA en une organisation moderne au service des États membres.

Le processus de réforme a été guidé par la profonde conviction que:

- les enjeux que nous affrontons au XXI^e siècle exigent que nous mettions sur pied de nouvelles institutions ou que nous réformions celles qui existent;
- notre tâche dans cette Administration ne consiste pas uniquement à assurer la gestion de l'Institut; il nous faut aussi nous tourner vers l'avenir et considérer l'IICA non pas seulement pour ce qu'il est aujourd'hui, mais aussi pour ce qu'il est appelé à devenir dans le futur;
- l'Institut a besoin de maintenir son statut de lieu d'excellence et de leadership technique qu'il a dans la communauté agricole et rurale des Amériques;

- la fourniture de la coopération technique au XXI^e siècle doit être fondée sur l'établissement de rapports avec des partenaires stratégiques et sur des responsabilités partagées entre les institutions internationales et les pays bénéficiaires de la coopération;
- la mise en application du savoir autochtone est essentielle au succès des projets de développement;
- les organisations du XXI^e siècle doivent prêter attention à des aspects qui vont au-delà de la conservation indépendante et doivent rendre des comptes, agir en toute transparence et assumer une plus grande responsabilité envers leurs clients, leurs partenaires et la société.

Une institution moderne

L'Administration est également parvenue à la conclusion que, pour réussir au XXI^e siècle, une institution qui se veut moderne doit être dotée de dix caractéristiques, à savoir:

1. Une vision stratégique et une stratégie appropriée pour sa mise en œuvre.
2. Une structure administrative adéquate.
3. Des mécanismes appropriés pour la gestion du rendement et l'évaluation.
4. Une définition de sa clientèle, de ses partenaires stratégiques et de ses concurrents.
5. Des politiques appropriées pour la gestion des ressources humaines.
6. Des politiques, processus et mécanismes de contrôle adéquats pour la gestion financière.
7. Des stratégies pour favoriser la communication au sein de l'institution et pour promouvoir l'image de marque.
8. Des principes et des valeurs éthiques.
9. Le sens de la responsabilité sociale.

10. La capacité de penser et d'anticiper l'avenir.

J'aimerais maintenant expliquer comment ces caractéristiques ont été abordées durant le processus de réforme mis en œuvre par l'IICA pendant ces trois dernières années.

1. Vision stratégique et stratégie de mise en œuvre

1.1. Vision stratégique

Les initiatives thématiques spécifiques qui ont été définies pour exécuter le plan ont été classées par domaines stratégiques comme suit:

- Promotion du développement du commerce agricole
- Appui aux politiques et aux négociations commerciales
- Promotion de la technologie et de l'innovation dans le domaine de l'agriculture
- Appui aux programmes de protection sanitaire agricole et d'innocuité des aliments
- Promotion du développement rural durable

1.2. Stratégie de mise en œuvre

En réponse aux nouveaux mandats confiés à l'Institut et compte tenu des enjeux futurs qui se posent pour l'agriculture et la vie rurale au XXI^e siècle, la présente Administration a adopté un nouveau modèle de prestation des services de coopération.

Par le truchement des bureaux dans les États membres, l'IICA a mis au point des programmes nationaux de coopération technique, en s'appuyant sur un dialogue permanent avec les autorités nationales et d'autres acteurs clés du secteur agricole (organisations publiques, secteur privé, société civile, organisations non gouvernementales, secteur universitaire, etc.), dans le but d'ajuster les actions de l'IICA dans les pays aux priorités et plans de développement nationaux, en prenant en compte les domaines d'action stratégiques et les points forts de l'Institut.

L'élaboration de ces programmes constitue une nouvelle façon d'envisager la coopération technique, qui met l'accent sur la participation, les alliances avec des partenaires stratégiques, la coopération et le déploiement d'efforts visant à répondre aux demandes.

Les programmes nationaux reconnaissent la nature particulière de chacun des États membres et l'approche utilisée pour les mettre au point est globale et interdisciplinaire. Les programmes offrent aux principaux acteurs de l'agriculture et du développement rural l'occasion de contribuer substantiellement à la définition du programme de coopération technique de l'IICA et de s'approprier ce programme, sur la base de ressources humaines et financières convenues d'un commun accord.

1.3. Programmes régionaux

Le deuxième volet principal du modèle réside dans l'élaboration des programmes régionaux de coopération technique, également fondée sur un vaste processus de consultation et d'obtention de consensus. Tous les efforts sont déployés pour encourager la participation active des acteurs clés aux actions de coopération technique lancées par l'IICA à l'échelle régionale. Les mécanismes institutionnels régionaux existants tels que le CORECA en Amérique centrale, le CAS en Amérique du Sud et l'Alliance pour le développement durable de l'agriculture et du milieu rural dans les Caraïbes sont des éléments clés de ce processus.

La préparation des programmes régionaux comporte deux volets importants :

- Analyse des programmes nationaux des pays de chaque région, en vue de définir et de promouvoir des actions à l'échelle régionale visant à résoudre des problèmes communs à un groupe de pays;
- Engagement de l'Institut à continuer de prêter son appui aux processus d'intégration au moyen des mécanismes en vigueur aux échelles régionale et sous-régionale.

En prenant en compte les caractéristiques et les besoins spécifiques de chaque région, la première étape dans la préparation des programmes régionaux consiste à coordonner les efforts de l'Institut et à adapter les interventions de l'IICA aux priorités régionales, en vue d'obtenir un impact significatif.

Les directeurs des opérations régionales de l'IICA relèvent des différents conseils régionaux de ministres, ou d'instances équivalentes, et ils organisent chaque année un séminaire au cours duquel ils présentent à ces instances le rapport régional annuel sur les interventions menées par l'IICA pendant l'année à l'échelle régionale. On profite également de cette rencontre pour revoir et ajuster les programmes.

Cette nouvelle stratégie a donné les résultats suivants:

- **Amélioration des relations avec nos États membres**

L'élaboration des programmes nationaux, la préparation des rapports annuels nationaux, la présentation de ces rapports au cours d'un séminaire annuel et l'incorporation d'idées et de suggestions formulées durant le séminaire dans nos plans de travail pour l'année suivante ont considérablement amélioré nos relations avec les États membres. Cette approche encourage des alliances avec des partenaires stratégiques, la responsabilisation, la transparence et la confiance.

- **Accroissement du nombre d'interventions de coopération technique**

Dans plusieurs de nos bureaux, nous avons pu modifier avec succès les interventions pour passer de bureaux orientés fondamentalement vers la gestion de ressources financières à des bureaux fournisseurs de coopération technique. Des volets de coopération technique ont été incorporés dans pratiquement presque tous les accords que nous avons souscrits.

- **Accroissement de la coopération technique au Canada et aux États-Unis**

Au Canada et aux États-Unis, pays qui auparavant fournissaient seulement des ressources financières à l'Institut, nous avons augmenté le nombre d'activités de coopération technique dans les domaines de la biotechnologie, de l'information et de la protection sanitaire agricole. Nous avons également encouragé une plus grande intégration régionale entre les pays de l'ALÉNA grâce au renforcement de mécanismes régionaux comme le PROCINORTE et le Conseil trinational.

- **Accroissement de la participation du secteur privé**

L'amélioration des relations avec le secteur privé sur les plans national et régional et l'ouverture du 36^e bureau de l'Institut à Miami, qui s'occupera principalement de l'expansion du commerce agricole dans le Continent, renforceront encore plus cette participation.

- **Accroissement de la coopération technique horizontale**

Grâce à l'élimination des centres régionaux et à la constitution d'une équipe continentale de spécialistes nationaux et régionaux, de représentants dans les

pays et de directeurs des domaines thématiques, nous avons réussi à accroître la coopération technique horizontale entre les pays et les régions.

- **Renforcement des liens intersectoriels**

La vision d'une agriculture élargie permet de renforcer les liens entre l'agriculture et d'autres activités économiques, la société rurale, les ressources naturelles et l'environnement.

L'établissement de liens entre l'agriculture, les collectivités rurales et l'environnement offre un grand potentiel car ces liens peuvent jeter les bases de la prospérité rurale et de la création d'emplois dans les régions rurales. À titre d'exemples, citons l'agrotourisme, l'écotourisme, les services environnementaux, les produits forestiers et le traitement des aliments.

À cet égard, l'IICA a encouragé l'établissement à la Barbade d'un centre régional de liaison en matière d'agrotourisme, chargé d'examiner les possibilités d'établir des rapports effectifs entre le marché du tourisme et les producteurs locaux de denrées alimentaires et de promouvoir la qualité et la fiabilité de la production alimentaire dans les Caraïbes. Les rapports entre les agriculteurs et le secteur hôtelier se sont révélés économiquement avantageux pour les deux parties. Ce résultat ouvre de grandes perspectives car si l'on parvient à disposer du degré nécessaire de volonté et de décision aux échelles gouvernementale et politique, ce modèle peut être repris dans le reste de l'industrie d'accueil et les chaînes de supermarchés.

Il est important de penser au secteur agricole élargi non seulement comme une source d'emplois, d'eau, d'aliments et d'énergie, mais aussi comme un ensemble de paysages et d'occasions de loisirs et d'aventure.

Un autre exemple est lié à l'agriculture en tant que source d'énergie. Face à la nouvelle crise pétrolière que connaissent les pays, ces derniers ont de nouveau commencé à s'intéresser aux sources d'énergie de remplacement. Le Brésil produit déjà un combustible fabriqué à partir d'alcool tiré de la canne à sucre. D'autres pays commencent à utiliser les céréales, notamment le sorgho, et le biodiesel est déjà sur le marché. L'agriculture offre un grand potentiel en tant que source d'énergie durable.

2. Structure administrative adéquate

Nous avons mis en place une nouvelle structure institutionnelle fondée sur un cadre de gestion intégré, plus simple et plus horizontale.

Nous avons éliminé les centres régionaux et, avec les économies réalisées, nous avons affecté 1,2 million de dollars ÉU aux activités de coopération technique qui allaient être réalisées par les bureaux nationaux durant les années 2003 et 2004. Nous avons pu obtenir que ces crédits soient officiellement inscrits au budget 2004-2005.

Nous avons créé une nouvelle unité chargée de la préparation et du contrôle des budgets.

Nous avons renforcé la fonction de vérification interne de l'Institut en nommant un nouveau vérificateur interne et un vérificateur adjoint.

Nous avons transmis à tous les directeurs de nouvelles directives régissant la préparation des budgets et la soumission des comptes financiers.

Nous avons créé la Direction de la gestion du rendement et de l'évaluation, chargée de veiller à ce que les activités proposées soient réalisées de manière plus rationnelle sur le plan des coûts.

Nous avons créé la Direction du suivi du processus des Sommets des Amériques, chargée de donner une suite appropriée aux mandats émanés du Sommet de Québec et de l'Assemblée générale de l'OEA.

Nous avons établi un nouveau programme relatif au commerce, aux activités commerciales agricoles et à l'innocuité des aliments, ainsi qu'un bureau à Miami chargé d'en assurer la coordination.

Nous avons créé le Centre de liaison en matière d'agrotourisme dans les Caraïbes, établi à la Barbade.

Nous avons désigné des directeurs régionaux au siège de l'Institut, responsables de l'administration et de la coordination de nos programmes et activités régionaux.

Nous avons créé un forum continental annuel, dénommé « Semaine des représentants », pour faciliter la planification stratégique, promouvoir le dialogue et faciliter la coopération horizontale à l'échelle continentale entre les pays.

Nous avons établi des rapports nationaux pour chaque État membre sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes nationaux.

3. Mécanismes appropriés pour la gestion du rendement et l'évaluation

L'un des facteurs internes les plus importants à l'appui de ce nouveau modèle de coopération technique est le système institutionnel de surveillance, de supervision, d'évaluation et de suivi qui lie les activités de planification, de programmation, de budgétisation, de mise en œuvre, de surveillance, d'évaluation et de suivi réalisées par l'Institut. Ce système qui est géré par la Direction de la gestion du rendement et de l'évaluation, récemment créée, garantit que les bureaux de l'IICA dans les pays ainsi que les directions et les unités pertinentes au siège mèneront leurs travaux de manière intégrée et globale.

Le système est conçu pour prêter un appui et prendre en charge une portion essentielle des fonctions de l'Institut qui sont de fournir une direction, de gérer, de coordonner, de contrôler et de rendre des comptes sur l'utilisation des ressources. Le système a été aussi élaboré pour stimuler des relations propres à contribuer à améliorer le rendement et les capacités individuelles et à lier les personnes et les ressources, en fonction de priorités et d'objectifs clairs définis dans les plans de travail de l'IICA et dans les programmes nationaux, régionaux et continentaux.

Le système a pour responsabilités principales:

- a. De fournir aux directeurs des bureaux de l'IICA dans les pays des directives et des apports pertinents pour parvenir à des résultats et améliorer le rendement.
- b. De fournir opportunément un appui au processus de prise de décisions de la Direction générale, afin d'améliorer le rendement et le système de reddition de comptes à l'Institut.
- c. D'effectuer régulièrement des révisions, des analyses et des évaluations des interventions réalisées par les bureaux dans les pays et par les unités du siège de l'Institut.
- d. D'appuyer l'amélioration du système administratif dans les bureaux situés dans les pays et dans les unités du siège de l'Institut, en vue de faciliter l'atteinte des buts et des objectifs de l'Institut.

- e. D'appuyer les efforts visant à promouvoir une culture institutionnelle fondée sur le rendement et l'obtention de résultats.

Ces fonctions fournissent un appui essentiel à la mise en œuvre du nouveau modèle de coopération technique de l'IICA et encouragent une organisation axée sur l'atteinte de résultats.

4. Définition de la clientèle, des partenaires stratégiques et des concurrents

Dans ce volet, nous avons concentré nos efforts sur le renforcement des alliances avec les partenaires stratégiques.

Les problèmes qui entravent le développement agricole et rural dans les Amériques sont si énormes et complexes que les solutions requises pour les résoudre excèdent les efforts et les capacités non seulement des gouvernements nationaux, mais aussi d'une institution de développement ou d'une organisation internationale agissant seule. C'est pourquoi les institutions et les organisations internationales doivent joindre leurs capacités et leur expérience à celles de leurs alliés et partenaires pour optimiser les contributions et aboutir à des solutions qui aient un impact réel sur la communauté agricole et la vie rurale des Amériques.

L'IICA estime que l'approche consistant à « travailler ensemble » est indispensable pour qu'il atteigne ses objectifs. Compte tenu de ce qui précède, l'Institut a mis sur pied la Direction des relations avec les partenaires stratégiques à Washington, D.C., en vue de consolider les travaux avec des partenaires stratégiques internationaux, dans le cadre de la stratégie fondamentale qui est de promouvoir le développement durable de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la prospérité dans les collectivités rurales des Amériques.

4.1 Alliances stratégiques

Nous avons renforcé nos relations stratégiques avec la Banque mondiale au moyen du Réseau global d'apprentissage pour le développement; avec la Banque interaméricaine de développement au moyen du FONTAGRO; avec l'Organisation panaméricaine de la santé au moyen d'actions communes au sujet de l'ESB (maladie de la vache folle) et de la fièvre aphteuse, et avec la FAO au moyen d'actions communes aux échelles nationale et régionale dans le domaine de l'information et de la protection sanitaire agricole ainsi que de l'innocuité des aliments.

4.2 *Relations avec l'Organisation des États Américains*

Nous avons rétabli le Bureau de l'Institut à Washington dans le bâtiment de l'OEA, dans le cadre d'une stratégie visant à créer une nouvelle relation avec cette organisation, et nous sommes en train d'élaborer de nouvelles initiatives sur le plan opérationnel.

4.3 *Relations IICA-CATIE*

Nous avons amélioré nos relations avec le CATIE, de sorte que nous puissions assurer une meilleure complémentarité de nos interventions dans les domaines de l'éducation, de la technologie et de l'innovation, et du développement rural. Nous poursuivons nos efforts visant à atteindre l'objectif définitif fixé qui est de faire en sorte que le CATIE et l'IICA travaillent de concert au sein d'une seule institution.

4.4 *Commerce et PSAIA*

Nous avons encouragé une plus grande participation des États membres aux réunions de l'Organisation mondiale du commerce à Genève pour promouvoir une plus grande sensibilisation au système commercial international. Nous avons aussi lancé un nouvel instrument de modernisation des systèmes de protection sanitaire agricole et d'innocuité des aliments dans le Continent américain.

5. Politiques appropriées pour la gestion des ressources humaines

En sa qualité d'institution attachée à promouvoir le développement, la transformation et la diffusion des connaissances, l'IICA a formulé un plan triennal d'amélioration de nos ressources humaines en vertu duquel:

- a) Nous avons révisé le système de classement et de rémunération de l'Institut et ses pratiques de recrutement du personnel.
- b) Nous avons mis au point un programme de formation en langues afin de renforcer les capacités linguistiques des fonctionnaires ainsi qu'un programme d'incitation à l'intention des nouveaux fonctionnaires.
- c) Nous avons réduit au siège de l'Institut le nombre de postes de direction de la catégorie internationale qui sont passés de 36 à 20 et nous avons diminué les coûts de 10 %.

- d) Nous avons augmenté le nombre de cadres locaux qui ont été promus au rang de personnel de la catégorie internationale et plusieurs d'entre eux dirigent maintenant des unités d'appui qui jouent un rôle clé au sein de l'Institut.
- e) Nous avons inculqué un nouvel esprit d'objectif, d'engagement et de dévouement aux membres de notre personnel et ceux qui ne sont pas en harmonie avec la mission, la vision et les objectifs de l'Institut sont instamment invités à se retirer volontairement.
- f) Nous avons lié la nouveau système de notation individuelle aux plans de travail des unités de l'Institut, afin de garantir que le rendement individuel est conforme aux objectifs visés par l'Institut.
- g) Nous avons désigné de nouveaux cadres dans les domaines du développement du commerce agricole, de la biotechnologie, de l'agrotourisme, des politiques et des négociations commerciales et de l'innocuité des aliments, pour qu'ils prêtent leur appui à des programmes menés dans les pays dans ces domaines techniques.
- h) Nous avons redéfini les fonctions de nos représentants dans les pays, en mettant l'accent sur le leadership et les capacités de gestion. C'est sur la base de ces nouveaux critères que nous avons désigné de nouveaux représentants dans les pays suivants : Argentine, Brésil, Uruguay, Chili, Venezuela, Colombie, Équateur, Pérou, Suriname, Trinité-et-Tobago, Organisation des États des Caraïbes orientales, Jamaïque, Costa Rica, El Salvador, Mexique, États-Unis et Canada.
- i) En dépit des changements dans les politiques de gestion des ressources humaines, notre Institut continue d'affronter des difficultés pour encourager l'excellence et recruter et garder des professionnels de haute qualité, en raison des avantages offerts et du barème des salaires approuvés en 1993. Le gel du montant des quotes-parts depuis 1995 a entravé la croissance de l'Institut puisque, en termes réels, cette situation représente une réduction substantielle des ressources financières.

5.1 Promotion d'une culture d'excellence

L'une des pierres angulaires du nouveau modèle de l'IICA a été la recherche de l'excellence à tous les niveaux. C'est dans ce but qu'a été créé le Programme de primes du Directeur général à l'excellence, en vue de contribuer à la formation d'une culture institutionnelle de reconnaissance de la créativité, d'un rendement exceptionnel, du leadership et du travail en équipe.

Depuis de nombreuses années, l'Institut rend hommage à ses fonctionnaires pour leurs années de service. La présente Administration a été convaincue qu'en sus de la reconnaissance des années de service, il était indispensable de décerner des primes à nos fonctionnaires qui se distinguaient par leur rendement exceptionnel. En 2002, nous avons donc commencé à décerner les primes du Directeur général à l'excellence.

6. Politiques, processus et contrôles appropriés pour la gestion financière

6.1 Vérification externe

Pour la première fois depuis 1995, en 2004, les commissaires aux comptes ont approuvé les bilans financiers de l'Institut sans observation. Nous estimons que cela reflète les résultats positifs obtenus suite aux mesures que nous avons adoptées pour promouvoir la prudence financière, notamment la mise en place de l'Unité du budget et du contrôle et le renforcement de la vérification interne. Cette situation révèle aussi l'attitude responsable de nos représentants et directeurs d'unités et je les remercie de leur coopération et de leur appui.

6.2 Paiement des quotes-parts dues

Par la résolution n° 392, l'Administration a obtenu l'approbation du Conseil interaméricain de l'agriculture pour mettre en œuvre une série de mesures aux fins du recouvrement des quotes-parts. Suite à l'application de ces mesures, plusieurs pays ont versé leurs quotes-parts en souffrance, notamment le Brésil, le Venezuela, l'Équateur, le Pérou, le Suriname et l'Argentine. En dépit de ces versements, la situation de l'Institut demeure critique et j'ai demandé que soit maintenu l'engagement de veiller à une utilisation rationnelle de nos ressources financières.

7. Stratégies de promotion de la communication et de l'image de marque de l'Institut

Dans le cadre du nouveau modèle, l'IICA accorde une attention spéciale à l'information, à la communication et à son image de marque. La promotion de la nouvelle dimension globale et de l'image de l'IICA revêt une importance fondamentale dans les efforts déployés pour faire valoir l'Institut en tant qu'organisation internationale pour le développement reconnue et respectée comme partenaire fiable susceptible d'apporter une contribution de grande importance au développement de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques.

La nouvelle politique de l'IICA en matière d'information et de communication facilite le dialogue avec la communauté de l'agriculture et les États membres, et les maintient informés des activités et des résultats des interventions de l'Institut.

Les publications des programmes nationaux et régionaux de coopération technique, les rapports annuels de l'IICA, le bulletin électronique « IICAconexión », la revue en ligne « Comuniica » et l'*Infoletter* du Directeur général, conjointement avec l'amélioration du nouveau site web de l'Institut (www.iica.int), sont le fruit de cette politique.

8. Principes et valeurs éthiques

Nous travaillons également à l'élaboration d'un nouveau code d'éthique prenant en compte les normes de l'Institut énoncées dans le Règlement intérieur de la Direction générale, le Règlement du personnel et le Règlement financier.

Ce code est élaboré afin de mettre en place un régime d'éthique qui reconnaisse les valeurs individuelles et la diversité, et pour encourager un climat marqué par une haute intégrité morale, de sorte que les fonctionnaires puissent réaliser intégralement leur potentiel.

Le Code met aussi en relief les valeurs de l'IICA qui régissent les travaux du personnel à l'Institut, afin que tous ses membres observent les plus hautes valeurs de comportement éthique, à savoir l'impartialité, l'intégrité, le professionnalisme, la souplesse, la discrétion, la loyauté, la prudence financière et la responsabilisation vis-à-vis de l'Institut.

Le Code prévoit des normes appelées à régir le comportement des membres du personnel au sein et en dehors de l'Institut, ainsi que les relations du travail, les questions personnelles, les questions morales, l'utilisation et la divulgation de l'information, les conflits d'intérêt et l'activité politique.

Le Code doit être interprété comme une indication évidente que cette Administration ne tolérera pas la corruption, les comportements inappropriés et les activités politiques au sein de l'Institut.

9. Responsabilité sociale

L'Institut ne peut se dissocier des problèmes sociaux comme le chômage, l'absence de logement et de services d'éducation et de soins de santé, la pauvreté et l'injustice

sociale qui prévalent au sein de la majorité de nos peuples. Ces problèmes sociaux sont reflétés dans la délinquance rurale et urbaine, le trafic des drogues illicites, l'insécurité personnelle et l'illégalité, autant de phénomènes qui constituent des menaces à la paix, à la prospérité et au processus de gouvernance démocratique.

L'Institut devra assumer à l'avenir une plus grande responsabilité et adopter un programme de développement qui lui permette de remplir un rôle plus dynamique et stratégique pour la promotion de la prospérité dans les collectivités rurales des Amériques.

Ce rôle va au-delà de l'appui traditionnel à la production agricole et fait de nous des partenaires du processus de développement axé sur la croissance de la compétitivité de toute la chaîne agroalimentaire et sur l'établissement de liens entre ladite chaîne et les autres secteurs de l'économie comme le tourisme, la santé, la nutrition, l'infrastructure, l'éducation et l'environnement.

Les programmes nationaux de l'IICA doivent refléter une approche intégrale et globale du développement agricole et rural, laquelle doit répondre à la réalité de la communauté agricole des pays ainsi qu'aux circonstances nationales, et lier les macro-politiques à la réalité territoriale.

10. Capacité de penser et d'anticiper l'avenir

La nouvelle Unité de la planification stratégique et de la modernisation institutionnelle a réalisé de grands progrès dans les questions liées à l'avenir de l'agriculture dans les Amériques.

10.1 Nouvelle vision de l'agriculture

Nous avons encouragé la conception selon laquelle l'agriculture va au-delà de la production primaire et nous avons démontré dans nos études que, lorsque l'on tient compte de tous les maillons en amont et en aval, la contribution de l'agriculture au développement national est plus importante que ne le suggèrent les statistiques nationales. Selon ce modèle analytique, la contribution de l'agriculture au développement national se révèle trois à sept fois plus importante que les pourcentages indiqués dans les statistiques nationales, si compte est tenu de tous les maillons en amont et en aval dans la chaîne agroalimentaire.

Par exemple, en Argentine, les statistiques officielles indiquent que la contribution de l'agriculture au PIB se porte à 4,6 %, mais si nous considérons tous les maillons en

amont et en aval, la contribution s'établit à 32,2 %. Au Brésil, le montant de la contribution passe de 4,3 % à 26,2 %; au Chili, ce montant passe de 5 % à 32,1 %; au Mexique, de 4,6 % à 24,5 % et au Costa Rica, de 11,3 % à 32,5 %. Actuellement, nous élargissons cette étude à tous les pays du Continent américain.

De surcroît, ces analyses démontrent qu'environ 74 % des produits primaires agricoles contribuent aux autres secteurs de l'économie comme l'agroindustrie et la manufacture.

Ces résultats sont documentés dans notre rapport intitulé: « *Plus que des aliments sur la table : la vraie contribution de l'agriculture à l'économie* ».

10.2 Un programme continental commun pour l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques

Nous avons aidé les ministères de l'agriculture à développer une vision stratégique futuriste pour l'agriculture et la vie rurale dans ce Continent au moyen du Plan d'action AGRO 2003-2015 qui, lorsqu'il est mis en œuvre, peut aider les Amériques à atteindre les Objectifs de développement du Millénaire qui sont de réduire la pauvreté, promouvoir un environnement durable et stimuler la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement.

Conclusions

1. Notre but est de faire de l'IICA une institution d'avant-garde dans la prestation de coopération technique agricole aux Amériques et le partenaire de premier choix pour les États membres.
2. Nos efforts ne porteront fruit que si les pays et la Direction générale travaillent comme une équipe se consacrant à l'atteinte des objectifs de l'Institut et ayant pris des engagements à son endroit.
3. Le processus de réforme de l'IICA a été reconnu non seulement au sein de l'Institut, mais à travers tout le Continent et le Système interaméricain. Par exemple, l'ancien Secrétaire général de l'Organisation des États américains a fait savoir ce qui suit dans son rapport soumis aux présidents et chefs d'État réunis au Sommet extraordinaire des Amériques tenu à Monterrey (Mexique) en janvier de l'année dernière :

« L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) offre un autre exemple de l'impact des Sommets sur les travaux des institutions

interaméricaines. En effet, l'Institut a effectué une profonde restructuration pour s'engager envers le processus des Sommets en invitant les ministres de l'agriculture à développer une vision cohérente des besoins, à concevoir des plans et à mobiliser des ressources pour les mettre en œuvre. Cette approche a débouché sur un consensus clair au sujet des actions qui s'avèrent nécessaires pour créer des occasions à l'intention des producteurs agricoles, améliorer la sécurité alimentaire et accueillir la concurrence des marchés internationaux. »

4. De surcroît, par la résolution CP/RES.826 (1338/02) adoptée le 25 septembre 2002, le Conseil permanent de l'OEA a appuyé le processus de réforme de l'IICA et diverses délégations ont félicité l'Administration de l'Institut de la nouvelle orientation adoptée par l'Institut.
5. En conclusion, aujourd'hui, l'IICA est mieux préparé pour :
 - Appuyer les pays dans la mise en œuvre du Plan d'action 2003-2015.
 - Promouvoir l'intégration continentale et la coopération horizontale.
 - Assurer le suivi de la situation et des perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans le Continent américain.
 - Promouvoir un programme d'action interinstitutionnel qui appuie le développement rural et durable.
6. Nous estimons que le suivi de l'agriculture et de la vie rurale dans le Continent américain ainsi que l'identification des tendances, des menaces, des questions cruciales émergentes et des possibilités constituent une importante fonction future de l'Institut, dans le cadre des efforts que nous déployons pour créer des sociétés du savoir. La mise en pratique de cette responsabilité permettra à l'Institut d'aider les États membres dans la mise en œuvre du Plan AGRO 2003-2015. En 2004, par conséquent, les bureaux hors siège ont mis en route un processus visant à établir l'état de l'agriculture et de la vie rurale dans chaque pays, en vue d'identifier les questions cruciales émergentes, les menaces, les tendances et les possibilités dans ce secteur.
7. Ces résultats ont été consolidés sur les plans régional, thématique et continental, de manière à permettre d'établir la situation de l'agriculture et de la vie rurale dans le Continent. Nous souhaitons qu'à l'avenir, ces activités se traduisent par la tenue de conférences sur les perspectives de l'agriculture et de la vie rurale à travers tout le Continent.

8. Nous croyons qu'avec la mise en œuvre de ces initiatives, l'Institut se trouve bien placé pour remplir un rôle stratégique dans la perspective de la modernisation du secteur rural et de la promotion de la sécurité alimentaire et de la prospérité dans les collectivités rurales des Amériques.

En résumé,

J'ai le plaisir de souligner que, pendant ce mandat, nous avons :

- a) défini une vision stratégique pour l'Institut,
- b) mis en place une structure institutionnelle appropriée,
- c) amélioré l'efficacité des opérations,
- d) élargi les relations avec des partenaires stratégiques,
- e) inculqué à notre personnel les valeurs définies dans le Code d'éthique,
- f) établi une nouvelle relation avec nos États membres, fondée sur la participation, la transparence et l'obligation de rendre des comptes,
- g) renforcé la santé financière de l'Institut.

Je tiens à remercier le Conseil interaméricain de l'agriculture et tous les États membres de la collaboration et de l'appui qu'ils m'ont offerts tout au long du processus de transformation institutionnelle.

Merci beaucoup.

SÉANCE DE CLÔTURE

**ALLOCUTION DE M. CHELSTON W.D. BRATHWAITE, DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE L'IICA, PRONONCÉE À LA SÉANCE DE CLÔTURE**

Nous voici parvenus à la clôture de la Troisième Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques et je saisis cette occasion pour vous remercier tous de votre collaboration et de votre contribution au succès de cette réunion.

Nous quittons Guayaquil avec une vision renouvelée, bien déterminés à poursuivre la mise en place d'un programme d'action continental commun pour promouvoir l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques : un programme d'action fondé sur la promotion de la compétitivité, la durabilité, l'équité et la bonne gestion des affaires publiques.

Cette vision a été renforcée au cours des deux derniers jours par l'accord conclu au sujet d'un plan de travail pour 2006-2007 et de la proposition qui sera soumise aux ministres à l'occasion du Sommet des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra en novembre en Argentine. Nous avons également réitéré notre engagement à continuer de travailler ensemble avec pour objectif final de faire en sorte que le secteur rural des Amériques soit prospère et que les avantages de la démocratie pour les collectivités rurales soient évidents.

Notre planète poursuit son évolution vers un monde globalisé et, à mesure que la globalisation progresse, les défis pour la coopération et l'intégration se font plus pressants.

Nombre des problèmes qui se posent aujourd'hui, par exemple les maladies qui traversent les frontières, la pauvreté, le changement climatique et le terrorisme, ne sont pas des problèmes nationaux, mais des problèmes multinationaux qui exigent des solutions multinationales.

En conséquence, les organismes multinationaux comme le nôtre, qui combinent les forces des pays en regard de la diversité, du pouvoir, de la richesse et des races, ont un rôle crucial à jouer pour trouver des solutions communes à nos problèmes complexes.

Cette année, le monde a une autre occasion d'aller de l'avant dans la concrétisation des priorités mondiales en matière de coopération internationale, dans le but d'atteindre les Objectifs de développement du Millénaire et de conclure un accord commercial mondial.

Nos dirigeants se rencontreront aux Nations Unies en septembre pour examiner les progrès accomplis en regard des Objectifs de développement du Millénaire et, en novembre, ils se réuniront à Hong Kong pour poursuivre les négociations du cycle de Doha, à la recherche d'un accord commercial mondial.

Le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), laquelle pourrait à elle seule créer un marché continental de 800 millions de personnes et un marché de capitaux de quelque 20 milliards de dollars ÉU, apporte aux pays des Amériques autant de défis que de possibilités.

La notion d'une nouvelle économie interaméricaine dans laquelle aucun pays ne serait limité par sa taille géographique et tous auraient le potentiel de créer des entreprises capables de fonctionner dans le nouveau contexte régional, continental et mondial, est une réalité passionnante pour le développement de nos pays.

Pour autant, le potentiel ne se réalisera que si la globalisation et la libéralisation du commerce sont contrôlées et régies par des règles transparentes, fondées sur la science, avec des instruments et des institutions qui assurent une répartition équitable des bénéfices de la nouvelle économie mondiale. À cet égard, il convient de tenir compte des préoccupations exprimées au sujet du traitement accordé aux économies de petite taille, des questions environnementales et de l'avenir de ceux qui pourraient être marginalisés par le processus.

À mon avis, pour que la ZLÉA soit un succès du point de vue de l'agriculture, il faut pouvoir compter sur une institution qui:

- favorise le consensus et le dialogue continental au sujet de questions touchant le secteur agricole,
- encourage le commerce agricole à l'échelle continentale, l'agrobusiness et l'innocuité des aliments,
- lutte contre la faim et la pauvreté dans les collectivités rurales,
- encourage la coopération horizontale et les échanges de données d'expérience,
- renforce la compétitivité du secteur agricole,
- appuie l'intégration régionale,
- encourage la gestion rationnelle des ressources naturelles,
- soit dotée d'une structure administrative et opérationnelle à laquelle participent de manière égale tous les pays du Continent, petits et grands,
- aide les États membres à adapter leurs secteurs agricoles aux réalités du libre-échange,

- s'attache à promouvoir le commerce en faisant fond sur la science et sur l'élimination des barrières non tarifaires,
- facilite l'harmonisation des règles et des règlements commerciaux.

L'IICA doit assumer ces responsabilités et agir à titre d'institution continentale œuvrant pour la coopération mondiale en faveur de l'agriculture des Amériques. Nous avons le mandat du Sommet de Québec; nous avons l'infrastructure (un réseau de 34 bureaux dans le Continent) et nous avons un cadre opérationnel pour que cette vision devienne réalité.

Par conséquent, notre Institut doit poursuivre le travail entrepris pour :

- Appuyer les pays dans l'exécution des mandats relatifs à l'agriculture et à la vie rurale énoncés dans le Plan AGRO 2003-2015, à travers la mise en œuvre de programmes nationaux et régionaux et d'un programme d'action continental établi à la suite de consultations et d'un dialogue sincère avec la communauté agricole dans chacun des 34 États membres.
- Avancer dans le processus d'harmonisation institutionnelle et stratégique propre à assurer que la structure et les processus institutionnels de l'IICA soient adéquats et répondent aux nouvelles demandes qui se posent pour une institution moderne et proactive.
- Coordonner nos interventions avec celles des autres organisations internationales qui œuvrent dans le domaine de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques, en vue de parvenir à une approche globale pour résoudre les problèmes et afin de promouvoir la coordination et la complémentarité de nos efforts selon le principe du « travailler ensemble ».
- Participer activement en tant qu'institution associée au processus des Sommets des Amériques, à la mise en place d'une nouvelle structure pour l'agriculture et la vie rurale dans le Continent américain. Nous devons donc continuer à faire partie du Groupe d'examen et de mise en œuvre des initiatives émanées des Sommets (GRICA). Nous devons aussi préparer la participation du secteur agricole au Sommet des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra en Argentine en novembre 2005.

L'année dernière, je disais que les décisions des chefs d'État et de gouvernement énoncées de manière détaillée dans la Déclaration et le Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques ont modifié à jamais le rôle de notre Institut. L'IICA doit non seulement fournir une coopération technique pour l'agriculture dans le Continent, mais aussi assumer un mandat plus large lié au leadership en matière d'agriculture et de vie rurale. À mon avis, ce mandat signifie que notre Institut doit poursuivre sa stratégie pour se placer sur l'échiquier mondial et qu'il doit orienter ses priorités sur le développement.

Les actions que nous avons menées au cours des quatre dernières années de restructuration interne et de projection d'une nouvelle image de marque représentent les premières étapes de ce processus qui a été marqué par la réponse apportée aux 15 mandats que j'avais acceptés au moment d'assumer les fonctions de directeur général, mandats qui ont été examinés dans le rapport que j'ai présenté hier.

Les demandes de nos sociétés aujourd'hui et la situation mondiale en mutation requièrent un nouveau degré de maturité de la part de notre Institut. Il y a deux ans, nous célébrions 60 ans de vie institutionnelle; les anniversaires n'existent pas seulement pour être célébrés, ce sont également des moments clés qui doivent nous inciter à nous tourner vers l'avenir.

Le nouveau contexte mondial marqué au sceau des négociations commerciales internationales, des technologies de l'information et des communications, de la biotechnologie et des économies interdépendantes, suggère que les pays doivent s'engager plus fermement que jamais à renforcer et intensifier le processus d'intégration des Amériques.

Le contexte qui se fait jour laisse entrevoir que la période 2005-2010 sera d'une importance cruciale pour l'avenir des pays de notre région. Les pays commencent à s'adapter face à la certitude que des changements seront apportés aux normes qui régissent le commerce international et que l'intensification de la concurrence internationale est inévitable.

Priorités commerciales et régimes de commerce international

Les débats actuels aux échelons régional et continental au sujet du commerce mondial et les récentes politiques agricoles de l'Union européenne, en vertu desquelles il y a eu un certain « découplage » entre les subventions agricoles et la production, suggèrent que des progrès pourraient être réalisés en vue de la création d'un régime commercial doté d'une orientation plus humaniste qui prenne en compte la réalité des pays pauvres en développement.

De surcroît, le récent rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur la nécessité de « faire en sorte que le commerce international fonctionne en faveur des personnes » établit que le traitement spécial et différencié pour les pays en développement va au-delà des questions traditionnelles du commerce et inclut l'éducation, la santé, la parité hommes-femmes, la protection de l'environnement et le respect de la diversité culturelle, et suggère que les règles de l'OMC devraient être plus souples et axées sur le développement.

Peu importe ce que l'avenir nous réserve, il nous incombe de continuer à aider les États membres de l'Institut dans les négociations commerciales et dans la gestion subséquente des priorités qui en découleront. C'est dans ce contexte que l'on doit saisir l'importance cruciale et stratégique de notre Programme continental sur le commerce, l'agrobusiness et l'innocuité des aliments, lequel vise à prêter un appui au programme commercial continental et à promouvoir la sécurité alimentaire dans notre Continent.

Nous devons recentrer nos initiatives et redoubler d'effort pour adopter un programme de développement, en même temps que nous devons nous acquitter de notre tâche fondamentale qui consiste à promouvoir un secteur agricole compétitif, technologiquement préparé, respectueux de l'environnement et socialement équitable pour les peuples des Amériques. Cette approche garantira que l'Institut agit avec la maturité qu'exigent les États membres et qu'ils méritent.

Je vous souhaite à tous un bon voyage de retour et j'espère pouvoir continuer de compter sur votre soutien constant afin qu'ensemble, nous puissions construire un monde meilleur.

Merci.

ALLOCUTION PRONONCÉE À LA SÉANCE DE CLÔTURE PAR M. PABLO RIZZO PASTOR, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE DE L'ÉQUATEUR ET PRÉSIDENT DE LA TROISIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE DANS LE CADRE DU PROCESSUS DES SOMMETS DES AMÉRIQUES, ET DE LA TREIZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

Ce fut pour moi un très grand honneur de diriger les délibérations de la Troisième Réunion ministérielle tenue dans le cadre du processus des Sommets des Amériques et de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, réunions qui s'achèvent aujourd'hui sur un franc succès en raison des importants résultats que nous avons obtenus, grâce au dévouement, aux efforts et à l'esprit interaméricain qui ont prévalu pendant ces trois journées de travail intense.

Je tiens tout d'abord à remercier les ministres d'État et les autres hauts fonctionnaires des pays du Continent américain d'être venus en Équateur, dans cette belle et dynamique ville de Guayaquil, pour réfléchir sur des problèmes qui touchent notre Amérique, proposer des solutions et cerner les possibilités qui s'offrent à nous et que nous pourrions concrétiser dans le cadre de la solidarité américaine, qui doit devenir le symbole de ces temps nouveaux et le fondement de l'action conjointe et solidaire des 34 pays représentés ici.

Au cours de ces trois journées de travail, nos délibérations ont permis un rapprochement des positions et des façons d'envisager les problèmes de telle sorte qu'un consensus a pu se dégager sur des questions clés relatives à la modernisation de l'agriculture et à la recherche du bien-être auquel les habitants des campagnes ont droit. Ce consensus a mené à l'adoption de l'Accord ministériel de Guayaquil qui, nous l'espérons, constituera un repère important dans l'histoire des peuples des Amériques qui souhaitent un avenir meilleur pour tous les habitants de cette merveilleuse région.

Nous avons également adopté des accords importants qui revêtent une signification particulière pour la vie et l'avenir de l'IICA, institution que nous avons créée ensemble grâce à l'esprit visionnaire d'Henry Wallace et de tous ceux qui travaillaient avec lui il y a 64 ans, lorsque fut établi à Turrialba, Costa Rica, un centre de recherche et d'enseignement pour l'agriculture des Amériques. Aujourd'hui, nous sommes fiers et heureux d'avoir une institution dont le travail fécond et les capacités nous permettent de disposer de la plate-forme institutionnelle dont nous avons besoin pour le dialogue et l'action. C'est pourquoi je peux affirmer que, si l'IICA n'existait pas, nous serions aujourd'hui dans l'impérieuse nécessité de le créer.

L'Engagement de Guayaquil, au-delà des aspects officiels et des cérémonies, comporte un texte qui reflète la vision intégrée des priorités futures, qui réunit les points de vue des pays des Amériques au sujet de l'agriculture et de la vie rurale. Il rassemble les aspirations de tous ceux qui croient en la mise en place des conditions économiques et politiques nécessaires pour moderniser l'agriculture, lutter contre la pauvreté rurale et ouvrir de nouvelles perspectives dans les campagnes, qui aideront à surmonter le retard, la marginalisation et l'absence d'espoir d'un monde meilleur.

Il y a peu de temps, un bateau de pêcheurs a fait naufrage, entraînant dans la mort 94 Équatoriens provenant des régions rurales et des ceintures de pauvreté des villes. Ceux qui risquent leur vie chaque jour à la recherche d'un avenir meilleur devraient pouvoir trouver dans leur patrie les possibilités de donner un meilleur niveau de vie à leurs familles. Des tragédies comme celle que je viens de mentionner ne doivent pas se répéter et c'est pour cela que les gouvernements et les peuples sont dans l'obligation de créer ces nouvelles possibilités. Nous devons offrir au paysan et à sa famille un monde avec un avenir; nous devons alimenter son espoir en lui offrant des perspectives et un travail décent et bien rémunéré afin que son travail et ses sacrifices aient un sens.

Comme nous l'avons vu, les politiques d'État doivent constituer l'échafaudage solide qui permettra de bâtir une agriculture moderne et compétitive, respectueuse de la conservation des ressources, qui jettera les bases d'un avenir rural prospère et possible. Nous devons joindre nos volontés et nos capacités pour que les gouvernements, les institutions publiques et privées, les associations professionnelles, les producteurs, l'agro-industrie, les exportateurs et tous les agents économiques qui participent au fonctionnement des filières agroalimentaires agissent dans un cadre rationnel de politiques d'État. Il est impossible de bâtir une agriculture prospère avec des mesures à court terme qui se bornent à répondre à des situations conjoncturelles.

C'est pourquoi je considère que l'Accord ministériel de Guayaquil sera le port dont le phare éclairera ces efforts et qu'il représentera un pas de plus sur la voie tracée par la Déclaration ministérielle de Bávaro et le Plan AGRO 2003-2015 souscrit à Panama. Il en est de même de la proposition sur laquelle nous nous sommes tous entendus et que nous transmettrons aux chefs d'État et de gouvernement afin que le Quatrième Sommet soit l'occasion de consolider la priorité de l'agriculture et de la vie rurale dans les programmes de développement et dans les politiques que les gouvernements mettent en place dans la région.

En ce qui a trait à l'Institut, le Conseil interaméricain de l'agriculture a adopté une série de décisions importantes. Nous avons réélu M. Chelston Brathwaite au poste de directeur général de l'Institut, avec la mission de consolider le processus de modernisation et de transformation de l'institution et de renforcer la coopération technique dans les Amériques. Nous espérons que pendant son nouveau mandat qui débutera le 16 janvier 2006, le processus de transformation de l'Institut sera mené à bonne fin et que l'IICA sera alors doté de nouvelles capacités et d'un nouveau mandat. Nous espérons également que se poursuive l'effort important entrepris et dirigé par M. Brathwaite en regard de l'obligation de rendre des comptes et de la transparence, deux piliers de son administration qui ont permis que l'Institut s'acquitte correctement de la mission complexe qui lui a été confiée.

Nous espérons un redoublement d'effort dans les domaines de travail prioritaires, en particulier dans les domaines de l'agrobiotechnologie et de la biosécurité, dans le nouveau champ prometteur que constitue l'agroénergie, ainsi que dans le renforcement de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments, afin qu'à l'avenir, nos pays aient accès aux marchés et puissent en conquérir de nouveaux. Nous espérons que le Comité technique que nous avons créé aidera l'IICA, avec ses conseils réfléchis et éclairés, à concevoir de nouvelles stratégies de coopération et à aborder avec succès de nouveaux enjeux, tant en théorie qu'en pratique.

Nous avons approuvé le budget ordinaire de l'Institut ainsi qu'un budget extraordinaire afin de lancer la coopération dans ces domaines et d'améliorer les capacités de l'infrastructure physique de l'IICA. Nous avons également autorisé le Comité exécutif à approuver, à l'occasion de sa Vingt-sixième réunion ordinaire, le Plan à moyen terme de l'Institut pour la période 2006-2010.

Je ne saurais oublier l'octroi des Distinctions interaméricaines dans le secteur rural, processus qui a permis au Conseil interaméricain de l'agriculture de récompenser les personnes qui ont consacré leur vie à la modernisation de l'agriculture et à l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales. L'Institut a également exprimé sa reconnaissance à des institutions qui sont allées au-delà de leur mandat et de leur but commercial et qui ont fait preuve de leur engagement vis-à-vis des hommes et des femmes des campagnes, en offrant de nouveaux débouchés et en appuyant ceux et celles qui ont le plus besoin d'un appui.

Enfin, je tiens à remercier le Directeur général et les membres du personnel de l'Institut qui ont organisé l'hommage rendu aux anciens fonctionnaires équatoriens de l'IICA. Ces derniers ont laissé leur famille et leur patrie pour travailler, dans le cadre d'un engagement solidaire, à l'avenir des Amériques et ils ont consacré le meilleur de leurs personnes et de leur savoir à la noble tâche d'offrir des services de coopération, en

portant leurs connaissances et leur expérience vers d'autres lieux où leur action a laissé des empreintes. Pour tout cela, ils constituent un exemple pour les nouvelles générations. À tous, je transmets la gratitude du Gouvernement constitutionnel de l'Équateur, présidé par M. Alfredo Palacios González, qui les remercie d'avoir fait honneur à la patrie aux quatre coins de l'Amérique.

Mesdames et Messieurs, je me réjouis de pouvoir affirmer que nous avons réussi à traiter tous les points à l'ordre du jour et à atteindre les objectifs de cette Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale et, partant, en ma qualité de président, je déclare maintenant closes les séances de la Troisième Réunion ministérielle dans le cadre du processus des Sommets des Amériques et de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.

Que tout ce travail permette à un jour nouveau de se lever pour l'agriculture des Amériques.

Merci beaucoup.

DISCOURS SPÉCIAL

**DISCOURS D'ACCEPTATION DU POSTE DE
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IICA PRONONCÉ
PAR M. CHELSTON W.D. BRATHWAITE**

C'est avec humilité que j'accepte l'honneur que vous m'accordez aujourd'hui de pouvoir achever la mission que nous avons entreprise en novembre 2001, lorsque vous m'avez élu en tant que nouveau Directeur général de cette noble institution.

Merci pour la confiance que vous avez exprimée à mon égard.

Je tiens à vous remercier, vous tous les Ministres de l'agriculture des Amériques, de votre confiance que je vous promets une nouvelle fois de ne jamais trahir.

La décision que vous avez prise aujourd'hui m'honore, et elle honore tout autant ma famille, mon pays, la Barbade, et les Caraïbes. Pour autant, Monsieur le Président, c'est avant tout un honneur pour le personnel de l'Institut, composé d'hommes et de femmes qui travaillent inlassablement afin de promouvoir les idéaux de l'Institut avec dévouement, loyauté et détermination. Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour remercier les membres du personnel de l'IICA de leur contribution au succès que nous avons obtenu au cours des quatre dernières années.

Monsieur le Président, je dois aussi étendre mes remerciements à d'autres.

- a. Merci au Gouvernement et au peuple de l'Équateur pour la chaleureuse hospitalité avec laquelle ils nous ont accueillis dans la belle ville de Guayaquil.
- b. Merci aux pays des Amériques pour leur confiance et leur constant appui.
- c. Je tiens à remercier le Premier ministre de la Barbade, l'honorable Owen S. Arthur; le cabinet de la Barbade, notre ministre des Affaires étrangères, M^{me} Billie Miller, et son ministère, notre ministre de l'Agriculture, le sénateur Erskine Griffith, et son ministère, de l'aval donné à ma réélection et de leur constant appui.
- d. Je veux aussi remercier les chefs de gouvernement des pays de la Communauté des Caraïbes et les ministres des Affaires étrangères de la CARICOM de l'aval donné à ma réélection et de leur confiance en mes capacités.
- e. Merci à nos partenaires stratégiques pour leur collaboration et leur contribution à la concrétisation de l'idée de « travailler ensemble » que nous mettons de l'avant depuis quatre ans.

- f. Je remercie de leur appui et de leur collaboration les amis et toutes les personnes qui m'ont offert leurs meilleurs vœux, depuis la CARICOM et les Caraïbes dans leur ensemble.
- g. Monsieur le Président, permettez-moi de rendre hommage aux anciens directeurs généraux de l'Institut et de les remercier des conseils et de l'appui qu'ils m'ont prodigués au cours des quatre dernières années. Je veux parler de Messieurs Armando Samper, José Emilio Araujo, Francisco Morillo, Martín Piñeiro et Carlos Aquino. Leurs sages conseils m'ont été d'une grande aide au cours de ces quatre dernières années.
- h. Merci à ma famille, surtout à mon épouse Rosanna et à nos enfants Andre et Rhea, pour leur appui et leur compréhension.
- i. Merci à mes parents, pour la discipline, l'honnêteté et l'intégrité qu'ils m'ont inculquées.
- j. Enfin, merci à Dieu pour la santé et la force dont je bénéficie.

Les hauts responsables de l'agriculture des Amériques se sont prononcés et j'accepte avec humilité la confiance manifestée à mon égard. Cette confiance nous permettra de continuer à travailler afin de transformer l'Institut en un instrument important pour la promotion de la prospérité rurale dans les Amériques.

Un secteur agricole moderne

L'instauration d'un secteur agricole moderne et la promotion de la prospérité rurale sont essentielles au développement. En effet, nous ne pouvons plus accepter l'exode des paysans pauvres vers les villes comme une solution au problème de la pauvreté rurale. Les difficultés sociales et économiques associées à cette migration continuent de menacer la stabilité sociale et les progrès réalisés vers la réalisation de la gouvernance démocratique.

Il est important de reconnaître que, malgré les progrès accomplis dans les secteurs de la fabrication, de la haute technologie, des finances et du tourisme, la production de denrées agricoles et alimentaires ne représente encore que 25 % du produit intérieur brut de la région, et plus de 40 % de ses exportations.

Il convient également de souligner que la région de l'Amérique latine et des Caraïbes détient 23 % des terres cultivables du monde, 46 % des forêts tropicales, 31 % des réserves d'eau douce, mais seulement 10 % de la population mondiale.

Par ailleurs, cette région possède plus de 40 % des espèces végétales et animales des forêts tropicales, plus que n'en comptent l'Asie ou l'Afrique. Sur les 250 000 espèces végétales supérieures répertoriées, au moins 90 000 sont présentes en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Malgré toutes ces ressources, la région continue d'être aux prises avec le fléau de la pauvreté. Selon des statistiques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), en 2003, 44 % de la population de la région, soit 225 millions de personnes, vivaient dans la pauvreté et 20 %, soit 100 millions de personnes, dans la pauvreté absolue.

Selon des rapports récents de la FAO, entre 2000 et 2002, la malnutrition a quelque peu reculé. Cependant, près de 10 % de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes (environ 53 millions d'habitants) souffrent encore de malnutrition.

Les statistiques de la Banque mondiale confirment que dans cette région, où les 10 % les plus riches de la population reçoivent presque la moitié des revenus et les 10 % les plus pauvres, à peine 1,6 %, la répartition des revenus est la plus inégale du monde.

C'est pourquoi l'un des Objectifs de développement du Millénaire adoptés par les chefs d'État et de gouvernement du monde au Sommet des Nations Unies, à savoir réduire de moitié la proportion de la population qui vit dans la pauvreté et qui souffre de la faim d'ici l'année 2015, revêt une si grande importance pour notre Continent.

Réforme institutionnelle

Comme je l'ai mentionné dans mon exposé précédent, au cours des quatre dernières années, nous avons mis en œuvre un processus de réformes institutionnelles au sein de l'IICA, grâce auquel nous avons réussi à obtenir les résultats suivants:

- a. renforcement de l'efficacité opérationnelle,
- b. réduction de la bureaucratie,
- c. mise en place de nouvelles politiques en matière de ressources humaines,

- d. prudence financière et respect de l'obligation de rendre des comptes,
- e. établissement d'une nouvelle relation avec les États membres fondée sur le dialogue, la consultation et les partenariats.

Ces réformes constituent une plate-forme appropriée pour nous permettre de continuer d'appuyer nos États membres dans leurs efforts visant à promouvoir le développement durable, la sécurité alimentaire et la prospérité dans les collectivités rurales des Amériques.

Nécessité d'un partenariat global pour le développement

Cependant, Monsieur le Président, comme je le disais précédemment, les problèmes qui touchent le développement rural et l'agriculture dans le Continent américain sont d'une telle ampleur et d'une telle complexité qu'ils exigent des partenariats stratégiques et opérationnels entre les gouvernements, les organismes internationaux, les ONG et le secteur privé, afin de maximiser les chances d'obtenir des solutions durables. Seulement ainsi sera-t-il possible d'avoir un impact réel et durable dans les régions rurales. C'est pourquoi, aujourd'hui, je lance un appel pour mettre en place un Partenariat continental pour le développement rural, afin de réduire la pauvreté et de promouvoir la prospérité dans les collectivités rurales pauvres des Amériques.

Ce partenariat devra être fondé sur:

- a. le recensement des compétences centrales des institutions nationales, régionales et internationales pour intervenir dans le secteur,
- b. le renforcement des liens intersectoriels,
- c. le renforcement de la coopération interinstitutionnelle et de la programmation conjointe,
- d. le recensement des synergies et des situations dans lesquelles il sera possible de mettre en œuvre des capacités complémentaires,
- e. la tenue de forums nationaux pour analyser les actions conjointes et présenter les résultats,
- f. la coopération avec le secteur privé, la société civile, le secteur universitaire et les institutions financières.

Programme national de développement rural

Tout cela devrait conduire à l'établissement d'un programme national de développement rural dans chaque pays du Continent, élaboré par un groupe représentatif d'acteurs clés du secteur rural et d'autres secteurs et fondé sur les objectifs, les politiques et les priorités nationales.

Nous ne pouvons pas, et nous ne devons pas, continuer de travailler sans aucune coordination, sinon, nous ne réussirons jamais à atteindre la cible. C'est pourquoi aujourd'hui, Monsieur le Président, j'invite tous les organismes du Système interaméricain, le système des Nations Unies et les organismes nationaux et régionaux à se doter d'un programme d'action coordonné. C'est seulement ainsi que nous pourrons faire en sorte que les avantages de la démocratie atteignent les populations pauvres rurales et urbaines.

Compte tenu des mandats qui nous ont été confiés à Québec, Bâvaro, Panama et Monterrey, au cours des quatre prochaines années, nous nous appliquerons à :

- a. renforcer les programmes nationaux de coopération en tant qu'instruments de dialogue, de consultation, de coopération, de partenariat et de transparence;
- b. continuer d'améliorer la structure organisationnelle et de promouvoir l'efficacité administrative, le respect de l'obligation de rendre des comptes et la gestion financière prudente;
- c. promouvoir nos bureaux dans les pays en tant que centres d'information, de formation et de technologie;
- d. surveiller la situation et les perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans le Continent américain;
- e. appuyer les efforts des États membres dans la mise en œuvre du Plan AGRO 2003-2015;
- f. continuer de renforcer et d'intensifier les relations avec nos partenaires stratégiques sur les scènes nationale, régionale et continentale;

- g. appuyer nos États membres dans le processus de modernisation institutionnelle du secteur agricole et rural afin qu'ils puissent promouvoir la croissance et la création de débouchés et d'emplois;
- h. continuer de servir d'instrument et de forum pour favoriser l'intégration et le dialogue à l'échelle continentale, la coopération horizontale et l'action conjointe, ainsi que de plate-forme pour l'échange de données d'expérience entre les pays du Continent américain;
- i. continuer de promouvoir le secteur agricole en tant que secteur stratégique pour le développement, qui contribue plus à l'économie que ne le laissent penser les statistiques officielles.

Dimension environnementale

Les progrès accomplis par le passé en matière de développement agricole ont souvent eu pour conséquence une dégradation de l'environnement : contamination des sources d'eau, dégradation des sols, perte de biodiversité, disparition des habitats d'espèces sauvages et exode rural.

Au cours des 30 à 50 prochaines années, les besoins alimentaires seront multipliés par deux. Le défi de l'agriculture sera de satisfaire les besoins d'une population plus nombreuse, avec moins de terres agricoles et moins d'eau; l'agriculture devra aussi être en mesure de répondre au changement dans la consommation alimentaire, avec une demande croissante pour les produits de l'élevage, les fruits, les légumes et les aliments transformés. De surcroît, les preuves récentes au sujet des conséquences potentiellement désastreuses du réchauffement planétaire et la gravité de la situation en ce qui a trait à l'eau disponible pour l'agriculture laissent entrevoir que les questions environnementales représenteront un défi majeur pour l'agriculture.

En résumé, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'Institut devra à l'avenir assumer une plus grande responsabilité sociale et mettre en œuvre un programme de développement rural en collaboration avec d'autres organisations œuvrant dans le domaine du développement, afin de pouvoir jouer un rôle plus dynamique et plus stratégique en faveur du développement rural durable.

Ce programme de développement devra être conçu de manière à appuyer les États membres dans six domaines stratégiques clés:

- a. **Commerce et intégration**, afin d'appuyer les pays du Continent américain dans leurs efforts pour favoriser l'intégration, la coopération et la participation à l'économie mondiale.
- b. **Protection sanitaire agricole et innocuité des aliments**, afin d'appuyer les États membres dans leurs efforts pour garantir l'innocuité des aliments et éliminer les obstacles sanitaires et phytosanitaires au commerce.
- c. **Développement de l'agrobusiness**, pour appuyer le développement des entreprises agro-industrielles et agroalimentaires, en encourageant l'incorporation de nouvelles technologies (biotechnologie, agroénergie et télécommunications) et de principes commerciaux dans les entreprises du secteur, afin de promouvoir la compétitivité et la création d'un climat d'affaires mondial.
- d. **Gestion de l'environnement**, afin de promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles et d'appuyer les États membres pour qu'ils puissent intervenir face aux conséquences des catastrophes naturelles et du changement climatique pour le secteur agricole.
- e. **Modernisation institutionnelle**, pour appuyer les ministères de l'agriculture dans le processus de transformation de leur rôle, de leur structure et de leurs fonctions afin qu'ils soient en mesure de faire face aux nouveaux défis que constituent la modernisation de l'État et la mondialisation.
- f. **Développement du capital humain**, afin d'appuyer le processus de transformation de l'enseignement agricole, dans le but de produire des scientifiques, des techniciens et des entrepreneurs capables de renforcer et de repositionner efficacement l'agriculture et le milieu rural.

Pour apporter cet appui, des ressources technologiques et informatiques appropriées seront affectées à ces domaines.

Le rôle ainsi défini nous mènera au-delà de l'appui traditionnel à la production agricole, pour nous convertir en partenaires dans le processus visant à renforcer la compétitivité de l'ensemble de la chaîne agroalimentaire et à promouvoir l'établissement de liens entre cette chaîne et d'autres secteurs de l'économie tels que le tourisme, la nutrition, l'infrastructure, l'éducation et l'environnement.

Nous avons lancé un processus en vue d'atteindre ces objectifs. Le moment est venu de consolider les changements réalisés et de faire de l'IICA une institution du

XXI^e siècle, c'est-à-dire une institution moderne et souple, au service des États membres.

Nous devons nous préparer pour que, lorsque s'ouvriront les portes de la mondialisation, tous les pays, petits et grands, puissent entrer et participer au processus d'élaboration des politiques sur la scène mondiale et profiter des bienfaits de la prospérité.

Pour autant, Monsieur le Président, je ne saurais terminer mon exposé sans lancer un appel pour que l'on investisse plus dans l'agriculture et dans l'économie rurale. Nous avons besoin d'investissements dans l'infrastructure rurale, l'éducation, la technologie et les services de base. Nous devons changer le paradigme actuel en vertu duquel la majeure partie de nos ressources financières est investie dans les villes, alors que les ressources allouées aux zones rurales ne cessent de diminuer. Ce modèle de développement ne conduit pas à la prospérité rurale, mais au déséquilibre social et à l'exode rural. Nous considérons que des investissements solides dans l'économie rurale jettent les bases du succès du développement économique d'une nation.

Nouveau modèle de développement

Des investissements accrus dans l'économie rurale ne seront possibles que si nous changeons les modèles actuels de développement, qui sont biaisés au détriment du monde rural et qui sous-estiment la véritable contribution de l'agriculture au développement.

Nous avons fait valoir que l'agriculture ne se limite pas à la production primaire et nous avons démontré dans nos études que, si l'on tient compte de toute la chaîne d'activités vers l'amont et vers l'aval, la contribution de l'agriculture au développement national est plus grande que ce que ne laissent entrevoir les statistiques nationales, comme je l'ai expliqué précédemment. De fait, l'agriculture constitue l'un des principaux moteurs des économies de nos États membres.

Pourtant, on continue d'affecter une part disproportionnée des fonds publics aux investissements dans les centres urbains. Selon des données récentes, bien que 40 % de la population du Continent américain vivent en milieu rural, seulement 6,6 % en moyenne des fonds publics sont affectés aux zones rurales.

De toute évidence, la répartition des ressources entre les villes et les campagnes demeure inéquitable, malgré les réformes économiques mises en œuvre au milieu des années 80 et durant les années 90.

Ce cercle vicieux des investissements publics doit être réexaminé, surtout à la lumière de l'intensification de l'exode rural qui se traduit par un recul de la production agricole. Ce phénomène oblige les gouvernements à importer plus de denrées alimentaires (en général des aliments bon marché) pour pouvoir répondre à la demande urbaine, ce qui contribue à affaiblir encore plus la capacité de production du secteur rural. Un nouveau cercle vicieux est alors lancé : celui de l'insécurité alimentaire.

Il est donc essentiel d'adopter un nouveau modèle de développement qui facilite :

- Un meilleur équilibre entre la ville et la campagne, grâce au développement intégré des zones urbaines et rurales.
- Un accroissement des investissements dans les zones rurales, essentiel pour:
 - a. garantir la stabilité sociale et politique;
 - b. promouvoir la compétitivité de l'agriculture et des activités économiques rurales;
 - c. créer des emplois agricoles et non agricoles dans les zones rurales, afin d'assurer un niveau de vie acceptable.
- Une augmentation de la productivité et une plus grande offre de denrées alimentaires afin de répondre à la demande croissante et aux exigences des marchés.

De surcroît, il est nécessaire d'adopter des politiques et des stratégies appropriées pour:

- accroître les investissements dans le secteur rural afin de faciliter l'utilisation rentable et durable des ressources naturelles;
- favoriser les investissements dans l'infrastructure et les services aptes à assurer la compétitivité, la rentabilité et la durabilité des activités agricoles et non agricoles dans les zones rurales;
- stimuler les investissements en faveur du développement du capital humain dans le secteur rural (éducation rurale), afin d'élargir les capacités de la population et d'améliorer le niveau de vie des habitants;
- encourager les investissements dans le développement des entreprises et des institutions rurales afin de renforcer les liens entre les campagnes et les villes et permettre de nouvelles activités qui ajoutent de la valeur et assurent de meilleurs revenus.

Selon un récent rapport de la Banque mondiale, pendant les années 90, les chercheurs et les responsables politiques ont carrément oublié le secteur agricole pour privilégier la modernisation fondée sur le développement des secteurs de la fabrication et des services, comme en témoigne le recul des investissements publics dans le développement agricole. Il est intéressant de souligner que, parallèlement à cet abandon de l'agriculture, on a constaté un ralentissement dans la réduction du taux de pauvreté. Les principales raisons pour lesquelles, pendant une décennie, on a ignoré le potentiel du secteur semblent liées à la baisse constante des prix des « *produits de base* » et à la plus grande concurrence à laquelle les économies en développement sont confrontées en raison des subventions élevées accordées aux agriculteurs dans les pays développés et des problèmes d'accès aux marchés qui en découlent.

Conclusion

Pendant les quatre dernières années, j'ai parcouru les Amériques en long et en large afin de visiter nos 34 États membres. J'ai écouté les dirigeants de ces pays, je me suis entretenu avec des gens du secteur agricole, j'ai entendu les voix des pauvres, j'ai vu leurs visages et je suis convaincu qu'il est urgent que nous travaillions ensemble pour contrer les menaces qui pèsent sur le développement de nos pays, à savoir la faim, la pauvreté, les maladies et la dégradation de l'environnement.

Il ne peut y avoir de but plus noble que celui de faire en sorte que, lorsque nous quitterons ce monde, il sera meilleur que celui dans lequel nous sommes nés.

Je suis convaincu qu'un monde meilleur est possible, si nous oublions nos craintes et si nous permettons que nos concitoyens voient leurs rêves se réaliser. Le rêve de s'instruire, celui de manger sainement, celui de jouir d'une bonne santé, celui d'avoir accès à de l'eau salubre et celui de disposer d'un logement et des moyens de gagner sa vie.

Ces rêves peuvent se concrétiser si nous consacrons au développement une partie des 900 milliards de \$ÉU que nous dépensons pour les armes, si les 56 milliards \$ÉU que nous dépensons pour le développement servent à résoudre les véritables problèmes et si nous réussissons à libérer la véritable créativité et le talent de nos peuples. Alors, nous pourrions avoir un monde meilleur.

Nous avons le devoir de laisser à nos enfants un patrimoine d'espoir, et non de désespoir. Nous avons l'obligation de chercher à atteindre les buts suprêmes que sont l'équité sociale, la transparence, la participation et la bonne gouvernance. Il n'existe

aucune justification logique ni morale au fait que la faim, la pauvreté et la misère continuent d'exister dans notre Continent.

Je vous demande à tous de continuer de renforcer l'IICA afin que, au XXI^e siècle, il s'impose comme une institution d'excellence capable de nous aider à éduquer nos agriculteurs afin qu'ils puissent rompre le cycle de la pauvreté et de la dépendance, apprendre à protéger l'environnement et participer de manière efficace à l'économie mondiale.

Permettez-moi de conclure en vous faisant part de trois idées :

- a. Pour atteindre l'Objectif de développement du Millénaire de réduire la pauvreté dans notre Continent, il est indispensable que les habitants des régions rurales disposent de revenus plus élevés.
- b. La prospérité rurale est essentielle pour que la stabilité sociale et la gouvernance démocratique règnent dans nos pays.
- c. Les pauvres des régions rurales ne peuvent attendre. Il est urgent de trouver des solutions à leurs problèmes.

Avec votre appui, nous continuerons de renforcer l'IICA pour qu'il se transforme en une institution capable de contribuer efficacement à réduire la pauvreté et à promouvoir la prospérité rurale dans les Amériques. Ensemble, faisons en sorte que les pauvres des régions rurales voient leurs rêves se réaliser.

Merci.

ANNEXES

**COMPTE RENDU DES RÉSULTATS DE LA
TROISIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE**

**RÉSULTATS DE LA TROISIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE
« AGRICULTURE ET VIE RURALE DANS LES AMÉRIQUES »
DANS LE CADRE DU PROCESSUS DES
SOMMETS DES AMÉRIQUES,
GUAYAQUIL, ÉQUATEUR, 30 ET 31 AOÛT 2005**

INTRODUCTION

Dans le cadre des préparatifs en vue du Quatrième Sommet des Amériques, les ministres de l'agriculture du Continent se sont réunis à Guayaquil, Équateur, les 30 et 31 août 2005. Cette Troisième Réunion ministérielle « Agriculture et vie rurale dans les Amériques » s'inscrit dans le contexte du processus des Sommets des Amériques sous le thème « *Pour la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et la prospérité* ».

En préparation des accords de la Réunion ministérielle, le Groupe de travail sur la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques dans le domaine de l'agriculture (GRICA, forum des délégués ministériels pour l'agriculture et la vie rurale) a tenu plusieurs séances de travail au Costa Rica et en Équateur.

La présente section spéciale offre une synthèse des principaux aspects du processus ministériel « Agriculture et vie rurale dans les Amériques » correspondant à 2005 ainsi que des résultats de la Troisième Réunion ministérielle³. Dans le cadre de ce forum ministériel continental, les responsables de l'agriculture ont réaffirmé leur engagement à poursuivre la mise en œuvre du Plan AGRO 2003-2015. En effet, ils ont mis le Plan à jour en le complétant avec de nouvelles actions stratégiques et de nouvelles mesures pour assurer son exécution et son suivi pendant la période 2006-2007. Ils se sont également entendus sur des actions à mener en préparation de la Quatrième Réunion ministérielle, sur la mise en place d'un système d'information pour le suivi du Plan AGRO 2003-2015, et sur la présentation au GRIC de la proposition relative à l'agriculture et à la vie rurale qui sera incorporée dans la déclaration et dans le plan d'action du Quatrième Sommet des Amériques, qui se tiendra à Mar del Plata en 2005.

³ Un rapport sur la Troisième Réunion ministérielle et le texte intégral des accords conclus lors de ladite réunion sont présentés dans le document intitulé « *Accords ministériels continentaux. Plan AGRO 2003-2015 pour l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques : Bâvaro 2001 - Panama 2003 - Guayaquil 2005* ».

1. PROCESSUS MINISTÉRIEL 2005: Exécution et mise à jour du Plan AGRO 2003-2015 pour l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques

Aux fins de l'exécution et du suivi du Plan, les ministres ont établi, lors de leur Deuxième Réunion ministérielle en 2003, que le Plan serait exécuté à travers six programmes d'action continentaux et que l'examen des progrès accomplis par les pays dans l'exécution des actions stratégiques 2003-2005 du Plan servirait de fondement pour la mise à jour en vue de la période 2006-2007. C'est pourquoi le processus ministériel mené par les pays en 2005 s'est concentré sur l'élaboration des rapports concernant l'exécution du Plan et sur son actualisation. La préparation de l'information par les pays, le dialogue continental et l'édification d'un consensus, au sein du GRICA 2005 et lors de la Réunion ministérielle, ont été au cœur du processus ministériel 2005 et constituent le fondement des résultats de ce processus.

En ce qui a trait à l'exécution du Plan, les pays ont montré qu'ils déploient un éventail d'efforts pour améliorer l'agriculture et les collectivités rurales dans le cadre des actions stratégiques définies dans le Plan AGRO 2003-2015. Ces efforts comprennent, sur le plan national, des études, des propositions, des plans, des programmes, des politiques sectorielles et des politiques d'État et, sur le plan régional, des programmes, des accords et des politiques. Parallèlement, les pays font face à de nouveaux défis en ce qui concerne l'amélioration de l'agriculture et de la vie rurale et la mise en œuvre du Plan. Avec tout ceci à l'esprit, le Secrétariat de la Réunion ministérielle, assumé par l'IICA, a soutenu les délégués ministériels dans leur processus d'élaboration des rapports nationaux sur l'exécution du Plan et de détermination des défis que doivent relever les pays.

Ce processus d'information et de consultation a été amorcé à la fin de 2004. L'appel a été largement entendu. En tout, 29 pays ont mis en commun, par l'intermédiaire d'un système électronique mis à leur disposition par le Secrétariat, 66 rapports qui se répartissent comme suit : 28 rapports nationaux sur les progrès accomplis, 14 résumés sur la mise en œuvre du Plan AGRO 2003-2015, en réponse au mandat 43 de la Déclaration de Nuevo León (Sommet extraordinaire des Amériques, Monterrey, 2004) et 24 rapports sur les défis. Les délégués ministériels ont ainsi pu enrichir leurs connaissances au sujet des moyens employés par chaque pays pour améliorer son agriculture et la vie de ses collectivités rurales.

Afin de lancer le dialogue continental devant mener au nécessaire consensus entre les délégués ministériels pour la mise à jour du Plan, le Secrétariat a préparé un document intitulé *Documento Base para el Diálogo Hemisférico 2005*. Les délégués se sont servis de ce document pour focaliser le dialogue virtuel et pour orienter les séances

du GRICA 2005, en vue d'arriver à un consensus au sujet de la mise à jour du Plan AGRO 2003-2015⁴.

Les délégués ministériels, au terme d'un dialogue intense, sincère et constructif, sont parvenus à un consensus au sujet des **actions stratégiques complémentaires** nécessaires à la mise à jour du Plan AGRO pour la période 2006-2007 et des mesures à appliquer pour assurer la mise en œuvre et le suivi du Plan. Les actions nationales en cours d'exécution, la persistance des défis constatés dans le processus ministériel 2003 et la définition de nouveaux défis sont autant d'éléments qui sont exposés dans les rapports nationaux et qui ont mis en lumière, d'une part, la validité des actions stratégiques du Plan AGRO adoptées en 2003 et, d'autre part, la nécessité d'actualiser le Plan avec des actions stratégiques complémentaires.

Concrètement, lors des séances tenues les 7 et 8 juillet à San José et le 29 août à Guayaquil, les délégués ministériels réunis au sein du GRICA 2005 sont parvenus à un consensus au sujet de quatre projets d'accords ministériels, dont le projet concernant la mise à jour du Plan AGRO 2003-2015 pour l'exercice biennal 2006-2007 et celui relatif à la proposition ministérielle présentée au Quatrième Sommet des Amériques (Mar del Plata 2005). L'Équateur, en sa qualité de pays hôte de la Réunion ministérielle, a exercé la présidence du GRICA 2005, en la personne de M. Jorge Hernán Chiriboga, sous-ministre de l'Agriculture et de l'Élevage.

Faisant fond sur le consensus auquel est parvenu le GRICA 2005, les ministres et secrétaires à l'Agriculture ont réaffirmé, lors de la Troisième réunion ministérielle, leur engagement à l'égard du Plan AGRO 2003-2015, en signant l'Accord ministériel de Guayaquil, et adopté les dispositions relatives à la mise en œuvre et au suivi du Plan.

2. TROISIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE

La réunion s'est tenue sous la direction de M. Pablo Rizzo Pastor, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur, en qualité de président, et de M. Mariano Ernesto Salaverría, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage d'El Salvador, en qualité de vice-président.

⁴ Le Secrétariat de la Réunion ministérielle a créé un site pour le dialogue virtuel, à l'adresse www.iica.int/cumbres, sur lequel sont affichés deux documents de travail : *Antecedentes para el Diálogo Hemisférico 2005* (Cadre général du dialogue continental 2005) et *Documento Base para el Diálogo Hemisférico 2005* (Document de travail pour le dialogue continental 2005).

2.1 Contexte continental de la Réunion ministérielle

Ce point du programme a donné lieu à la présentation de l'exposé suivant:

- *El papel de las reuniones ministeriales en el Proceso de las Cumbres de la Américas* (Le rôle des réunions ministérielles dans le processus des Sommets des Amériques). Luis Alberto Rodríguez, directeur du Secrétariat des Sommets des Amériques de l'Organisation des États Américains.

Dans son exposé, M. Rodríguez souligne la contribution des réunions ministérielles, qui sont le fruit du processus des Sommets des Amériques et des décisions adoptées par les chefs d'État et de gouvernement dans les déclarations et les plans d'action des Sommets, et de la mise en œuvre de ces décisions. À cet égard, il fait état de l'occasion qui s'offre aux participants à la présente Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale de faire parvenir leur proposition ministérielle au Bureau du président du Groupe de travail sur la mise en œuvre des initiatives des Sommets (GRIC), instance qui prépare les documents du Quatrième Sommet des Amériques.

2.2 Rapports du Secrétariat

Le Secrétariat de la Réunion ministérielle, assumé par l'IICA, a présenté deux rapports:

- *Construyendo hoy la Agricultura y la Vida Rural del 2015. Oportunidad para una renovada institucionalidad, acción conjunta y cooperación* (Construire aujourd'hui l'agriculture et la vie rurale à l'horizon 2015 : une occasion de mettre en place un système institutionnel moderne et de renforcer l'action conjointe et la coopération). Lizardo de las Casas, directeur du Bureau du suivi du processus des Sommets des Amériques de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture⁵.

Faisant fond sur les rapports nationaux, le rapport montre l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan AGRO 2003-2015; il réaffirme la nécessité d'intensifier les efforts pour accélérer l'amélioration de l'agriculture et de la vie rurale; il met en lumière la nouvelle dynamique continentale qui est apparue à la suite des mandats relatifs à l'agriculture et à la vie rurale émanés des Sommets des Amériques et souligne l'occasion offerte, aujourd'hui et pendant les prochaines années, à la communauté de

⁵ Le rapport du Secrétariat de la Réunion ministérielle est disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.iica.int/cumbres>

l'agriculture et de la vie rurale des Amériques par l'édification de l'agriculture et de la vie rurale de 2015, de mettre en place un système institutionnel moderne et de renforcer l'action concertée et la coopération.

- *Construyendo hoy el futuro hacia el 2015. Contribución de un sistema de información para el seguimiento y la evaluación del Plan AGRO 2015* (Construire aujourd'hui l'avenir à l'horizon 2015. Mise en place d'un système d'information pour le suivi et l'évaluation du Plan AGRO 2015). Lizardo de las Casas, IICA, et Martine Dirven, chef de l'unité du développement agricole de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)⁶.

La première partie de l'exposé est consacrée à la présentation générale du système d'information qui servira au suivi et à l'évaluation du Plan AGRO 2003-2015. Ce système comporte trois composantes : expériences nationales et coopération horizontale; impact sur l'évolution de l'agriculture et de la vie rurale; perception opportune des dirigeants. Chacune de ces composantes comprend une description d'expériences isolées en cours d'exécution. La seconde partie de l'exposé consiste en la présentation d'un résumé des progrès accomplis dans la mise en place de la deuxième composante du système, à partir d'une initiative conjointe d'organismes internationaux coordonnée par l'IICA et la CEPALC, avec l'appui de la FAO, de l'OPS, de l'UNESCO et de l'OIT, dans le but de définir des indicateurs pour l'agriculture et la vie rurale.

2.3 Dialogue ministériel sur des questions stratégiques

Tenant compte du thème de la réunion et des questions stratégiques qui ont été au cœur de la mise à jour du Plan AGRO 2003-2015, avec l'ajout de nouvelles actions stratégiques complémentaires, les participants à la réunion ont privilégié le dialogue sur les questions suivantes:

Le potentiel des agro-biotechnologies (ABT) dans l'agriculture des Amériques.
Albert Sasson, consultant international.

⁶ Le rapport était accompagné d'un disque compact intitulé : *Hacia un sistema de información para el Seguimiento del Plan AGRO 2015. Iniciativa conjunta de los organismos internacionales en apoyo a los Delegados Ministeriales de Agricultura y Vida Rural* (Vers un système d'information pour le suivi du Plan AGRO 2015. Initiative conjointe des organismes internationaux à l'appui des délégués ministériels pour l'agriculture et la vie rurale).

Perspectives de l'industrie agroénergétique dans les Amériques.

- *Perspectives de l'industrie agroénergétique.* Luiz Carlos Correa Carvalho, président de la chambre des producteurs de sucre et d'alcool du Brésil.

Interventions: Argentine, Chili, Paraguay, Uruguay, Brésil et Canada.

Réduction de la pauvreté, création d'emplois et mesures visant à promouvoir la prospérité rurale.

- *Politiques pour la prospérité rurale.* Sergio Sepúlveda, directeur de la division du développement rural durable de l'IICA.

Politiques d'État pour la mise en œuvre du Plan AGRO 2003-2015

- *Élaboration et mise en œuvre de politiques d'État relatives à l'agriculture et à la vie rurale.* Arturo Barrera, sous-secrétaire à l'Agriculture du Chili.
- *Un partenariat commun pour le développement des campagnes.* Roberto Villeda, délégué ministériel pour l'agriculture et la vie rurale du Honduras.

Interventions : Costa Rica, Guatemala, Paraguay, Guyana, Saint-Kitts-et-Nevis, Mexique, Jamaïque, Bahamas, République dominicaine et Venezuela.

2.4 Présentation du rapport du GRICA pour 2005

Le président du GRICA 2005, M. Jorge Hernán Chiriboga, a présenté aux participants à la Réunion ministérielle un rapport sur les résultats obtenus au cours des réunions du GRICA 2005 tenues à San José et Guayaquil. Ce rapport contient les propositions sur lesquelles les délégués ministériels pour l'agriculture et la vie rurale se sont entendus, de manière unanime, relativement aux Accords ministériels continentaux 2005 sur l'agriculture et la vie rurale des Amériques.

Ces accords, qui viennent compléter l'accord sur la mise à jour du Plan AGRO 2003-2015 énoncé dans l'Accord ministériel de Guayaquil, contiennent des dispositions en vue des actions suivantes: i) mise en œuvre et suivi du Plan AGRO 2003-2015 en préparation de la Quatrième Réunion ministérielle; ii) mise en place d'un système d'information pour le suivi du Plan AGRO 2003-2015, et iii) présentation au GRIC de la Proposition ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale en vue de son incorporation

éventuelle dans les projets de Déclaration de Mar del Plata et de Plan d'action du Quatrième Sommet des Amériques (Argentine, 2005).

2.5 Cérémonie de signature de l'Accord ministériel de Guayaquil

Le président de la Réunion ministérielle, M. Pablo Rizzo Pastor, a procédé à l'adoption de l'*Accord ministériel de Guayaquil pour l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques*, fruit du consensus obtenu au sein du GRICA 2005, en invitant les ministres et chefs de délégation à signer le document. Ont agi en qualité de témoins d'honneur M. Alfredo Palacio González, Son Excellence le président constitutionnel de la République de l'Équateur et M. Chelston W.D. Brathwaite, Directeur général de l'IICA⁷. En signant l'Accord ministériel de Guayaquil, les ministres ont réaffirmé leur engagement à l'égard du Plan AGRO 2003-2015.

3. ACCORDS MINISTÉRIELS CONTINENTAUX 2005

La Réunion ministérielle, après consensus au sein du GRICA 2005, a adopté les quatre accords ministériels continentaux suivants. Ces accords viennent compléter les accords conclus en 2001 et 2003, et plus particulièrement le Plan AGRO 2003-2015.

3.1 Plan AGRO 2003-2015. Accord ministériel de Guayaquil pour l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques.

Dans l'Accord ministériel de Guayaquil, les ministres réaffirment leur engagement à l'égard du Plan AGRO 2003-2015 et de ses composantes : la Vision commune à l'horizon 2015, les objectifs stratégiques, le programme d'action continental et les mesures de mise en œuvre et de suivi.

Ainsi, le Programme d'action continental 2006-2007, qui a pour thème « *Promouvoir des politiques d'État pour l'agriculture et la vie rurale* » prévoit des actions stratégiques complémentaires en regard des 11 enjeux stratégiques suivants:

- Secteurs de développement économique local.
- Gestion et certification de la qualité.
- Mise au point de produits à partir des biotechnologies.
- Production d'énergie à partir de sources de remplacement.
- Politiques relatives à l'agro-industrie.
- Services environnementaux et pratiques respectueuses de l'environnement.

⁷ L'Accord ministériel de Guayaquil est disponible sur Internet à l'adresse suivante: <http://www.iica.int/cumbres>

- Possibilités de marché pour des biens et services produits par des méthodes respectueuses de l'environnement.
- Responsabilités sociales dans les entreprises rurales.
- Développement intégré du territoire rural.
- Politiques d'État.
- Travail interinstitutionnel et multisectoriel.

En ce qui a trait à la mise en œuvre et au suivi du Plan AGRO 2003-2015, des mesures ont été stipulées pour assurer la mise à jour du Plan; le renforcement des stratégies et mécanismes régionaux pour l'amélioration de l'agriculture et de la vie rurale; l'appui des organismes internationaux au processus ministériel pour l'exécution du Plan ainsi que l'action concertée, et la mise en place d'un système d'information sur l'agriculture et la vie rurale pour le suivi et l'évaluation du Plan AGRO 2003-2015.

3.2 Accord ministériel sur la mise en œuvre et le suivi du Plan AGRO 2003-2015 en préparation de la Quatrième Réunion ministérielle

Dans cet accord, les ministres: i) chargent les délégués ministériels et le Secrétariat de la Réunion ministérielle de diffuser le Plan AGRO 2003-2015 mis à jour en tenant compte de l'Accord ministériel de Guayaquil; ii) chargent les délégués ministériels de préparer, avec l'appui du Secrétariat, les rapports nationaux sur l'exécution du Plan et les défis que pose sa mise en œuvre, et demandent au GRICA de mettre à jour le Programme d'action continental pour la période 2008-2009; iii) demandent au Secrétariat de préparer un rapport sur l'exécution du Plan AGRO et sur les mesures prises pour assurer la coordination du processus ministériel avec le processus des Sommets des Amériques.

3.3 Accord ministériel sur le système d'information pour le suivi du Plan AGRO 2003-2015

Les ministres demandent aux organismes internationaux qui ont appuyé l'effort initial consenti pour mettre en place un système d'information qui servira au suivi et à l'évaluation du Plan AGRO 2003-2015 de poursuivre cet effort afin de réaliser des progrès avant la tenue de la Quatrième Réunion ministérielle en 2007. Ils pressent également les autres organismes internationaux de se joindre à cette initiative et demandent au Secrétariat de présenter les résultats de cette expérience au Groupe de travail conjoint des Sommets.

3.4 Accord ministériel relatif à la proposition présentée au Quatrième Sommet des Amériques

Les ministres se sont entendus sur deux paragraphes qui seront soumis au Groupe de travail sur la mise en œuvre des initiatives des Sommets (GRIC), composé des coordonnateurs nationaux des Sommets des ministères des Affaires étrangères, en vue de leur incorporation éventuelle dans les projets de Déclaration et de Plan d'action du Quatrième Sommet des Amériques (Mar del Plata 2005).

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

IICA/JIA/Doc.286(05)

1. Programme de travail de la réunion

1.1 Programme de travail provisoire IICA/JIA/Doc.287(05)

2. Politique institutionnelle

2.1 Rapport sur la mise en œuvre du Plan à moyen terme de l'IICA 2002-2006 (Sans numéro)

2.2 Plan pour des activités intégrées dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité IICA/JIA/Doc.288(05)

2.3 Projet de programme continental dans le domaine de l'agroénergie IICA/JIA/Doc.289(05)

2.4 Plan à moyen terme 2006-2010 IICA/JIA/Doc.290(05)

3 Questions budgétaires et financières

3.1 États financiers de l'IICA pour 2003 et 2004 et rapports des commissaires aux comptes IICA/JIA/Doc.291(05)

3.2 Dixième et onzième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) IICA/JIA/Doc.292(05)

3.3 Budget de l'IICA et financement: IICA/JIA/Doc.293(05)

- Situation actuelle au sujet du paiement des quotes-parts et progrès dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut

• Programme-budget 2006-2007 IICA/JIA/Doc.294(05)

- Budget extraordinaire 2006-2007 financé avec des ressources du Sous-fonds général IICA/JIA/Doc.295(05)

4. Relations interinstitutionnelles

- 4.1 Rapport 2003-2004 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) IICA/JIA/Doc.296(05)
- 4.2 Rapport 2003-2004 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) IICA/JIA/Doc.297(05)
- 4.3 Rapport sur le renforcement des relations IICA-CATIE et suivi de l'exécution des activités conjointes IICA/JIA/Doc.298(05)

5. Questions relatives aux organes de direction de l'IICA

- 5.1 Élection du Directeur général de l'IICA pour la période 2006-2010 (sans document)
- 5.2 Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la Douzième réunion ordinaire du Conseil IICA/JIA/Doc.299(05)
- 5.3 Suivi de la mise en œuvre des résolutions des Vingt-quatrième et Vingt-cinquième réunions ordinaires du Comité exécutif IICA/JIA/Doc.300(05)
- 5.4 Date et lieu de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil IICA/JIA/Doc.301(05)

6. Autres questions institutionnelles

- 6.1 Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural 2003-2005 IICA/JIA/Doc.302(05)

- 6.2 Proposition relative à la prorogation
du mandat de la Commission
consultative spéciale sur les
questions de gestion (CCSQG) IICA/JIA/Doc.303(05)
- 6.3. Octroi au Directeur général d'une
procuration générale étendue aux
actes de disposition pour la période
2006-2010 IICA/JIA/Doc.304(05)
- 6.4 Mesures révisées pour le
recouvrement des arriérés de
quotes-parts dus à l'Institut IICA/JIA/Doc.305(05)

LISTE DES PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

ÉTATS MEMBRES

ANTIGUA-ET-BARBUDA

Charlesworth T. Samuel (*Titulaire*)
Minister of Agriculture, Lands, Marine
Resources and Agro-Industry
Ministry of Agriculture, Lands, Marine
Resources and Agro-Industry
St. John's
kenrob@worldnetconcepts.com

Jennifer Maynard (*Suppléant*)
Liaison Officer, International and
Regional Organisations
Ministry of Agriculture, Lands, Marine
Resources and Agro-Industry
St. John's
maynard4@candw.ag

ARGENTINE

Miguel Santiago Campos (*Titulaire*)
Secretario de Agricultura, Ganadería,
Pesca y Alimentos
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Pesca y Alimentos
Buenos Aires
mscampos@mecon.gov.ar

Alejandra Sarquis (*Suppléant*)
Directora Nacional de Mercados
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Pesca y Alimentos
Buenos Aires
asarqu@mecon.gov.ar

Daniela Raposo
Asesora
Dirección Nacional de Mercados
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Pesca y Alimentos
Buenos Aires
drapos@mecon.gov.ar

Oscar Gherzi
Auditor Interno
Instituto Nacional de Tecnología
Agropecuaria - INTA
Buenos Aires
ogherzi@correo.inta.gov.ar

Lilliana Mónica Sola
Encargada de la Dirección Nacional de
Servicios Agropecuarios
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Pesca y Alimentos
Buenos Aires
lsola@mecon.gov.ar

Gonzalo Torres Carioni
Consejero
Embajada de la República de
Argentina en Ecuador
Av. Amazonas 477 8° Piso
Quito, Ecuador
secinar@uio.satnet.net

BAHAMAS

V. Alfred Gray (*Titulaire*)
 Minister of Agriculture, Fisheries and
 Local Government
 Ministry of Agriculture, Fisheries and
 Local Government
 Nassau
alfredgray@bahamas.gov.bs

Camille Johnson (*Suppléant*)
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture, Fisheries and
 Local Government
 Nassau
camillejohnson@bahamas.gov.bs

Simeon Pinder
 Acting Director of Agriculture,
 Fisheries and
 Local Government
 Department of Agriculture
 Nassau
simeonpinder@bahamas.gov.bs

BARBADE

Erskine Griffith (*Titulaire*)
 Minister of Agriculture and Rural
 Development
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Christ Church
egriffith@hotmail.com

Carston Simmons (*Suppléant*)
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Christ Church
cubanks@hotmail.com

Michael King (*Suppléant*)
 Permanent Representative of Barbados
 to the OAS
 Washington DC 20008
 Estados Unidos
michaeliking@aol.com

BOLIVIE

Guillermo Ribera Cuellar (*Titulaire*)
 Ministro de Asuntos Campesinos y
 Agropecuarios
 Ministerio de Asuntos Campesinos y
 Agropecuarios
 La Paz
despacho@maca.gov.bo

Juan José Castro Guzmán (*Suppléant*)
 Asesor General del Ministerio y
 Presidente de la Red de Políticas
 Agropecuarias
 Ministerio de Asuntos Campesinos y
 Agropecuarios
 La Paz
jjcastro2005@yahoo.com

BRÉSIL

Roberto Rodrigues (*Titulaire*)
 Ministro da Agricultura, Pecuária e
 Abastecimento
 Ministerio de Agricultura, Pecuária e
 Abastecimento
 Brasília
gm@agricultura.gov.br

Edilson Guimarães (*Suppléant*)
Diretor ao Departamento de
Economia Agrícola
Ministério da Agricultura, Pecuária e
Abastecimento
Brasília
edguima@agricultura.gov.br

Ricardo Cotta Ferreira
Director
Ministério da Agricultura e
Abastecimento
Brasília
ricardocotta@agricultura.gov.br

Maurício E. Cortes Costa
Assessor Especial do Ministro
Ministério da Agricultura, Pecuária e
Abastecimento
Brasília
aes@agricultura.gov.br

CANADA

Wayne Easter, P.C., M.P. (*Titulaire*)
Secrétaire parlementaire du ministre de
l'Agriculture et de l'Agroalimentaire,
particulièrement chargé du
développement rural
Chambre des communes
Ottawa
easterw@agr.gc.ca

Brian Oak (*Suppléant*)
Ambassadeur du Canada en Équateur
Ambassade du Canada en Équateur
Quito
quito@international.gc.ca

Paul Murphy (*Suppléant*)
Directeur exécutif
Programmes et affaires multilatérales
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Ottawa
murphyp@agr.ca.ca

Mark Richardson
Commissaire au commerce et vice-
consul
Ambassade du Canada en Équateur
Quito
quito-td@international.gc.ca

Daniel Burgoyne
Conseiller en relations internationales
Agence canadienne d'inspection des
aliments
Ontario
dburgoyne@inspection.gc.ca

Marc Allarie
Planificateur des événements
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Winnipeg, Manitoba
allariem@agr.gc.ca

Felipe Costa Echeverría
Consul
Consulat canadien à Guayaquil
Guayaquil
consulc1@espolnet.net

COLOMBIE

Fernando Arbeláez Soto (*Titulaire*)
 Secretario General
 Ministerio de Agricultura y Desarrollo
 Rural
 Bogotá
farbelaez@minagricultura.gov.co

María Salazar Nicholls (*Supléant*)
 Cónsul de la República de Colombia
 Embajada de la República de Colombia
 en Ecuador
 Quito, Ecuador

COSTA RICA

Rodolfo Coto Pacheco (*Titulaire*)
 Ministro de Agricultura y Ganadería
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 San José
asoto@mag.go.cr

Román Solera (*Supléant*)
 Director Ejecutivo
 Secretaría Ejecutiva de Planificación
 Sectorial Agropecuaria
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 San José
rsolera@mag.go.cr

David Yifong Lifang
 Cónsul
 Consulado de la República de Costa
 Rica en Guayaquil
 Guayaquil
dli@rree.go.cr

Carla Artiñano
 Cónsul
 Consulado de la República de Costa
 Rica en Guayaquil
 Guayaquil

CHILI

Arturo Barrera Miranda (*Titulaire*)
 Subsecretario
 Ministerio de Agricultura
 Santiago
abarrera@minagri.gob.cl

Héctor Echeverría Vásquez
 (*Supléant*)
 Jefe de Gabinete del Ministro
 de Agricultura
 Ministerio de Agricultura
 Santiago
marce@minagri.gob.cl

Hugo Lara Torres (*Supléant*)
 Jefe de Gabinete Subsecretario
 Ministerio de Agricultura
 Santiago
hlara@minagri.gob.cl

DOMINIQUE

Randolph Cato (*Titulaire*)
 Director, Economic Affairs Division
 OECS Secretariat
 Castries
rcato@oecs.org

ÉQUATEUR

Pablo Rizzo Pastor *(Titulaire)*
 Ministro de Agricultura y Ganadería
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Quito
ministro@mag.gov.ec

Jorge Hernán Chiriboga P. *(Supléant)*
 Viceministro de Agricultura y
 Ganadería
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Quito
viceministro_@mag.gov.ec

Guillermo Eulogio Ortega *(Supléant)*
 Subsecretario de Direccionamiento
 Estratégico Agroproductivo
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Quito
estrategias@mag.gov.ec

EL SALVADOR

Mario Ernesto Salaverría *(Titulaire)*
 Ministro de Agricultura y Ganadería
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Santa Tecla
semilla@mag.gob.sv
mserrano@mag.gob.sv

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

James Butler *(Titulaire)*
 Deputy Under Secretary for Farm
 and Foreign Agricultural Services
 United States Department of
 Agriculture
 Washington D.C.

Ellen Terpstra *(Supléant)*
 Administrator
 United States Department of
 Agriculture
 Foreign Agricultural Service
 Washington, D.C.
Ellen.Terpstra@usda.gov

William Brant *(Supléant)*
 Deputy Administrator
 International Cooperation and
 Development
 United States Department of
 Agriculture-FAS
 Washington, D.C.
william.brant@usda.gov

Stacy D. Williams *(Supléant)*
 Specialized Organizations Advisor
 United States Department of State
 Washington, D.C.
williamssd3@state.gov

Kevin Herbert
 Consul General
 United States Consulate
 Guayaquil, Ecuador

Melinda Sallyards
 Regional Agricultural Attaché –
 Perú, Ecuador and Bolivia
 United States Embassy
 Office of Agricultural Affairs
 Lima, Peru
melinda.sallyards@usda.gov

Bobby Richey, Jr.
Deputy Director
Biotechnology Group
Foreign Agricultural Service
United States Department of
Agriculture
Washington, D.C.
bobby.richey@usda.gov

Marianne McElroy
International Relations Advisor
International Cooperation and
Development
Foreign Agricultural Service
United States Department of
Agriculture
Washington D.C.
marianne.mcelroy@fas.usda.gov

Susan Sadocha
International Relations Advisor
International Organization Affairs
Division
Foreign Agricultural Service
United States Department of
Agriculture
Washington D.C.
Susan.Sadocha@usda.gov.

Rene Alarcon
Agricultural Specialist
United States Embassy in Ecuador
Quito, Ecuador
AgQuito@usda.gov

GRENADE

Roland Bhola (*Titulaire*)
Minister in the Ministry of Agriculture,
Lands, Forestry, Fisheries, Public
Utilities, Energy and Marketing and
National Importing Board
Government of Grenada
St. George's
agriculture@gov.gd

GUATEMALA

Bernardo López Figueroa (*Titulaire*)
Viceministro de Agricultura,
Ganadería y Alimentación
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Alimentación
Guatemala
lopezbernardo@usa.net

Anabella Osorio (*Suppléant*)
Asesora del Despacho Ministerial
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Alimentación
Guatemala
aosorio@maga.gob.gt

GUYANA

Satyadeow Sawh (*Titulaire*)
Minister of Agriculture, Fisheries
Crops and Livestock
Ministry of Agriculture, Fisheries
Crops and Livestock
Georgetown
minfcl_1@yahoo.com

HAÏTI

Mathieu Philippe (*Titulaire*)
 Ministre de l'Agriculture des
 Ressources Naturelles et du
 Développement Rural
 Ministère de l'Agriculture des
 Ressources Naturelles et du
 Développement Rural
 Damien
 mango.plus@excite.com

François Joseph Delinois (*Suppléant*)
 Délégué Ministériel
 Ministère de de l'Agriculture, des
 Ressources Naturelles et du
 Développement Rural
 Damien
 mango.plus@excite.com
 francoisjdelinois@yahoo.com

HONDURAS

Roberto Villeda Toledo (*Titulaire*)
 Asesor del Secretario de Estado
 Secretaría de Agricultura y Ganadería
 Tegucigalpa
 rvt@honduras.quik.com

Ana Cristina Padgett (*Suppléant*)
 Asistente Ejecutiva del Secretario
 de Estado
 Secretaría de Agricultura y Ganadería
 Tegucigalpa
 anapadgett@yahoo.com

JAMAÏQUE

Roger Clarke (*Titulaire*)
 Minister of Agriculture
 Ministry of Agriculture

Don McGlashan (*Suppléant*)
 Chief Technical Director
 Ministry of Agriculture

MEXIQUE

Victor Manuel Villalobos A.
(Titulaire)
 Coordinador de Asuntos
 Internacionales
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,
 Desarrollo
 Rural, Pesca y Alimentación
 México, D.F.
vvilla@sagarpa.gob.mx

Fernando Zuloaga Albarrán
(Suppléant)
 Ministro Agropecuario de México
 en Centroamérica
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,
 Desarrollo Rural, Pesca y
 Alimentación
consejaria@intelnet.net.gt

Evangelina Beltrán Pimienta
 Directora de Intercambio Académico
 Internacional
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,
 Desarrollo Rural, Pesca y
 Alimentación
 México, D.F.
ebeltran.ssag@sagarpa.gob.mx

NICARAGUA

José Augusto Navarro F. (*Titulaire*)
 Ministro Agropecuario y Forestal
 Ministerio Agropecuario y Forestal
 Managua
 jnavarro@magfor.gob.ni

PANAMA

Erick Fidel Santamaría (*Titulaire*)
 Secretario General
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario
 Ciudad de Panamá
 esantamaria@mida.gob.pa

PARAGUAY

Gustavo Nelson Ruíz Díaz R.
(Titulaire)
 Ministro de Agricultura y Ganadería
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Asunción
ministromag@telesurf.com.py

Mario León Frutos (*Suppléant*)
 Director General
 Dirección General de Planificación
 Ministerio de Agricultura y Ganadería
 Asunción
 dgpmag@pla.net.py

Gloria Rolón (*Suppléant*)
 Primera Secretaria
 Embajada de la República del
 Paraguay en Ecuador
 Quito
 embapar@uio.telconet.net

PÉROU

Manuel R. J. Manrique U. (*Titulaire*)
 Ministro de Agricultura
 Ministerio de Agricultura
 Lima
 manuel.manrique@minag.gob.pe

Raúl Daniel Loarte Ruiz (*Suppléant*)
 Funcionario del Consulado General del
 Perú en Guayaquil
 Consulado General del Perú en
 Guayaquil
 conperu@gye.satnet.net

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Amílcar Romero Portuondo (*Titulaire*)
 Secretario de Estado de Agricultura
 Secretaría de Estado de Agricultura
 Santo Domingo
sub_planificacion@agricultura.gov.do

Leandro M. Mercedes (*Suppléant*)
 Subsecretario de Estado de Extensión
 y Capacitación Agropecuarias
 Secretaría de Estado de Agricultura
 Santo Domingo
 sub_extension@agricultura.gov.do

**SAINT-VINCENT-ET-LES
GRENADINES**

Girlyn Miguel (*Titulaire*)
 Minister of Agriculture, Forestry
 and Fisheries
 Ministry of Agriculture, Forestry
 and Fisheries
 Kingstown
 agrimin@caribsurf.com
 Philmore Isaacs (*Suppléant*)

Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture, Forestry
and Fisheries
Kingstown
agrimin@caribsurf.com

SAINTE-LUCIE

Ignatius Jean (*Titulaire*)
Minister for Agriculture, Forestry
and Fisheries
Ministry of Agriculture, Forestry
and Fisheries
Castries
minister@slumaffe.org

SAINT-KITTS-ET-NEVIS

Cedric Roy Liburd (*Titulaire*)
Minister of Housing, Agriculture,
Fisheries and Consumer Affairs
Basseterre
minafclh@caribsurf.com

SURINAME

Gerrit Arno Breinburg (*Titulaire*)
Director of Agriculture, Planning
and Development
Ministry of Agriculture, Animal
Husbandry and Fisheries
Paramaribo
dirlvv@sr.net; gerritno@yahoo.com

TRINITÉ-ET-TOBAGO

Jarrette Narine (*Titulaire*)
Minister of Agriculture, Land and
Marine Resources
Ministry of Agriculture, Land and
Marine Resources
Port of Spain
psmalmr@tstt.net.tt

Winston Gibson (*Suppléant*)
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Land and
Marine Resources
Port-of-Spain
psmalmr@tstt.net.tt

URUGUAY

Ernesto Agazzi (*Titulaire*)
Subsecretario de Ganadería,
Agricultura y Pesca
Ministerio de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Montevideo
eagazzi@mgap.gub.uy

Luis Almagro (*Suppléant*)
Director, Unidad de Asuntos
Internacionales
Ministerio de Ganadería, Agricultura
y Pesca
Montevideo
lalmagro@mgap.gub.uy

Marcelo Esteban Gerona Morales
Encargado de Negocios a.i.
Embajada de la República Oriental del
Uruguay en Ecuador
Quito, Ecuador
embajadauruguay@andinanet.net

VENEZUELA

Freddy Escalona *(Titulaire)*
 Viceministro de Desarrollo Rural
 Integral
 Ministerio de Agricultura y Tierras
 Caracas
 act@iica.int.ve

Eleazar Salazar *(Suppléant)*
 Director General de Apoyo
 Tecnológico e Innovación
 Ministerio de Agricultura y Tierras

Caracas
 Rafael José Coronado Patiño
 Viceministro de Gestión Económica
 Ministerio de Alimentación
 Caracas
 rcoronadop@yahoo.br

Lennys Beatriz Rosales Palacios
 Directora General de Relaciones
 Internacionales
 Ministerio de Alimentación
 Caracas
 oriminalven@yahoo.com

PAYS ASSOCIÉ**ESPAGNE**

Antonio Crespo García
 Consejero de Agricultura, Pesca y Alimentación
 de las Embajadas de España en Centroamérica y
 República Dominicana
 Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación de España
 San José, Costa Rica
mapaesp@racsa.co.cr

OBSERVATEURS PERMANENTS**ALLEMAGNE**

Michael Deckwitz
 Chef de division
 Ministère fédéral allemand
 de la consommation
 Berlin, Allemagne
 deckwitz@bmvel.bund.de

FRANCE

Olivier Huot
 Premier conseiller
 Ambassade de France en Équateur
 Quito, Équateur
 francie@andinanet.net.ec

ISRAËL

Daniel Saban
Embajador de Israel
Embajada de Israel
Quito, Ecuador

Galit Efraim
Cónsul
Embajada de Israel
Quito, Ecuador
info@quito.mfa.gov.il

DIRECTEURS GÉNÉRAUX HONORAIRES

José Emilio Araujo
Tijuca, RJ, Brasil
Tel.: (55 21) 2571 1451

Martín Piñeiro
Capital Federal, Argentina
mpineiro@mol.com.ar

Francisco Morillo
Caracas, Venezuela
francisco.morillo@iica.net

***PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DANS LE PROCESSUS
DES SOMMETS DES AMÉRIQUES***

BANQUE MONDIALE

Eduardo Somensatto
Gerente para Ecuador del
Banco Mundial
World Trade Center
Quito, Ecuador
esomensatto@worldbank.org

**COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET
LES CARAÏBES (CEPALC)**

Martine Dirven
Jefa, Unidad Desarrollo Agrícola
Santiago, Chile
martine.dirven@cepal.org

**SOCIÉTÉ ANDINE DE
DÉVELOPPEMENT (SAD)**

Juan Bernardo Requena
Director de Desarrollo Social
Corporación Andina de Fomento
Caracas, Venezuela
brequena@caf.com

**ORGANISATION DES ÉTATS
AMÉRICAINS (OEA)**

Ambassador Albert R. Ramdin
Assistant Secretary General
Washington D.C., Estados Unidos
agroehnkick@oas.org

Luis Alberto Rodríguez
Director
Secretaria de Cumbres de las
Américas/OEA
Washington, D.C., Estados Unidos
lrodriguez@oas.org

Carolina Santa Maria
Especialista
Secretaria de Cumbres de las
Américas/OEA
Washington, D.C., Estados Unidos
csantamaria@oas.org

Sherry Tross
Advisor
Office of Asst. Secretary General
Organization of American States
Washington D.C., Estados Unidos
stross@oas.org

Carlos María Ocampos A.
Director, Oficina OEA en Ecuador
Quito, Ecuador
oea1@oea.org.ec

**ORGANISATION
PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
(OPS)**

Albino Belotto
Chief, Veterinary Public Health Unit
Washington DC, Estados Unidos
belottoa@paho.org

ORGANISMES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

**INSTITUT DE RECHERCHE ET
DE DÉVELOPPEMENT
AGRICOLES (CARDI)**

Francis H. Asiedu
Representative, Jamaica Unit
Kingston, Jamaica
cardi2@cwjamaica.com

**COMMUNAUTÉ DES CARAÏBES
(CARICOM)**

Sam Lawrence
Advisor, Regional Transformation
Programme for Agriculture
CARICOM Secretariat
Georgetown, Guyana
saml@caricom.org

**CENTRE AGRONOMIQUE
TROPICAL DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT (CATIE)**

Pedro Emilio Ferreira Rossi
Director General
Turrialba, Costa Rica
ferreira@catie.ac.cr
www.catie.ac.cr

**CONSEIL RÉGIONAL DE
COOPÉRATION AGRICOLE
(CORECA)**

Róger Guillén Bustos
Secretario Ejecutivo
San José, Costa Rica
roger.guillen@iica.int

Oscar Quesada
Especialista en Relaciones
Internacionales
San José, Costa Rica
oscar.quesada@iica.int

**FÉDÉRATION
CENTRAMÉRICAINNE DES
CHAMBRES AGRICOLES ET
AGRO-INDUSTRIELLES
(FECAGRO)**

Ricardo Esmahan
Presidente
Maquilishuat, El Salvador
r.esmahan@camagro.com

**FONDS INTERNATIONAL DE
DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
(FIDA)**

Robert Haudry de Soucy
Country Portfolio Manager
Lima, Perú
r.haudry@ifad.org

Raúl Hopkins
Economista Regional
División de América Latina y el Caribe
Roma, Italia
r.hopkins@ifad.org

**ORGANISME INTERNATIONAL
RÉGIONAL CONTRE LES
MALADIES DES PLANTES ET
DES ANIMAUX (OIRSA)**

Oscar Gutiérrez R.
Director Ejecutivo
OIRSA
San Salvador, El Salvador
dejecutiva@oirsa.org

Oscar José Umaña
Asesor Dirección Ejecutiva
San Salvador, El Salvador
adejecutiva@oirsa.org

**ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'AGRICULTURE
ET L'ALIMENTATION (FAO)**

Gustavo Gordillo de Anda
Assistant Director-General
Regional Representative
FAO of the United Nations
Santiago, Chile
Gustavo.GordilloDeAnda@fao.org

Lucas Silva
Consultor
Santiago, Chile
lucas.silva@fao.org

Fernando Soto Baquero
Jefe Subdirección de Asistencia
para las Políticas
Oficina Regional para América
Latina y el Caribe
Santiago, Chile
Fernando.Soto.Baquero@fao.org

Luis Lobo
Oficial Técnico
FAO Naciones Unidas
Santiago, Chile
luis.lobo@fao.org

Iván Antonio Angulo Chacón
Representante de FAO en Ecuador
Quito, Ecuador
ivan.angulo@fao.org

**PROGRAMME DES NATIONS
UNIES POUR LE
DÉVELOPPEMENT (PNUD)**

Verónica Quintero
Manager Poverty Unit
United Nations Development
Programme - UNDP
Ecuador
veronica.quintero@undp.org

**SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA
COMMUNAUTÉ ANDINE (CAN)**

Jorge Tello Coello
Coordinador
Lima, Perú
jtello@comunidadandina.org

**PROGRAMME ALIMENTAIRE
MONDIAL**

Lautaro Andrade
Program Officer
Quito, Ecuador
lautaro.andrade@wfp.org

AUTRES ORGANISMES

**ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS
DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE
PANAMÉRICAINNE (AGEAP)**

Rafael Verduga Verduga
Presidente
AGEAP Ecuador
Quito, Ecuador
rverduga@texcumar.com

Juan Sebastián Borja
Presidente
Asociación de Zamoranos, AGEAPPLE
Guayaquil, Ecuador
jsborja@interactive.net.ec

**COLLÈGE D'INGÉNIEURS
AGRONOMES DE PICHINCHA**

Marcelo Alvear
Presidente
malvearv@yahoo.com

**CONSORTIUM DE CONSEILS
PROVINCIAUX DE L'ÉQUATEUR
(CONCOPE)**

Gustavo Nicolás Abdo López
Director Ejecutivo
San Isidro del Inca, Ecuador
gabdo@concope.gov.ec
gustavoabdo@yahoo.com

ECOELECTRIC - NOBIS

Jorge Chang
Presidente
Executive Center
Guayaquil, Ecuador
jchangg@nobis.com.ec

**FONDATION POUR LA SCIENCE
ET LA TECHNOLOGIE
(FUNDACYT)**

Patricio Yépez
Director Ejecutivo
Quito, Ecuador
pyopez@fundacyt.org.ec

**FONDATION POUR LE
DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
(FUNDAGRO)**

Jorge Nelson Muñoz Torres
Presidente
Quito, Ecuador
jmunoz@grupowong.com

**FONDATION PRIVÉE WILSON
POPENOE**

Rodolfo Arambulo Arambulo
Director
Quito, Ecuador
fram620@impsat.net.ec

Roberto Mollison Mollison
President
Quito, Ecuador
roberto.mollison@agrotropical.com

Luis K. Valverde
Director Ejecutivo
Quito, Ecuador
lvalverde@fundacionpopenoe.org

**INSTITUT NATIONAL
AUTONOME DE RECHERCHES
AGRICOLES (INIAP)**

Julio Delgado
Director General
Quito, Ecuador
jdelgado@iniap-ecuador.gov.ec

Víctor Hugo Cardoso
Director de Transferencia
Quito, Ecuador
vcardoso@iniap-ecuador.gov.ec

PRONACA

Luis Bakker
Presidente
PRONACA
Ecuador
magallardo@pronaca.com

**SERVICE ÉQUATORIEN DE
PROTECTION SANITAIRE
AGRICOLE (SESA)**

Abel Viteri
Director Ejecutivo
Quito, Ecuador
direcsesa@mag.gov.ec

José Sotomayor
Asesor Jurídico
Quito, Ecuador
direcsesa@mag.gov.ec

**SECRETARIAT DE MISE EN
ŒUVRE PL-480**

Luis Antonio Sánchez C.
Director Ejecutivo
Quito, Ecuador
pl480@punto.net.ec

Sergio Eduardo Seminario
Soniconti s.a.
Ecuador
soniconti@gruposeminario.org

INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES

**ÉCOLE AGRICOLE
PANAMÉRICAIN – ZAMORANO**

Kenneth Hoadley
President
Tegucigalpa, Honduras
kheadley@zamorano.edu

Rick Falck
Chairman of the Board of Trustees
Zamorano University
Ithaca, NY, Estados Unidos
ffalck@twcny.rr.com

Cesar Terán
Vicepresidente Sudamerica
Zamorano Alumni
Quito, Ecuador
ceteran@ecutel.net

UNIVERSITÉ DE GUAYAQUIL

Emilio Calle Eguiguren
Director Centro de Transferencia de
Tecnología
Guayaquil, Ecuador
ecalle@ug.ed.ec

Wilson Orlando Pozo Guerrero
Director
Maestría Agricultura Tropical
Sostenible
Guayaquil, Ecuador
wpozo@jupiter.espoltel.net

UNIVERSITÉ DES ANTILLES

Dyer Narinesingh
Dean
Faculty of Science and Agriculture
St. Augustine, Trinidad y Tobago
dnarinesingh@fsa.uwi.tt

**UNIVERSITÉ TECHNIQUE DE
COTOPAXI**

Vladimir Marconi Ortiz Bustamante
Docente
Latacunga, Ecuador
webmaster@ceypsa.utc.edu.ec

INVITÉS SPÉCIAUX

Luiz Carlos Corrêa Carvalho
 Expositor
 Brazilian Sector Chamber of Sugar and
 Etanol Productive Chain
 CANAPLAN, Consultoría Técnica
 São Paulo, Brasil
 luiz.carvalho@altoalegre.com.br

Albert Sasson
 Conférencier
 Paris, France

Salomón Larrea Rodríguez
 Empresario Privado
 World Trade Center
 Guayaquil, Ecuador

LAURÉATS DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES INTERAMÉRICAINES

Miguel Holle Osterdart
 Médaille agricole interaméricaine

Fresia E. Zúñiga Pérez
 Prix pour la participation de la femme
 au développement rural

Ximena R. Cadima Fuentes
 Prix agricole interaméricain pour les
 jeunes professionnels

Centro de Inseminación Artificial
 Universidad Austral de Chile
 Prix interaméricain pour la
 contribution institutionnelle au
 développement agricole et rural
 Víctor Cubillos
 Decano

Universidad Austral de Chile

Nelson Estrada Ramos
 Mention honorifique, catégorie
 Médaille agricole interaméricaine
 2003-2005

Grace Cereceda Sangster de Cabanilla
 Mention honorifique, catégorie Prix
 pour la participation de la femme au
 développement rural 2003-2005

Sandals Resort Internacional de Sainte-
 Lucie
 Mention honorifique, catégorie prix
 pour la contribution institutionnelle
 au développement agricole et rural
 2003-2005

**ANCIENS FONCTIONNAIRES ÉQUATORIENS DE L'IICA
« RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE »**

Víctor Hugo Buitrón Torres	Pablo Rocero Galarza
Hernán Carrera Andrade	Oswaldo Paladines Mosquera
Manuel O. Chiriboga V.	Marco Polo Torres
Julio C. Delgado A.	Jorge A. Soria V.
Gustavo A. Enríquez C.	Saulo Soria V.
Tarcisio Granizo R.	Jaime E. Tola C.
Gonzalo E. Jaramillo del Pozo	Carlos Vallejo Charles
Carlos Julio Jara Martínez	Karel Vohnout
Heliodoro Miranda Miranda	
Jaime Ortiz Egas	
Fausto Enrique Jordán Bucheli	

HAUTE DIRECTION DE L'IICA

Chelston W.D. Brathwaite
Directeur général

Robert Landmann
Sous-directeur général, directeur,
Relations avec les partenaires
stratégiques, directeur des opérations
dans la Région Nord, représentant de
l'IICA à Washington

Mario Seixas
Sous-directeur général adjoint et
directeur du Secrétariat de
coopération technique

Jorge Ardila
Directeur, Technologie et innovation

Francisco Barea
Directeur, Administration et finances,
et directeur, Programmation

Lizardo de las Casas
Directeur, Suivi du processus des
Sommets des Amériques

H. Arlington Chesney
Directeur des opérations, Région des
Caraïbes

Arnaldo Chibbaro
Spécialiste régional en matière de
politiques et de commerce et
secrétaire technico-administratif du
CAS

Fernando Del Risco
Secrétaire exécutif du Conseil, du
Comité exécutif et de la haute
direction

Yanko Goic
Chef de la Division du budget et du
contrôle

Karen Kleinheinz
Directrice, Finances

Lynda Landry
Directrice, Ressources humaines

Jaime Muñoz Reyes
Représentant de l'IICA en Équateur

Mariano Olazábal
Directeur des opérations, Région
centrale

Martín Ramírez Blanco
Directeur des opérations, Région
andine

Sergio Sepúlveda
Directeur, développement rural
durable

Guillermo Toro
Directeur des opérations, Région Sud

Pamela Stroude
Coordinatrice du Bureau du Directeur
général

Rafael Trejos
Spécialiste de la Direction de la
planification stratégique et de la
modernisation institutionnelle

PERSONNEL DE LA RÉUNION

PERSONNEL DE LA RÉUNION

Secrétaire d'office et Directeur général de l'IICA	Chelston W. D. Brathwaite
Secrétariat technique de la Réunion ministérielle dans le cadre du processus des Sommets	
Coordonnateur	P. Lizardo de las Casas
	Javier Gatica
	Fabio Jiménez
	Silvana Vallejo
Secrétariat technique du Conseil	
Secrétaire technique	Fernando Del Risco
Conseiller juridique	William Berenson
Questions administratives et financières	
Coordination IICA	Jaime Muñoz-Reyes
	Alejandro Calle
Coordination MAG	Gonzalo Narváez
Logistique et assistance aux secrétariats techniques	Leda Celina Ávila
Diffusion et image de marque	
Coordination IICA	Patricia León Coto
	Sofía Castresana
	Ayesha London
Coordination Guayaquil	María del Carmen de Aguayo
	Gloria Andrade
	Beatriz Viteri

Coordination MAG-Quito	Silvia M. Velasco Mogollon Cintha Valeria Navas Muñoz Einstein Echeagaray Diego F. Bellido Andrade Luis Eduardo Almeida Eguez Rocío Espinosa
------------------------	---

Protocole

Coordination IICA	Miguel Herrera
Coordination, ministère des Affaires étrangères de l'Équateur	Omar Cajas Luis Andrade Verónica Mora Carlos Guevara

Classification et distribution des documents

Coordination	María Elena González Daniel Chang
--------------	--

Contrôle des documents et reproduction

Coordination	Laura Gutiérrez
Reproduction - coordination STOES	Orestes Martínez Bravo

Services offerts aux participants*Inscription et secrétariat pour les participants*

Coordination	Mariantonieta Cordido
--------------	-----------------------

Services de soutien en salle

Coordination	Eduardo Lovell
--------------	----------------

Rocío Almache
Janneth Cortez
Andrea Fuertes
Sharon Herrera
Alba Palacios

Services d'aide aux participants, aéroport et hôtel

Coordination, ministère des Affaires
étrangères

Marco Llerena

Alex Saltos
Juan Carlos Estrella
Carolina Cajas
María Fernanda Vásquez
Paola Onofa

Coordination MAG

Ivonne Pasmíño

Appui IICA

Malena Andrade
Marcos Zapata

Rédaction des procès-verbaux

Coordination

Silvia Delgado
Manuel Jiménez

Services linguistiques

Coordination

Henry Benavides
Ronald Aragón

Marguerite Groves

Traduction des documents

Espagnol

Orlando García - en ligne

Français

Yvonne Bellion
Michèle Lemaître - en ligne

Anglais	Paul Murphy Peter Leaver - en ligne
---------	--

Portugais	Marilia Álvarez Carlos Ramírez - en ligne
-----------	--

Traitement de texte

Anglais-français	Marta Arias
------------------	-------------

Espagnol-portugais	Laura Cartín
--------------------	--------------

Interprétation simultanée

Espagnol	Consuelo Núñez Angelica Marquez
----------	------------------------------------

Français	France Fontaine Giovana Ruggiero
----------	-------------------------------------

Anglais	Carmen Huneus de Espinoza Mercedes Reyes
---------	---

Portugais	Lauro de Barros Reginaldo Alcantara
-----------	--

Audiovisuel et matériel en salle

Coordination IICA	David Álvarez
Coordination STOES	Juan Carlos Franco

Soutien informatique et Internet

Coordination IICA	Luis Diego Wattson Paul Benavides
-------------------	--------------------------------------

Coordination MAG Sara Guerrero
John Carrión
Mario Alencastro
Carlos Gámez

Coordination, matériel-soutien technique Tannia Intriago
STOES

Services de sécurité

Sécurité nationale Coronel Jorge Arias
Cristina Salas

Sécurité de la province de Guayas Coronel Edwin Echeverría

Patrouilles routières de la province de Guayas Coronel Alfonso Icasa

Sapeurs-pompiers de la province de Guayas Capitán Santiago Peña

Services de transport

Transports MAG Cecilia Moreno

Transports IICA Marcelo Vivas
Tobías Buñay

Services de santé - EKOMOVIL

Coordonnateur Dr. Carlos Orellana
Guillermo Navarro
Rudolfo Lofredo